





PREETUDE POUR L'ELABORATION D'UN CATALOGUE DES STATIONS FORESTIERES SUR LE RAZES, LA PIEGE ET LA MALEPERE (AUDE)







CETEF GARONNAIS

Centre d'Etudes Techniques et Economiques Forestier Garonnais

Maison de la Forêt - 7 ch. de la Lacade 31320 Auzeville Tolosane

Tél., fax : 05 61 97 18 06, tél.: 06 86 08 56 53

CRPF LANGUEDOC-ROUSSILLON

Centre Régional de la Propriété Forestière de Languedoc-Roussillon - antenne de l'Aude -

Maison de la Forêt – 70 rue Aimé Ramond 11878 Carcassonne cedex 9

Tél.: 04 68 47 64 25 fax: 04 68 47 65 61

DDAF DE L'AUDE

Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de l'Aude. Service de l'Espace Rural et de l'Environnement 3 rue Trivalle 11890 Carcassonne cedex 9

Tel.: 04 68 71 76 20 fax: 04 68 71 76 16

PREETUDE POUR L'ELABORATION D'UN CATALOGUE DES STATIONS FORESTIERES SUR LE RAZES, LA PIEGE ET LA MALEPERE (AUDE)

K. DE RIDDER, P. GONIN 2001

Photos de couverture :

1^{ère} page : bois du Chapitre (Montréal) dans la Malepère © K. DE RIDDER dernière page : Haut-Razès en bordure des Pyrénées © P. GONIN

AVANT-PROPOS

La gestion forestière engage le propriétaire sur le long terme. Il est donc nécessaire que ses décisions s'appuient sur des informations techniques et économiques, notamment sur une **bonne connaissance du milieu**. Le catalogue des stations répond à cette préoccupation. Ce document scientifique est avant tout conçu comme un outil pratique destiné à guider le propriétaire.

La réalisation de la préétude, première étape dans l'élaboration d'un catalogue des stations forestières, a été initiée par la **Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de l'Aude** (DDAF) et le **Centre Régional de la Propriété Forestière de Languedoc-Roussillon** (CRPF), en association avec le **Centre d'Etudes Technique et Economique Forestier Garonnais** (CETEF GARONNAIS).

Son élaboration a été assurée par **P. GONIN** du CETEF GARONNAIS, Ingénieur forestier spécialisé sur la typologie des stations forestières et auteur d'un catalogue des stations dans la région voisine du Lauragais (Catalogue des stations forestières sur les coteaux et vallées à l'Est de la Garonne, 1995).

La préétude comprend une analyse bibliographique et des reconnaissances de terrain qui ont été réalisées avec la participation de **K. DE RIDDER** au cours d'un stage effectué au CRPF Languedoc-Roussillon sous la direction de **J. BEDOS**; ce stage a été effectué dans le cadre d'une Maîtrise de Géographie - Environnement à l'Université Toulouse - Le Mirail avec l'encadrement de **J. HUBSCHMAN** (GEODE). Le présent rapport est tiré du mémoire de maîtrise (DE RIDDER 2000), complété par P. GONIN, responsable de stage.

L'encadrement scientifique a été assuré par A. BRETHES (ONF, Département des Recherches Techniques).

Le déroulement de la préétude a été suivi par un Comité de pilotage constitué de :

- * Administrations, organismes publics et consulaires, collectivités territoriales :
 - DDAF Aude (J. DIMON, H. BROUCAS, D. URBAN)
 - DRAF SERFOB (J.C. BOYRIE)
 - DIREN
 - Conseil Régional Languedoc-Roussillon (C. VIGNERON)
 - Conseil Général de l'Aude (J. LASSERE, M. YVROUX)
 - ONF (E. ALGER, A. RICHL)
 - Chambre d'Agriculture de l'Aude
- * Gestionnaires et organismes de la Forêt privée :
 - CRPF Languedoc-Roussillon (A. GUIRAUD et J. BEDOS)
 - CETEF GARONNAIS (P. GONIN)
 - COSYLVA (Ph. GAMET, B. LECLERCO)
 - Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs
 - Représentant régional des experts forestiers (A. VALETTE)
- * Organismes de Recherche:
 - GEODE CNRS Université de Toulouse Mirail (J. HUBSCHMAN)
 - INRA ENSA Montpellier UFR Science du Sol (J.P. BARTHES, S. BARTHES)
 - Université Paul Sabatier laboratoire d'écologie terrestre (T. GAUQUELIN)
- * Suivi scientifique
 - A. BRETHES (ONF Département des Recherches Techniques)

Outre les membres du Comité de pilotage, d'autres organismes et d'autres personnes ont été contactés :

- * J.-C. RAMEAU (professeur à l'ENGREF)
- * Inventaire Forestier National (IFN Montpellier, M. HUMBERT)
- * Météo France: Centres Départementaux Aude et Ariège, Centre Interrégional Sud-est * Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude (SESA, H. CASTEL) * M. DELPOUX (ancien professeur à l'Université Toulouse Paul Sabatier)

- * M. BORNAND (ancien chercheur à l'INRA ENSA Montpellier UFR Science du Sol)

Que toutes les personnes contactées lors de la préétude soient remerciées pour les informations communiquées et pour la connaissance de la région qu'elles ont pu nous transmettre.

SOMMAIRE

	page
CARACTERES GENERAUX DE LA REGION	7
1 – Domaine d'etude	9
2 – LES FORMATIONS GEOLOGIQUES ET SUPERFICIELLES	13
2.1 Histoire géologique	13
2.1.1 - Orogenèse et sédimentation jusqu'à la fin du Tertiaire	13
2.1.2 - Morphogenèse Quaternaire	16
2.2 Les formations géologiques	18
2.2.1 - Les roches sédimentaires	18
2.2.2 - Les formations superficielles du Quaternaire	24
3 – LES SOLS	29
3.1 - Référentiel Pédologique Régional	29
3.1.1 - Les unités pédopaysagère (UPP)	29
3.1.2 - Les unités typologiques de sol (UTS)	31
3.2 - La description d'un sol	33
3.3 - Les types de sol	35
4 – Le relief	37
4.1 - Le modelé	37
4.2 - Le réseau hydrographique	40
4.3 - Les types de situations topographiques	40
5 – LE CLIMAT	43
5.1 - Un gradient thermique élevé	44
5.2 - Des précipitations variables	49
5.3 - Deux vents très contrastés	51
5.4 - Synthèse climatique	52
5.5 - Le mésoclimat	56
6 – LA VEGETATION	57
6.1 - Les cortèges floristiques	57
6.2 - Les étages et séries de végétation	57
6.2.1 - L'étage collinéen	58
6.2.2 - L'étage montagnard	61
6.3 - Les groupements végétaux	63
6.4 - Les habitats	64
6.4.1 - CORINE biotopes	65
6.4.2 - Habitats Natura 2000	66
6.4.3 - Relation entre types de stations et habitats	67
6.5 - Les groupes écologiques	69
7 – LA FORET	77
8 – DEFINITION DE QUATRE SOUS-REGIONS	83
8.1 - La Piège	83
8.2 - La Malepère	83
8.3 - Le Bas-Razès	84
8.4 - Le Haut-Razès	84
PLAN D'ECHANTILLONNAGE	87
1 – METHODOLOGIE	89
1.1 - Modalités de prise en compte des facteurs écologiques pour réaliser le plan d'échantillonnage	89
1.2 - Prévision du nombre de relevés à réaliser	93
RESUME	95
BIBLIOGRAPHIE	101
ANNEXES	111

INTRODUCTION

A l'ouest de l'Aude s'étend une région de coteaux molassiques et de basses collines en contact avec les montagnes pyrénéennes : le Razès, la Piège et la Malepère. Avec 24 700 ha boisés sur une surface totale de 75 200 ha, cette région IFN dénommée "Razès et Piège" (dénomination qui sera conservée tout au long de l'étude) a un taux de boisement important, proche de la moyenne départementale (33 %). La proportion des boisements est cependant variable selon les quatre sous-régions naturelles : plus élevée dans le Haut-Razès et la Malepère que dans le Bas-Razès et la Piège.

Les **peuplements existants** ne sont pas toujours mis en valeur et **reflètent mal les potentialités du milieu**. Dans ces conditions, la mise en valeur des forêts nécessite une étude fine du milieu, rendue d'autant plus difficile qu'il n'existe pas de synthèse régionale en matière d'écologie forestière.

De nombreuses terres ont été boisées au cours de 50 dernières années. Dans le contexte actuel de reconversion des terres agricoles, ce mouvement peut se poursuivre, en particulier dans la Piège et le Bas-Razès qui présentent une surface importante de landes (9800 ha) et qui sont plus sensibles à la déprise agricole. Toutes les terres ainsi libérées n'ont pas un intérêt forestier mais la surface concernée par les plantations peut s'avérer importante. Toute intervention doit alors s'appuyer sur l'analyse du milieu pour choisir l'essence et la technique de plantation appropriées.

Le catalogue des stations forestières répond à ces besoins : il inventorie et décrit les différentes conditions de milieu présentes dans la région, appelées stations :

"Étendue de terrain de superficie variable, homogène au niveau de ses conditions physiques et biologiques: mésoclimat, topographie, composition floristique et structure de la végétation spontanée, sol. Une station forestière justifie pour une essence déterminée une sylviculture précise avec laquelle on peut espérer une productivité comprise entre des limites connues." (Delpech R. et al, 1985).

Le catalogue est un référentiel sur les caractéristiques stationnelles et un outil de diagnostic stationnel. Il est utilisé par les propriétaires et les gestionnaires pour connaître les potentialités forestières et les contraintes d'une station donnée. Il permet ainsi d'optimiser le choix des essences et d'éviter des erreurs dans l'amélioration des peuplements existants, le reboisement des peuplements dégradés ou le boisement des friches et terres agricoles (voir un exemple de fiche d'identité d'une station forestière en annexe).

La préétude est la première étape dans l'établissement d'un catalogue des stations forestières. Elle a pour objectif de faire le point des connaissances écologiques : recherches bibliographiques, enquêtes et vérifications sur le terrain débouchent sur la rédaction d'une monographie écologique. En cela, le présent travail concerne aussi bien les terrains forestiers qu'agricoles. Au-delà de cette synthèse, la préétude permet d'apprécier la variabilité écologique et de cerner les principaux facteurs qui la déterminent. Elle donne ainsi les éléments pour orienter le déroulement ultérieur de l'étude de stations et asseoir le plan d'échantillonnage utilisé lors des prospections de terrain.

Dans un deuxième temps, cette préétude se poursuit en effet par l'élaboration du catalogue des stations forestières selon la méthode phytoécologique mise au point par l'Institut National de Recherche Agronomique : les types de stations forestières sont définis à partir de relevés phytoécologiques représentatifs des différentes conditions stationnelles. Ce travail débouche sur la rédaction du catalogue des stations, outil pratique permettant d'évaluer les potentialités des parcelles pour choisir l'essence et l'option technique adaptées au milieu. Ce document reste cependant un document de base, technique, destiné aux gestionnaires et aux propriétaires avertis. Afin d'assurer la diffusion de ce travail auprès d'un large public et faciliter son utilisation sur le terrain, il est nécessaire de réaliser un document simplifié : le Guide pratique.

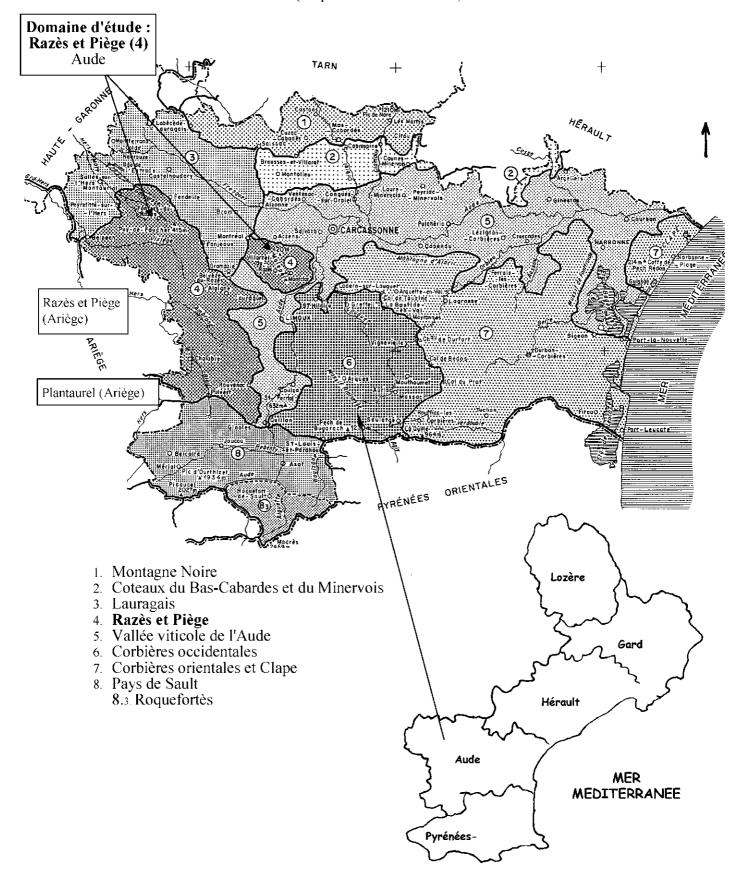
Les conseils sylvicoles formulés dans le catalogue sont basés sur les connaissances autécologiques générales des espèces forestières. Dans une **dernière étape**, il est donc nécessaire d'étudier les **relations stations** – **production** pour connaître l'adaptation régionale des essences aux stations identifiées dans le catalogue.

CARACTERES GENERAUX DE LA REGION

1 – DOMAINE D'ETUDE

La région IFN "Razès et Piège" est l'une des neuf régions forestières délimitées par l'Inventaire Forestier National dans le département de l'Aude :

<u>Fig. 1 – Régions forestières du département de l'Aude</u> (d'après carte IFN - 1989)



Cette région présente une homogénéité d'ensemble vis à vis des caractères géologiques, climatiques et topographiques, mais l'analyse détaillée révélera une région très diversifiée.

Le "Razès et la Piège" regroupent les cantons de Chalabre, d'Alaigne et une partie des cantons de Belpech, Salles sur l'Hers, Castelnaudary, Montréal, Fanjeaux et Quillan.

Cette région forestière s'étend sur une surface de 75 200 hectares, soit environ 12% du territoire départemental. La forêt couvre 24 700 hectares, soit un taux de boisement de 33%.

Elle est limitée à l'ouest par le département de l'Ariège dans lequel se prolonge la région IFN "Razès et Piège". Cette région constitue ainsi une zone à influence aquitaine dans le Languedoc-Roussillon. Au sud, elle est constituée par la terminaison du Plantaurel ariégeois, bordée par le relief pyrénéen et les premiers contreforts du Plateau de Sault. A l'est, la vallée alluviale de l'Aude détermine, elle aussi, une frontière. La vallée du Sou isole le Massif de la Malepère qui est rattaché à la région forestière "Razès et Piège" par analogie géologique et topographique.

Nous sommes ainsi en présence d'un ensemble de collines aux portes de l'Aquitaine, dont l'altitude, le climat et la géologie contribuent à dessiner de petits 'pays' (fig. 2) :

- au nord-ouest, la Piège : zone à pressions agricoles et pastorales importantes, mais où les taillis et les friches sont plus importants que dans le Lauragais voisin. Les reliefs culminent à 200-300 m et jusqu'à 415 m au Puy de Faucher.
- au nord-est, la Malepère : massif isolé entre les vallées du Sou, de l'Aude et le Canal du Midi qui culmine à 444 m au Bois de las Monjos. La forêt domine dans le paysage, la vigne étant plantée sur les terres les plus riches.
- au sud, le Razès: il s'étend des abords de la Vixiège (au nord) au Plateau de Puivert (au sud). On distingue généralement deux sous-ensembles: le Haut et le Bas-Razès. Le *Haut-Razès* regroupe le Chalabrais et le Plateau de Puivert, parfois appelé localement 'Kercorb'. Forêts et landes dominent, les cultures étant cantonnées dans les vallées. C'est la région la plus haute, aux abords des Pyrénées, avec l'extrémité est du Plantaurel (777 m). Le *Bas-Razès* est une zone intermédiaire entre Haut-Razès et Piège, de Fanjeaux (au nord) aux environs de Pomy (au sud). Moins agricole que la Piège, on commence cependant à voir la vigne à l'est; taillis et friches occupent les croupes et quelques rares futaies se cantonnent dans les fonds argileux.

Cette région forestière se prolonge en Ariège par une zone dénommée 'les Confins du Razès et de la Piège" et, dans sa partie sud, par le 'Plantaurel'

<u>Fig. 2 – Localisation de la région forestière "Razès et Piège"</u> (d'après carte IGN 1 : 250 000 n° 114)

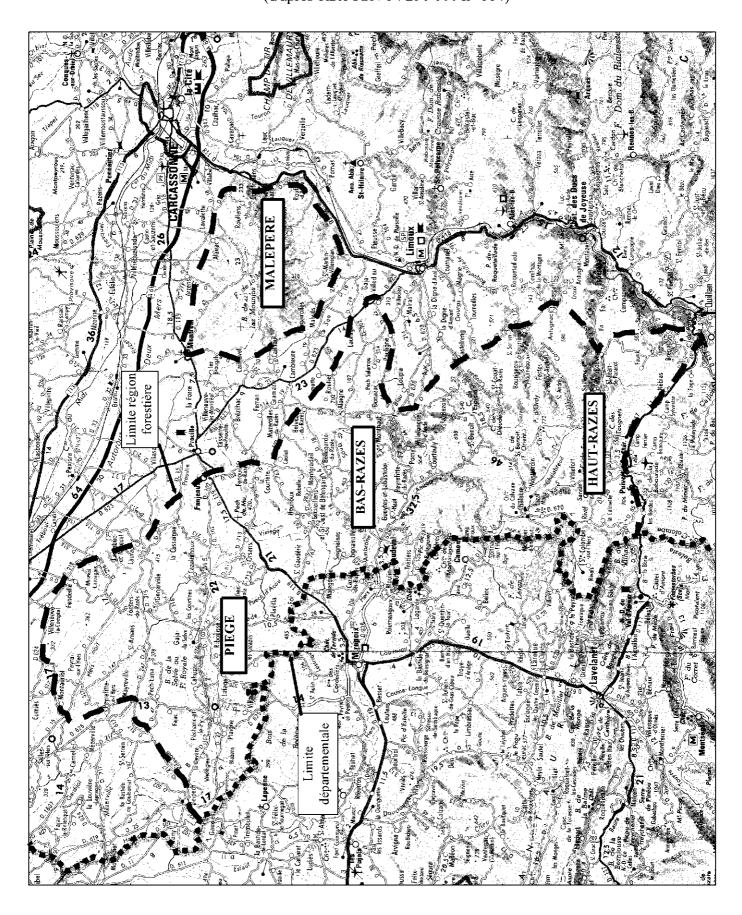
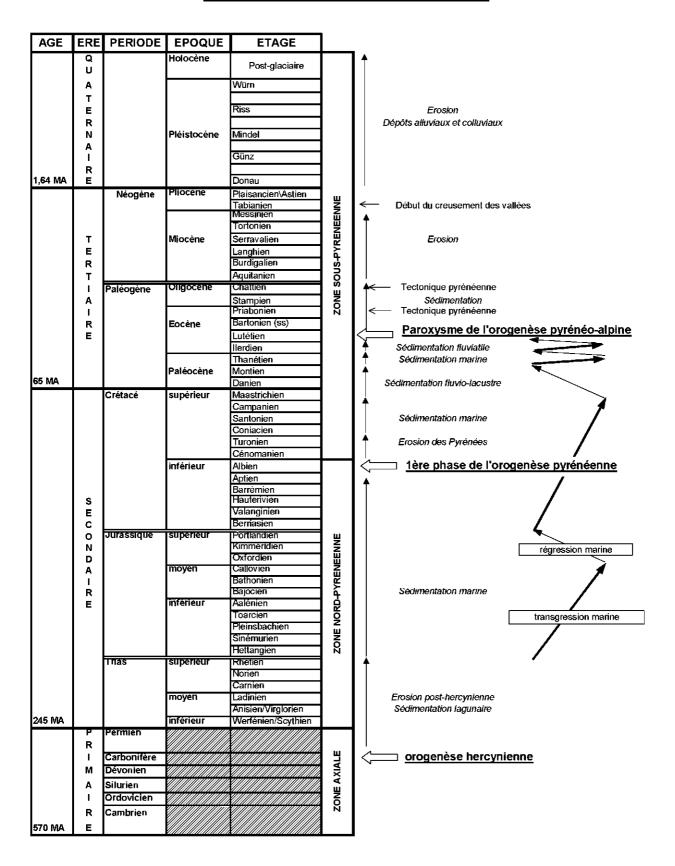


Fig. 3 - Evénements géologiques majeurs.



2 – LES FORMATIONS GEOLOGIQUES ET SUPERFICIELLES

2.1 – HISTOIRE GEOLOGIQUE

Le substrat des coteaux de la Piège et du Razès est formé de sédiments très variés provenant essentiellement du démantèlement des reliefs pyrénéens. La connaissance des cycles sédimentaires et orogéniques qui ont formé les Pyrénées (fig. 3) permet de mieux comprendre la diversité des formations géologiques.

2.1.1 - Orogenèse et sédimentation jusqu'à la fin du Tertiaire

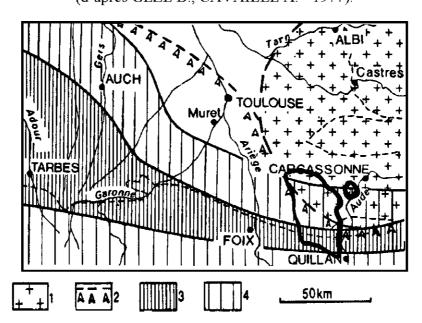
L'histoire géologique de la région est largement dépendante de la formation des Pyrénées qui ont subi deux cycles orogéniques : hercynien à la fin du Primaire, pyrénéo-alpin de la fin du Secondaire au milieu du Tertiaire.

* Formation de la zone axiale et de la zone nord-pyrénéenne : soulèvement de la chaîne hercynienne au Primaire et sédimentation jusqu'à l'Aptien :

Le début du Primaire est marqué par un dépôt de matériaux sur le socle précambrien. Ces terrains sont ensuite déformés et soulevés d'est en ouest lors de la formation de la **chaîne** hercynienne; ils vont constituer la "zone axiale" des Pyrénées.

Jusqu'à la fin du Crétacé inférieur, cette montagne subit une érosion intense tandis qu'une sédimentation lagunaire puis marine se dépose au pied de la chaîne pour former la "zone nord-pyrénéenne". Sous le poids des sédiments accumulés dans le sillon marin, le socle s'affaisse peu à peu et crée un bassin (phénomène de subsidence sédimentaire). La région "Razès et Piège" est ainsi recouverte par une mer allant du Golfe du Lion au Golfe de Gascogne (fig. 4).

Les seuls terrains de cette période qui affleurent dans la région sont ceux de l'Aptien (Crétacé inférieur) dans le bassin de Quillan : marnes dans les fonds de vallées et calcaires récifaux sur les replats et les crêtes (feuille de Quillan : n6a3U, n6b-7a, n6bU; feuille de Lavelanet : n7a, n6bU). Ces terrains, très peu représentés dans le Razès, s'étendent essentiellement dans la région forestière voisine du Pays de Sault ; ils seront donc exclus de l'étude et ne seront pas échantillonnés.



<u>Fig. 4 - Sédimentation pendant le secondaire</u> (d'après GEZE B., CAVAILLE A. - 1977).

- 1. Zone émergée pendant le Trias et Jurassique.
- 2. Limite Nord des faciès gypso-salins du Trias. .
- 3. Mer du Crétacé inférieur.

4 . Mer du Crétacé supérieur.

limite de la région étudiée

* Soulèvement des Pyrénées à partir de l'Albien et sédimentation à dominante marine : début de la formation de la zone sous-pyrénéenne :

A partir de l'Albien, une nouvelle orogenèse, par affrontement des plaques ibérique et européenne, plisse les formations secondaires et chasse la mer. Il se crée ainsi une chaîne de collision intracontinentale, avec un système de plis et de failles de direction principale est-ouest : c'est la chaîne des Pyrénées. Les plus remarquable de ces failles sont la Faille nord-pyrénéenne (accident frontal nord-pyrénéen), qui sépare la zone axiale de la zone nord-pyrénéenne, et le Chevauchement nord-pyrénéen (ou Front nord-pyrénéen), qui sépare la zone nord-pyrénéenne et sous-pyrénéenne et qui délimite au sud la région étudiée (fig. 5).

En même temps que la surrection de cette chaîne, le bassin au pied des Pyrénées s'affaisse. Il se crée un sillon subsident, qui s'étend du Chevauchement nord-pyrénéen à la Montagne Noire : c'est la **zone sous-pyrénéenne** (fig. 5).

Trézier

Zone souspyrénéenne

Chalabre

Puivert

Zone nordpyrénéenne

Echelle: 1/500 000

Fig. 5 - Schéma structural (d'après JAFFREZO M. - 1977)

Chevauchement Nord-Pyrénéen.

_____ Failles.

Terrains du Secondaire.

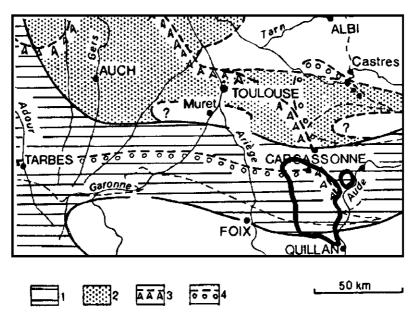
Terrains du Tertiaire et Quaternaire.

--- Limite partielle de la zone étudiée.

Ce sillon connaît une succession de transgressions et de régressions marines :

- la 1^{ère} transgression, au **Crétacé supérieur** (formations géologiques codées c6 et c7), amorce sur le versant nord des Pyrénées une nouvelle série sédimentaire. De cette période, on retrouve aujourd'hui des dépôts marneux dans les dépressions et des dépôts de calcaires et de grès sur les hauteurs.
- elle est suivie par une régression comme en témoigne le passage de faciès marins à des faciès continentaux (calcaires lacustres et argiles rouges). Au début de l'ère Tertiaire (**Dano-Montien**, e1), se mettent en place des dépôts fluvio-lacustres : argiles rouges, calcaires, marnes associées à des lentilles conglomératiques (dans l'anticlinal de Puivert) et galets constitués de roches Secondaires pyrénéennes.
- une nouvelle transgression marine venue de l'ouest, d'origine eustatique (par variation du niveau marin due à la fonte des glaces et aux glaciations), perturbe cet environnement. Elle est annoncée par des dépôts de calcaires à Milioles au **Thanétien inférieur** (e2a), suivi de dépôts marneux intercalés de calcaires.
- au **Thanétien supérieur**, la mer se retire. Des marnes et des calcaires d'origine laguno-lacustres commencent alors à se déposer (e2bC). Puis des sédiments fluviatiles s'accumulent dans des cônes de piémont alimentés par les reliefs pyrénéens : marnes rouges, grès et conglomérats (e2bM).
- à l'Ilerdien (e3), la mer revient par l'ouest et recouvre à nouveau le bassin souspyrénéen (fig. 6), ce qui conduit à une sédimentation marine : dépôts de calcaires gréseux et marno-gréseux, de marne. Cependant, des dépôts détritiques fluviatiles se sont parfois intercalés dans les séquences : conglomérats, grès, marnes gréseuses...
- à la fin de l'Herdien, la mer se retire définitivement.

Fig. 6 – Sédimentation pendant l'Eocène (d'après GEZE B., CAVAILLE A. - 1977)



- 1. Eocène inférieur marin.
- 3. Limite Nord des argiles gypsifères à l'Eocène supérieur.
- 2. Eocène inférieur continental. 4. Limite Nord des poudingues d'origine pyrénéenne à l'Eocène supérieur limite de la région étudiée.

Ainsi au Secondaire commence à se dessiner un bassin sédimentaire, mais avec une étendue sensiblement différente de l'actuel Bassin Aquitain. De cette époque datent les terrains présents à l'extrémité est du Plantaurel et sur le Plateau de Puivert, qui sont essentiellement des dépôts calcaires et marneux.

* Paroxysme de l'orogenèse pyrénéo-alpine au Lutétien et sédimentation à dominante continentale : fin de la formation de la zone sous-pyrénéenne :

La grande chaîne de montagne, allant des Pyrénées aux Alpes, se soulève de manière importante entre le **Lutétien** inférieur et moyen, entraînant le plissement des sédiments : c'est le **paroxysme de l'orogenèse pyrénéenne**. Cette évolution s'accompagne en aval d'un mouvement continu de subsidence, ce qui favorise une sédimentation puissante.

Les dépôts issus de l'érosion des Pyrénées sont alors charriés vers des cônes de déjection, au débouché d'anciens torrents (matériaux détritiques fluvio-torrentiels). Ces cônes sont ensuite consolidés en poudingues. Vers le centre du bassin, les traînées de graviers deviennent de plus en plus étroites alors que les dépôts fins dominent.

Au Lutétien (e5), des apports continentaux, essentiellement d'origine pyrénéenne, sont entraînés par des torrents et des fleuves. Ils se déposent dans un bassin subsident et constituent la **formation molassique de Carcassonne**. C'est le début des dépôts molassiques qui vont donner la majorité des terrains affleurant du Razès et de la Piège.

Au Bartonien des dépôts molassiques continentaux constituent la "Molasse de Castelnaudary" au-dessus d'une surface de discordance. Sous cette surface, les terrains ont été plissés en grandes ondulations de direction est-ouest plongeant vers l'ouest. La "Molasse de Castelnaudary" a elle-même été faiblement plissée et dessine un synclinorium plongeant vers l'ouest, passant au niveau de Fanjeaux.

L'érosion des Pyrénées s'intensifie à l'**Oligocène**, sous un climat chaud et humide. La subsidence du bassin est plus forte dans la partie sud et à l'ouest, tandis que la bordure du Massif Central se soulève légèrement au nord. L'orogenèse se déplace ensuite vers l'ouest où l'on retrouve les dépôts les plus récents qui vont couvrir l'ensemble du Bassin d'Aquitaine.

A la **fin de l'Oligocène**, on assiste à une phase tectonique pyrénéenne majeure en aval du Front nord-Pyrénéen: les sédiments du Paléogène sont plissés avec ceux du Crétacé. De plus, on observe dans les bancs calcaires, un pendage général vers l'ouest, atteignant parfois 15-20° (CAVAILLE A. -1975). Ceci est dû à l'importante subsidence du bassin pendant tout l'Oligocène et le Miocène, mais qui est de plus en plus faible vers l'est.

On ne trouve pas de dépôts Miocènes et Pliocènes dans la région (fin Tertiaire). Au **Pliocène,** le relief:pyrénéen s'accentue et le bassin sous-pyrénéen se soulève progressivement.

2.1.2 - Morphogenèse Quaternaire

Durant le **Quaternaire**, le climat se refroidit périodiquement, permettant la formation de glaciers dans les Pyrénées et le creusement des vallées en bordure de la chaîne. Toute la molasse accumulée pendant les cycles sédimentaires du Crétacé et du Paléogène est ainsi remaniée par une morphogenèse active. Elle dégage les reliefs, pendant que se creusent les vallées et s'édifient les plaines alluviales, donnant à la région sa morphologie actuelle.

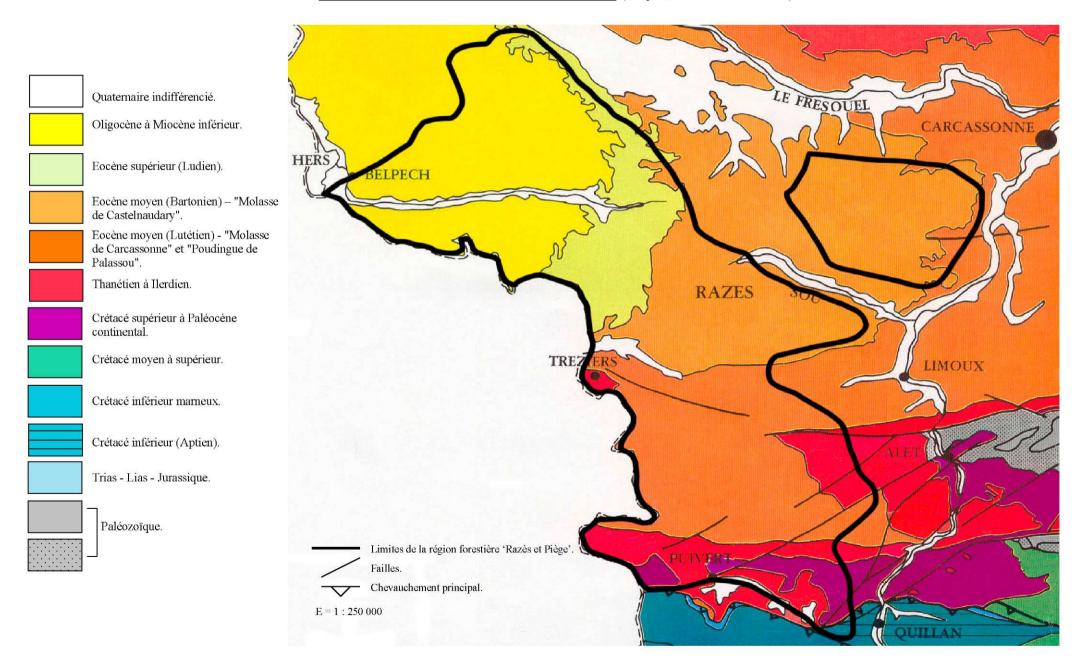
Les fleuves vont progressivement rejoindre leur tracé actuel en laissant des dépôts fluviatiles. Les vallées qui se sont creusées dans les molasses, peu résistantes à l'érosion, présentent des terrasses formées de poudingues, cailloutis et limons. Cependant, les alluvions anciennes sont rares et seules les terrasses récentes (Würm et post-Würm) sont représentées.

Les couches plus résistantes à l'érosion (bancs de calcaires et de poudingues) constituent des plates-formes et des côtes dans le bassin sédimentaire.

Le Razès et la Piège, dessinent ainsi un paysage de coteaux entaillés de vallées plus ou moins larges creusées par des ruisseaux et des rivières peu importantes.

Depuis la dernière glaciation du Würm, se sont développées les formations superficielles éluviales et colluviales, souvent reprises dans la formation des sols (pédogenèse).

Fig. 7 - Cadre géologique de l'Ouest Audois (d'après BILOTTE - 1989)



2.2 – LES FORMATIONS GEOLOGIQUES

Les formations géologiques présentes dans la région sont très nombreuses (voir tableaux pages 26 et 27). Leur définition, variable parfois selon les auteurs, est extraite principalement du Dictionnaire de géologie (A. FOUCAULT, J.F. RAOULT, 1995).

On distinguera d'une part les formations sédimentaires du Secondaire et du Tertiaire qui constituent le substrat proprement dit, d'autre part les formations superficielles du Quaternaire qui en proviennent et les recouvrent partiellement.

2.2.1 - Les roches sédimentaires

Les roches sédimentaires sont issues de la transformation de sédiments meubles en roches compactes par le phénomène de diagenèse. Il s'agit d'une transformation des dépôts accumulés dans le bassin subsident dans des conditions de température et de pression modérées : il y a tout d'abord compaction (diminution du volume par élimination d'eau entre les grains), puis cimentation (précipitation de la solution interstitielle entre les grains).

Les roches sédimentaires rencontrées dans la région sont composées de débris issus d'organismes vivants (roche sédimentaire d'origine chimique et biologique) ou de la désagrégation de roches préexistantes (roche sédimentaire détritique). Après un transport plus ou moins long, ces dépôts s'accumulent en strates successives, en milieu aquatique. Ils peuvent ensuite subsister à l'état meuble ou s'indurer.

Les roches sédimentaires se distinguent par leur mode de formation, leur composition et la granulométrie des éléments détritiques. Les principales roches rencontrées se subdivisent ainsi :

Groupe	Famille		Roche
Roche sédimentaire d'origine chimique et biologique			Calcaire et dolomie
Roche sédimentaire détritique	Rudites : débris > 2 mm	Eléments consolidés	Conglomérat : brèche et poudingue
		Eléments meubles	Agglomérats, cailloutis, moraines
	Arénites : débris de 2 à 0.0625 m	n	Sable, grès et molasse
	Lutites (ou pélites) : débris < 0,06	25 mm	Argile, argile schisteuse (argilite), schiste argileux, marne

Classification des principales roches sédimentaires rencontrées dans la région

Il faut noter qu'il existe de légères différences dans la définition des classes granulométriques selon les auteurs, en particulier entre la dénomination pédologique et géologique :

Définition des classes granulométriques en fonction de la taille des éléments (en mm)

Classe g	granulométrique	Définition pédologique	Définition	géologique
Elément	s grossiers	> 2	Rudites	> 2
Sable	Sable grossier	2 à 0,2	Arénites	2 à 0.0625
	Sable fin	0,2 à 0,05		
Limon	Limon grossier	0,05 à 0,02	Lutites	0,0625 å
	Limon fin	0.02 à 0.002		0,0039
Argile		< 0,002		< 0,0039

Dans la région, les roches sédimentaires se sont formées au cours de deux périodes plus ou moins continues : avant l'orogenèse pyrénéenne au Secondaire, puis à la fin du tertiaire et au début du Quaternaire.

2.2.1.1 - Roches carbonatées d'origine chimique et biologique : calcaire et dolomie

Les roches carbonatées sont composées d'au moins 50 % de carbonates représentées principalement par la **calcite** (carbonate de calcium CaCO₃) et la **dolomite** (carbonate de calcium et de magnésium (Ca, Mg) (CO₃)₂). Selon la proportion de calcite et de dolomite, on peut distinguer les **calcaires** et les **dolomies**:

Dénomination :	des roche	es carbonatées	selon la pro	portion de	calcite et de dolomite

		Proportion d	e carbonates	Effervescence à froid
		Calcite	Dolomite	avec HCl dilué à 10 %
		CaCO ₃	$(Ca, Mg) (CO_3)_2$	
calcaire	Calcaire pur	95 à 100 %	0 à 5 %	oui
	Calcaire magnésien	90 à 95 %	5 à 10 %	
	Calcaire dolomitique	50 à 90 %	10 à 50 %	
dolomic	Dolomie calcareuse	10 à 50 %	50 à 90 %	non
	(ou calcarifère)			(effervescence
	Dolomic pure	0 à 10 %	90 à 100 %	uniquement à chaud)

Les **calcaires** se présentent sous des formes variées qui peuvent être classées selon leur composition minéralogique, leur structure ou leur mode de formation.

Ils se sont surtout formés au Secondaire en milieu marin, mais aussi dans des dépressions lacustres (anciennes coulées de boues carbonatées). Ils forment en particulier des bancs calcaires discontinus, d'épaisseur variable, qui soulignent le relief selon leur dureté : replats, décrochements, cuestas.

On rencontre de nombreux faciès :

- bancs calcaires du Stampien moyen (g2b et g2c) : roux, grumeleux, passant souvent à des marnes, peu consistants et peu marqués dans la topographie.
- calcaire de Villeneuve-la-Comptal de l'Eocène supérieur (e7C1) : blanc, parfois cristallin (était exploité comme pierre à chaux). S'observe sous le village de Fanjeaux et au Sud sur le rebord du même plateau.
- calcaire de Hounoux de l'Eocène supérieur (e7C2) : riche en poudingues calcaires.
- calcaires du Lutétien (e5a et e5c1) : sous forme de bancs et poudingues discontinus, ce sont souvent des calcaires gréseux friables. Les plus anciens ont une origine marine, tandis qu'à la fin du Lutétien ils ont été formés en milieu lacustre. Ces formations sont très présentes autour des villages de Peyrefitte-du-Razès, Villelongue-d'Aude, Corbières, Trézier et la Bezole.
- calcaires marins de l'Ilerdien (e3a1) : souvent mêlés aux formations détritiques des chaînons audois.
- calcaires lacustres du Thanétien (e2a) : s'observent dans les structures anticlinales du Haut-Razès, sous forme de bancs discontinus.
- calcaires lacustres du Maastrichtien (c7b-e1) : forment la couche saillante des anticlinaux aux abords du Plateau de Sault.
- calcaires marins du Crétacé inférieur (n6bU et n6a3U) : calcaires massifs les plus anciens dans la région, formés dans un environnement marin avant le soulèvement des Pyrénées.

2.2.1.2 - Roches sédimentaires détritiques

Les sédiments détritiques résultent de l'érosion de roches préexistantes et du transport des débris, ils sont donc riches en grains hérités. Cette forme de sédimentation nécessite un flux sédimentaire beaucoup plus élevé que les autres types de dépôt, c'est à dire des pentes fortes et des rivières puissantes. Dans les bassins, ces sédiments sont transformés en roches dures à ciment calcaire, siliceux ou ferrugineux.

Conglomérat : brèche et poudingue

Les conglomérats sont des roches sédimentaires détritiques constituées d'au moins 50 % de débris de roches de taille supérieure à 2 mm, liés par un ciment de nature variée (argileux, calcaire ou siliceux). Au sein de ce groupe, on distingue les **brèches**, dont les éléments détritiques sont anguleux (débris ayant subis un faible transport), et les **poudingues**, dont les éléments sont arrondis (débris ayant subis un plus long transport, fluviatile ou autre). Ces roches sont **monogéniques** lorsque tous les éléments sont de même nature et **polygéniques** lorsqu'ils sont de nature variée, ce qui est le cas le plus fréquent.

Les formations conglomératiques de la région sont essentiellement représentées par **des poudingues** : cailloux arrondis par un long transport fluviatile, appelés galets, cimentés par de la silice, des oxydes de fer, de l'argile, du sable ou du calcaire. Les poudingues forment le plus souvent des bancs discontinus dans les formations géologiques du Tertiaire. Ce sont d'anciens chenaux de rivière résultant d'apports discontinus de débris d'érosion des Pyrénées :

- dans l'anticlinal de Puivert, on retrouve des chenaux conglomératiques avec des galets de nature variable du Primaire et Secondaire (poudingue polygénique), déposés au début du Tertiaire parmi des argiles et grès (e1).
- dans la région de Tréziers, on trouve des poudingues du Lutétien (e5b1) formés de galets schisteux feuilletés du 2aire consolidés par un ciment gréseux, ou des bancs de poudingues calcaires compacts (e5c2) formant des côtes entre Corbières et Pomy.
- dans la Malepère, affleurent des poudingues polygéniques à ciment calcaréo-gréseux du Lutétien (e5d).
- dans la Piège, au nord-ouest, les bancs de poudingues sont formés de petits galets très usés par les transports, soudés par un ciment calcaire (g2b, g2c).

Galets

Ces roches sont constituées d'éléments de plus de 2 mm qui n'ont pas été consolidées après leur dépôt.

Les galets se trouvent dans les alluvions fluviatiles, souvent à la base des matériaux déposés. Leur taille est d'autant plus importante que la vitesse du courant qui a permis leur transport est élevée, ce qui est fréquemment le cas à proximité des montagnes. Les dépôts sont bien granuloclassés à la différence des matériaux glaciaires.

Sable, grès et roche molassique

Le sable est une roche sédimentaire détritique meuble constitué d'au moins 50 % de débris de roches dont la taille est comprise entre 1/16 mm (0,0625 mm) et 2 mm. Les sables se caractérisent selon leur composition minéralogique et leur mode de dépôt (sables quartzeux avec au moins 85 % de quartz, sables fluviatiles à grains subanguleux, peu luisants et mal classés...).

Le grès est une roche sédimentaire détritique constituée d'au moins 85 % de grains de quartz plus ou moins arrondis, dont la taille est comprise entre 1/16 mm (0,0625 mm) et 2 mm. Ces grains sont cimentés par de la silice (grès à ciment siliceux pouvant passer à des grès

quartzeux puis des quartzites), du calcaire (partiellement dans les grès calcarifères, en totalité dans le grès calcaire ou grès calcareux), de l'argile ou d'autres minéraux (dolomite...).

Certaines formations sont composées exclusivement de grès; c'est le cas des grès de 'Labarre'(c7aG), dépôts fluviatiles cimentés par de la silice à la fin du Secondaire, et qui se retrouvent aujourd'hui dans l'anticlinal de Puivert. Mais, le plus souvent, le grès forme des chenaux dans les argiles ou des barres gréseuses dans des marnes.

Dans cette catégorie se classe la **molasse** (au sens strict) qui est un grès feldspathique à ciment calcaire. Les minéraux sont dominés par les grains de quartz associés à des feldspaths, des plagioclases souvent altérés, de la muscovite et plus rarement de la tourmaline. Quelques fragments de roches complètent le squelette : calcaire, schiste et moins fréquemment granite, gneiss. Le ciment est composé de calcite et d'argile en proportion variable, ce qui détermine des duretés différentes (J.C. REVEL, 1982). Le plus souvent bariolé, cette roche a une texture très variable, conglomératique à sableuse. Elle est souvent tendre et friable.

La mollasse est donc une roche sédimentaire, détritique, calcaire, à granulométrie grossière de sable, formant un ensemble compact pouvant passer à des grès. Elle ne doit pas être confondue avec la **formation molassique** représentée sur les cartes géologiques, regroupant des roches de nature variée issues de l'érosion des montagnes et déposées par les rivières (voir ciaprès).

Argile et marnes

Les argiles et marnes font partie de la famille des Lutites (ou Pélites). Ce sont des roches sédimentaires détritiques constituées de débris de roches dont la taille est inférieure à 1/16 mm (0,0625 mm).

Les argiles contiennent au moins 50 % de minéraux argileux auxquels s'ajoutent des minéraux variés (quartz, feldspath, mica) ainsi que des résidus d'organismes calcaires et de substances organiques. Ce sont des roches tendres et imperméables. Par argilite, on désigne parfois les roches argileuses peu stratifiées et indurées par compaction. Cette compaction peut créer une structure parallèle semblable à une schistosité (mais qui n'est pas une schistosité car d'origine non métamorphique), formant une argile schisteuse. Les schistes argileux et les schistes ardoisiers (pour partie) apparaissent lorsque les mécanismes d'induration sont plus intenses (à la limite des conditions de métamorphismes propres aux schistes), formant des roches à grain fin et homogène, à surface parfois légèrement satinée, noirs, gris, violacées.

Les **marnes** sont constituées d'un mélange de calcite et de minéraux argileux dans la proportion de 35 à 65 %. Elles sont moins compactes que les calcaires et moins plastiques que les argiles. Les marnes argileuses et les calcaires marneux constituent des termes de passage vers les roches argileuses d'une part, vers les calcaires d'autre part.

Effervescence à HCl dilué à 10 % % d'argile % de calcaire 100 0 Argile pure Non 95 à 65 Variable Argile calcareuse = marne argileuse 5 à 35 Mame 65 à 35 35 à 65 Oui Calcaire marneux = calcaire argileux 35 à 5 65 à 95 < 5 > 95 Calcaire pur

Distinction des argiles, marnes et calcaires

On trouve de nombreux faciès dans la région : des marnes noires, rouges, jaunes ou blanches dans les bassins de Quillan, Puivert et Nébias, des marno-calcaires en bordure des bassins de sédimentation...

2.2.1.3 - Formations sédimentaires

Dans le Razès et la Piège, les cartes géologiques répertorient principalement des formations géologiques, noms donnés aux ensembles de matériaux possédant des caractères géologiques, ou lithologiques communs.

Les formations conglomératiques.

Le "**Poudingue de Palassou**", formation la plus représentée dans le Chalabrais, représente une série sédimentaire continentale de 2000 m d'épaisseur. Elle regroupe un ensemble de couches détritiques résultant de la consolidation des cônes de déjection pyrénéens. Du sud au nord, les bancs de poudingues et calcaires diminuent en puissance, tandis que les intercalations de grès, marnes et argiles augmentent.

On distingue quatre niveaux dans le "Poudingue de Palassou":

- à la base, les **Couches de Léran ou de Fa** (e3c-5(a) ou e3b-5(a)) : ce sont des marnes intercalées de poudingues formés de galets de 10 à 15 cm de diamètre d'origines diverses (BILOTTE 1988).
 - Elles affleurent dans les dépressions du Haut-Razès : Villefort, Bourrigeole...
- au-dessus, le **Poudingue des Serres** (e3c-5(b) ou e3b-5(b)), où prédominent des grès avec jusqu'à 40% de conglomérats. Des galets calcaires, de 50 à 80 cm de diamètre, forment des bancs de 10 à 20 m d'épaisseur, mal consolidés, qui se désagrègent rapidement à l'air. Ces galets sont granitiques entre St Couat et Bourrigeole. Cette formation a un rôle majeur dans la morphogenèse : elle matérialise la cuvette de Chalabre en formant des buttes massives autour de Chalabre, elle forme les reliefs du col de Festes ainsi que les plateaux qui dominent à l'est, le pays de Festes.
- puis, les Couches de Belloc ou de la Bastide de Bousignac (e3c-5(c)) : ce sont essentiellement des marnes, avec quelques lentilles calcaires et complexes conglomératiques.
- enfin, les **Couches de Limbrassac** (e3c-5(d)) : ce sont aussi des marnes, avec des lentilles conglomératiques irrégulières. Cet étage se termine par une couche marneuse au niveau de Pomy, avant de passer à la "Molasse de Castelnaudary" (marnes avec poudingues à forte proportion de galets granitiques) au nord.

Les auteurs de la carte géologique de Lavelanet (BILOTTE et al 1988) ont classé la "Molasse de Castelnaudary" (formation identifiée dans la carte de Mirepoix, CAVAILLE - 1976) dans la partie moyenne du "Poudingue de Palassou" au-dessus des Couches de Limbrassac car elle constitue une formation isolée dans le synclinal de Festes, au sein des formations du Poudingue de Palassou proprement dit.

Pour être moins ambiguë, nous distinguerons d'un côté le Poudingue de Palassou, formation à dominante marneuse et conglomératique, d'âge llerdien, et de l'autre côté, la "Molasse de Castelnaudary" (voir chapitre des formations molassiques), d'âge Bartonien.

Formation molassique

La formation molassique est un ensemble de roches variées issues de l'érosion des montagnes et déposées par les rivières : elle résulte donc d'une sédimentation continentale fluviatile. Elle est constituée de plusieurs types de roches de dureté variable, dont la composition oscille entre trois pôles : argileux, calcaire et sableux.

Chaque séquence sédimentaire présente une logique de dépôt, depuis les matériaux grossiers jusqu'aux matériaux fins. Une séquence complète présente de bas en haut :

- **conglomérats**: galets ou graviers de quartz, grès ou calcaire liés par un ciment argilo-calcaire. Ces formations détritiques, souvent accompagnées de sables, seraient issues d'un ancien réseau hydrographique, antérieur au réseau actuel quaternaire. Ces dépôts relictuels recouvrent les croupes et ont un rôle morphologique majeur;
- formations sableuses présentes sous forme de lentilles et de couches ;
- molasse au sens strict, chaque banc présente un granoclassement, allant d'une base à sables grossiers à un sommet à grains fins. Avec une cimentation variable, on a soit des grès compacts pouvant être siliceux, soit le plus souvent, des grès calcaires tendres, soit des sables non consolidés;
- macigno : grès feldspathique à ciment abondant calcaréo-argileux ou argilo-calcaire, les grains hérités sont plus petits que dans la molasse ;
- roches argileuses : essentiellement des marnes, soit homogènes soit à grumeaux calcaires. Elles constituent la majorité des terrains affleurants. Ces roches sont affectées par une marmorisation générale et ont tendance à se débiter en prisme ;
- calcaire : en bancs discontinus, de composition variable, parfois très purs (domine entre Corbières et Villelongue) ;
- paléosol : sol ancien, formé dans des conditions climatiques différentes des conditions actuelles ; il se comporte alors en matériau d'origine pour le sol récent.

Ainsi le terme usuel de "molasse" (au sens large) désigne des roches de nature très différente et il est préférable de parler de formation molassique (on gardera cependant l'appellation "Molasse de Carcassonne" et "Molasse de Castelnaudary" pour éviter de modifier ces noms donnés par les géologues et utilisés localement).

Deux grandes formations molassiques se distinguent dans la région étudiée :

- "Molasse de Carcassonne" du Lutétien supérieur (e5c2) : correspond à un passage latéral du Poudingue de Palassou vers une formation plus marneuse dans le centre du bassin sédimentaire (BILOTTE 1989). Elle forme une dépression parallèle aux chaînons audois où les bancs calcaires dominent largement.
- "Molasse de Castelnaudary" du Bartonien (e6 ou e6-7) : composée d'une alternance de sables, grès, argiles, avec de nombreuses intercalations de bancs de poudingues et de graviers. Elle est aussi très épaisse (jusqu'à 700 m) et compacte. Les galets et graviers, y sont en majorité des granites, des grès marron et schistes à andalousites, schistes verts ou noirs, calcaires dolomitiques noirs, calcaires violacés et métamorphisés et des quartzites (LENGUIN 1977).

Cette formation molassique constitue la majeure partie du substrat de la Malepère (manifestation la plus orientale du système molassique Aquitain). Elle est très riche en bancs de galets de 2 à 10 cm de diamètre, unis par un ciment gréseux.

- formations molassiques du Ludien au Stampien : ce sont des amas irréguliers de sables, grès, argiles plus ou moins calcaires, à texture grossière, associés à des marnes et des bancs de calcaires et poudingues.

L'érosion a modelé dans ces formations molassiques un paysage de collines sans organisation précise, qui supporte des sols lourds et profonds, ou bien des sols superficiels où la roche dure affleure sur les revers de pente. Souvent, dans la "molasse de Castelnaudary", les bancs durs plongeant vers le Nord, déterminent une série de reliefs monoclinaux qui présentent un versant Nord en pente douce et un versant Sud en pente forte.

2.2.2 - Les formations superficielles du Quaternaire

Les dépôts alluviaux

Lors de chaque phase glaciaire, les rivières ont accumulé des alluvions, décapées ensuite lors des phases interglaciaires. Ainsi se sont constituées des terrasses successives d'autant plus épaisses qu'elles sont anciennes. Dans les grandes vallées, comme celle de la Garonne, on peut distinguer jusqu'à six niveaux, ce qui n'est pas le cas dans la région étudiée :

- hauts-niveaux (Fv) : alluvions déposées pendant le Günz-Donau, se retrouvant à 95-100 m au-dessus du niveau actuel des cours d'eau. Formées de cailloutis quartzeux très altérés d'origine pyrénéenne (CAVAILLE A. -1975). Insignifiantes dans la région étudiée : une plage entre Montauriol et Peyrefitte-sur-l'Hers dans la Piège.
- hautes terrasses (Fw) : alluvions déposées au Mindel formées de traînées de cailloutis quartzeux moins altérés que les précédents. Représentées dans la région autour de Belvèze-du-Razès .
- moyennes terrasses (Fx) : alluvions déposées pendant le Riss, non représentées dans la région.
- basses terrasses (Fy): alluvions déposées pendant le Würm, qui dominent de quelques mètres les basses-plaines de la Vixiège, de l'Hers, de l'Ambrone ou du Sou. Ce sont des couches de galets et graviers avec des limons argilo-sableux souvent décalcifiés d'origine fluvio-glaciaire (BILOTTE M. et al -1988).
- basses plaines (Fz): dernier niveau le plus représenté dans la région. Ces alluvions dont la composition dépend de celle du bassin versant, recouvrent le fond de toutes les vallées le long des ruisseaux et rivières. Ce sont des bancs de sables fins dans la région molassique du Razès, des argiles compactes peu calcaires pour la Vixiège et ses affluents, des sables riches en cailloux pour l'Hers et ses affluents (CAVAILLE A. -1976).

Les formations de pente

Les formations de pente sont dues principalement aux phénomènes de **colluvionnement** et de **solifluxion**. Ces phénomènes se produisent le plus souvent dans les molasses Oligocènes et Eocènes.

Les colluvions (gRc, Cym, C2, C ou CF) sont issues des phénomènes de glissements de terrain. Ils recouvrent les bas de versants, les fonds de vallon et les surfaces planes de colluvions et éboulis. Ceci surtout dans les zones marneuses : de petites dépressions fermées pouvant être colluvionnées par des débris des roches environnantes (dans la Malepère elles sont souvent plantées de vignes), ou des argiles compactes hydromorphes comme dans le bassin de Nébias dans le Haut-Razès (formation d'origine karstique : K).

Les solifluxions se rencontrent sur les versants à faibles pentes du Razès. Ce sont des formations argileuses plus ou moins sableuses et caillouteuses, provenant de l'érosion des marnes et molasses Oligocènes en milieu humide, pendant les périodes périglaciaires.

Les éboulis récents (E ou EPG) : sur les fortes pentes calcaires des blocs peuvent se détacher et former des cônes d'éboulis à éléments grossiers non soudés (surtout le long du Front nord-pyrénéen).

Il faut noter que la dissymétrie générale des vallées de l'Aquitaine (formations de pentes en exposition Nord et Est) est moins générale dans la Piège et le Razès (CAVAILLE/A. -1976).

Les formations superficielles et limons de la Piège (FRy) sont le résultat du remaniement au Würm d'alluvions anciennes, de colluvions et de solifluxions, matériaux accumulés par la suite dans le haut bassin de la Vixiège à cause du faible débit des cours d'eau.

Les formations éluviales.

Sur les surfaces planes et les plateaux calcaires, le ruissellement dissout la roche en surface pour donner un matériel meuble plus ou moins caillouteux et argileux, **les éluvions**. De même, dans les vallées, l'action de l'eau transforme la partie superficielle des molasses en sables, des marnes en argiles, ou fait apparaître des bancs de poudingues issus de la roche sous-jacente.

Ces formations éluviales se trouvent surtout dans le Bas-Razès et la Piège (R ou Rm ou gRe) : elles sont sableuses ou caillouteuses selon la roche sous-jacente dont elles sont issues.

Les læss

Des lœss (OEy) sont identifiés en quelques lieux isolés : ce sont des affleurements en bas de versant ou au fond de vallées étroites, de limons fins non structurés, sans doute d'origine éolienne.

Echelle stratigraphique des formations géologiques rencontrées dans la région forestière Razès-Piège d'après les cartes géologiques au 1/50 000 (1/2)

1	ERE		SYSTEME (PERIODE)	0	ETAGE			1988	1975	1976	1977	1989	1970	1976
Hallocome Pentica Campulation Campul		et SOUS	SYSTEME	etS	OUS ETAG		code*	Lavelanet	Castelnaudary	Mirepoix	Limoux	Quillan	Saverdun	Pamiers
Public P	o n	Holocène			נפ			FC, CF, K, EPG	C2 (colluvions) R (éluvions)				gRc (col), gRe (élu)	Rm: éluvions
Philogenesis Particular P	4 T			Pentes		st-Würm								
Pleisteche 10 Planesterment 1 Planes	ы	-			_	0.000								
Nicoted Page	24			Basses-plaines	 ∢ 			Fz		Fz	Fz	Fz	Fz	Cym, Fz
Pictotice Moy-correction Richard Five Fiv	Z.		sup.	Basses-terrassses		üтш		Fy		Fy, FRy	Fy			Fy, OEy (loess)
Filescent Fil	A	Distraction	moy.	Moy-terrasses		SS	FX							
Nicotine Placeter Placeter Placeter Placeter Property Property Property Placeter	-	TIERROCEIE		Hautes-terrasses		indel	Fw			FW				
Nétagène Photocher	K 1		Jii	Hauts niveaux		zui	£		Fv					
Motorine Transmission Parameter P	4		- i	3	٦	han	1							
Nétégère 70 jgochie Chaintainen 172 172 172 172 172 172 172 173 173 173 173 173 173 173 173 173 173 173 173 173 173 173 173 173 173 173 173 173 173 173 173 173 173 173 173 173 173 173 173 173 173 173 173 173 173 173 173 173 173 174 174 174 174 174 174 174 174 174 174 174 174 174 174 174 174 174 174 174 174 174 174 174 174 174 174 174 174 174 174 174 174 174 174 174 174 174 174 174 174 174 174 174 174 <th></th> <td></td> <td>Luoce</td> <td></td> <td>Astrem</td> <td>1</td> <td>72. 72</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td>			Luoce		Astrem	1	72. 72							
Ningitut			Miocène		nien		911							
Time		Néogène		Ц	iien		m5							
Oligochie Aguitatien mil Economical Stampion Economical					lien		4 5							
Oligocène Clautten Slampien Elementary Slampien Sl					nien		шI							
Sumpient	ı		Oligocè		5		હ્યુ			=			g3-2c: marnes + molasses	
Samoisen Electine Samoisen Samoisen Electine Samoisen	- E K I			Stamp		атрієп	S	*		g2c, g2b: mames + molasses + bancs cal et			g2b: marnes + molasses +	g2c: marnes + molasse + bancs de pdg et cal
Samoisien gi Samo									- 3	gpd			bancs cal sup	g.co.molasses + bancs de pdg et cal
Paléogine Focine Cuisen Cousien Cous	4 - 2			(s.1)		nnoisien	18			gl-2a. marnes + molasses				
Palassou	4					dien	£9			e7: mames + calcaires (e7C1, e7C2)				
Dational 1897					(11)			moy, du	e6: molasses de Castelnaudary	e6. molasses de Castelnaudary	e6-7; molasses de Castelnaudary			
Description Continue Contin		Paléogène		7						e5c2: molasses de Carcassonne + cal +				
Luteiten c5 c5cl: cal + pdg (e5cl C) c5d: molasses + pdg c5cl: cal + pdg (e5cl C) c5d: molasses + pdg c5cl: cal + pdg (e5cl C) c5d: molasses + pdg c5cl: cal + pdg (e5cl C) c5d: molasses + pdg c5cl: cal + pdg (e5cl C) c5d: molasses + pdg c5cl: cal + pdg c5cl: cal + pdg (e5cl C) c5d: molasses + pdg c5cl: cal + pdg c5cl:				тоу.						marnes	8 8		200	
Herdien Cuisien e4 e5a.cal e5a.cal e5a.cal e5a.cal e3b.: marno-cal e3b-c. marno-cal e3b-c. marnos + grès + gab. marnos e3b.c. marnos + grès + gab. marnos e3b.c. marnos + grès + gab. marnos e3b.c. marnos + grès + gab. marnos e3a.c. marnos + gab. marnos + gab. marnos e3a.c. marnos + gab. marnos + gab. marnos e3a.c. marnos + gab.					8		ę			e5cl: cal + pdg (e5cl C) e5b2: marnes + argiles +	e5d: molasses + pdg (congl à galets de granites)			
llerdien Cuisien e4 e3c-5(d.c.b.a) pdg e3n-s: mamo-cal c3b-c: mames + grès + gab-c: mames e3b-c: mames e3a-b:			Eocene							pdg + grès e5bl: pdg e5a: cal				
Sparnacien e3 pdg e3n-s: marno-cal c3bec: marnes + grès + c3bec: marnes + grès + c3bec: marnes c3bec: marnes c3bec: marnes c3bec: marnes c3a-bec: marnes				Ilerdi	Γ	isien	e4							
Sparnacien e3 pdg e3b.c. marnes + gres + e3b.c. marnes e3a-b. marnes e3a-b. marnes e3a-c. e1 + marnes					<u></u>		0 0	e3c-5(d,c,b,a): pdg e3m-s: mamo-cal				e3b-5(b et a): pdg +		
e St. cal + marnes e Sa-b: marnes e Sa-i - cal + marnes + crès				inf.	S	аттасіеп		23b-c. mames + gres + ode				couche de Fa e3b-c: grès		
mac + orthe								3b. cal + mames				e3a-b: mames		
							9 6	s3a-b: mames				e3a: calcaires	-	

Echelle stratigraphique des formations géologiques rencontrées dans la région forestière Razès-Piège d'après les cartes géologiques au 1/50 000 (2/2)

1976	Pamiers				8							
0161	Saverdun											
6861	Quillan	e2b: mames rouges	e2a: calcaires + mames	el b: marnes	c7b-ela: calcaires	c6b-7a. marnes c6b-7aG: grès	с5bМ: татея	c4b-5a: marnes		c2: cal,		(n6b-7a: marnes) (n6bU: calcaires) (n6a3U: calcaires)
1261	Limoux							20 20 20				
1976	Mirepoix											
1975	Castelnaudary											
1988	Lavelanet	e2bM: marnes rouges e2bC: cal + marnes	e2a: calcaires	el : argiles rouges + grès + conglomérats	c7b-e1: cal lacustres c7b: argiles rouges c7aG: grès						(n7a: mames noires)	(n6bU; cal) n5-6 (n6a3U; cal) n6a3M; marnes
B	-	29		el	70	93	55	7	rg	cl-2	Lu Lu	n5-6 (
		sup, Thanètien	inf,	Dano-Montien	Maastrichien	Campanien	Santonien	Coniacien	Turonien	Cénomanien	Albien	Aptien
			Paleocene			dns						inf
			Paléogène				100 may 1970	Crétacé				
		⊢ घ ≅ :	H H 4	I N H		νыυс	2	PD	-	œ	ы	

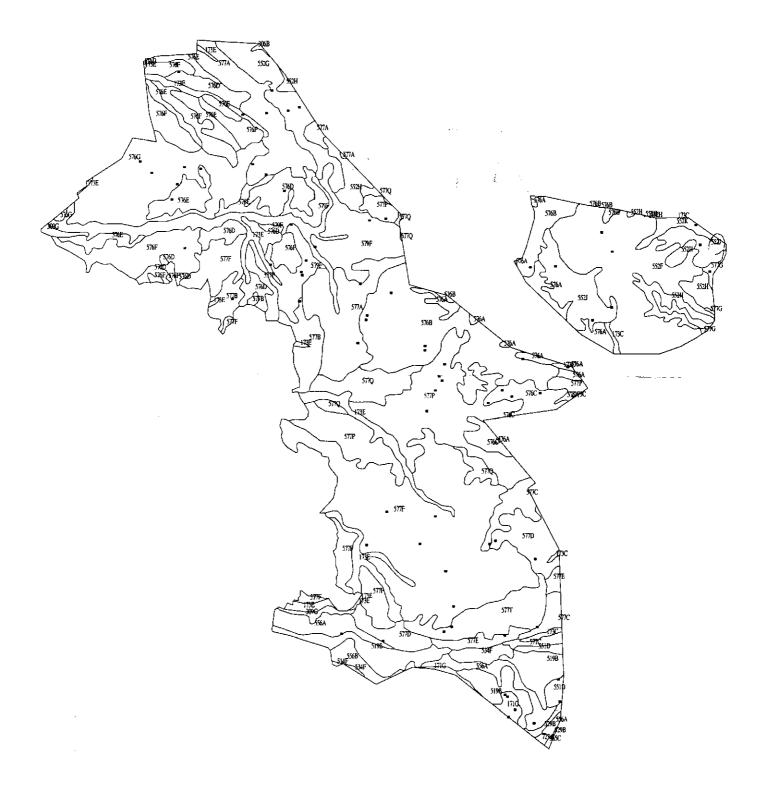
le code des formations géologiques correspond à celle des cartes géologiques au 1 / 50 000
 Remarque une même formation peut avoir deux codes différents selon l'interprétation de l'auteur (par ex. e3b-5 est équivalent à e3c-5)

col = colluvions Sup = Supérieur élu = éluvions moy = moyen cal = calcaire inf = inférieur pdg = poudingue

<u>Fig. 8 - Extrait de la carte des Pédopaysages : Razès et Piège</u> (URF Science du Sol – INRA – Montpellier – P. FALIPOU 12/01/2000)

E = 1 : 250 000

Nombre d'UTS = 36; Nombre de profils = 78; Surface totale = 75 000 ha



3 – LES SOLS

3.1 - REFERENTIEL PEDOLOGIQUE REGIONAL

Il existe en Languedoc-Roussillon un **Référentiel Pédologique Régional** réalisé par l'INRA - ENSA Science du Sol de Montpellier dans le cadre d'un programme national de cartographie des sols: "Inventaire, Gestion et Conservation des Sols". Ce Référentiel constitue une synthèse des études pédologiques existantes (réalisées par les Chambres d'Agriculture, la Compagnie du Bas-Rhône...) complétée par des profils pédologiques réalisés par l'INRA - ENSA dans les secteurs non encore étudiés.

Cette base de données donne deux types d'informations complémentaires :

- une cartographie des types de paysage à l'échelle du 1/250 000. A cette échelle, il n'est pas possible de cartographier les types de sols. La carte fait donc appel au concept de paysage par analyse morpho-pédologique. L'unité cartographique de sol est appelée "unité pédopaysagère" (UPP); elle est le résultat d'un croisement de données climatiques, géologiques (cartes BRGM), pédologiques, topographiques (MNT, terrain) et floristiques (cartes de végétation, terrain). La carte est donc la traduction, sur un fond topographique, de l'organisation des sols au sein de 'pédopaysages' bien définis.
- dans une UPP délimitée sur la carte, se répartissent plusieurs "unités typologiques de sol" (UTS) caractérisées par un type de sol bien particulier. Celui-ci est défini à partir de profils pédologiques qui constituent l'information de base. Ces profils sont décrits par horizon et comportent des analyses de granulométrie, de calcaire, de pH, de matière organique... (voir exemple en annexe).

Dans la région forestière "Razès et Piège" :

- 35 UPP ont été cartographiées (nombre calculé après exclusion de l'UPP 723A située sur des matériaux exclus du domaine d'étude, voir 2.1.1 p. 13),
- 75 UTS ont été identifiées sur ces 35 UPP (une même UTS pouvant se retrouver dans plusieurs UPP),
- 105 profils ont été réalisés pour décrire les UTS dont 63 sont situés dans le Razès et la Piège (certaines UTS sont caractérisées par des profils réalisés dans une région voisine).

3.1.1 - Les unités pédopaysagère (UPP)

Les 35 UPP (voir fig. 8) appartiennent à trois grandes structures paysagères (BARTHES et al., 1999):

- les plaines alluviales récentes (4 UPP, code commençant par 1) : ce sont des zones de recreusements des rivières remblayées par des dépôts alluviaux récents. Dans les petites vallées, des apports latéraux colluviaux sont fréquents. Les sols formés sur ces plaines alluviales présentent une forte hétérogénéité texturale ; leur organisation et leur distribution est généralement aléatoire.
- les terrasses d'alluvions anciennes et glacis plio-quaternaires (2 UPP, code commençant par 3): ensemble de dépôts mis en place depuis le Pliocène jusqu'au Quaternaire qui s'organisent en terrasses depuis les plaines alluviales récentes jusqu'aux niveaux les plus anciens et les plus élevés. Les dépôts les plus anciens forment des glacis érodés et mal conservés.
- les collines, versants et bassins (29 UPP, code commençant par 5): zones complexes de transition entre les secteurs de plaines et les secteurs de moyennes montagnes (jusqu'à 800-900 m), hétérogènes au point de vue lithologique.

Fig. 9 - Répartition des UTS dans les UPP sur le Razès et la Piège

(URF Science du Sol – INRA – Montpellier – P. Falipou 12/01/2000)

UTS		10	1	J	J	-		-									-		UPP			-	-	-					1750	ř.			i .			
	nbre																											8					1		577T	
1	UTS 6	1	5	3	2	3	5	3	2	3	3	1	5	4	5	6	5	7	5	6	5	5	4	5	4	4	3	4	6	3	5	4	4	4	4	1
2	1							1				Ė	Ė														5									П
5	5				-								1		ļ				ı	1			1			1	匚									
10	1		-	T		-	-	1	2		-				H	-		_				-						-	_	_	1	_	_	I		
14	4														1_						1	1			1											
16	2					-	-	 	-	-	-	-	-	_	┢			_	1	1		1	_	1			<u> </u>	1	_		_	_	1	_	\vdash	
18	1																							i				35, 375 3						1		_
19	1			1			<u> </u>	1										L.							1					1	1		1			
21	Ť						H								-				-					_		1		_				-	_		1	-
22	1																	7.5											1		0 1					
24	3				H		-	-		H				_	1		1	_	_	_	_		_					_			1		1			
26	1												1																		Ė	-			\vdash	
41	1									<u> </u>								1												8						
43	2						-			2-3-3			-	-			1	1					_						_			- 13		_		
44	1															-		1					ij i													
46	1	_	_	-			-	-	-	-	-						-		-	4		1		1								70				
48	3												1														ı		ı							-
52	2			-		-		<u> </u>	e ce la						1			7000		1																
54	1			-			-			H			-		\vdash			—		-			H		_1_			-	ı	20	-		-	-		
57 58	3																														1	1				
60	2	_				-		\vdash	-	H					H		1	ı		-	-	-				_		<u>i</u>		_	1			_	1	=
61	1														1														S 10							
92 95	1	_	1	H				<u> </u>				i y		6				1																		
96	1		1																				-													\dashv
97	L		1																																	
98	1	_	1	\vdash																_					_	_		_			-			_	-	_
111	1	1																																_		
124 125	1			1					-			_									_		_							97°3 - 5						
126	1			1																\neg	\neg		-				-		-	-	-				\dashv	-
138 140	1				1	_		_																												
326	1	=					1				-		-		\dashv	-		-		-	-			-	-	-	-					_				\dashv
327	2						1												1															-		\Box
328 329	2			H		H	1				_	-			- 0	1	-	_		\dashv	-	-														
342	1	-05/61					1																									-				y
366	1 2		0250401317	-		1	_			5, 1000																										
368	ı					1															\rightarrow			555-57000		=									\dashv	1
406 500	1							1																											9 1	
546	1											=		-		·	1		_		-			-	-	-					-	-		-	\dashv	_
549	2		1						1		1																								\exists	
550 557	2	-	-	-		<u> </u>			1	1	1		-		\vdash			-	\vdash	_			-													
558	1									ı															=	=									\dashv	
559 577	1									1	_	=																							コ	
578	2										1		-			-	\vdash	-		\dashv	_	-			\dashv	\dashv		1		-			\dashv		1	
589	1																1			oceanies.			\Box												士	
964 965	6	-				-	-		-	\vdash	\dashv	1	1	1	-	1			-	1	1	1	1	-	L	1	-	_	1		_	1	I.		-	
966	1		115											1						•	_		2.00						•			T/				
967 968	8	-		_				_			-1		\neg	_1_	-1			7		1				口	\Box	ı		\Box	=						二	
969	1												-		1	ı		-	1	1	l		-	1			1 /		-	0. 3				1	\dashv	
	1					9 9						\Box																						1	士	
974 976	1	\vdash							-		-	_	-	1	-			-		-	1			\perp		-	_	_		_				\exists	\dashv	
978	1																															1			\dashv	-
984 987	1				_				- 197			\Box	=		\Box			\Box					1											100	\exists	
996	2					- 2	-								-		_	1	-			_	1			\dashv	_			-					_	
998	4																		ī		1		(55))	1				\exists		1			\dashv			\dashv
																										- 1							-			

L'UPP 723A exclue est située sur un rebord du Bassin de Quillan, au sud du Chevauchement nord-pyrénéen, et appartient aux "moyennes montagnes et plateaux d'altitude" : au-delà de 900 m généralement, le climat impose sa contrainte et ses caractéristiques (augmentation des précipitations, diminution des températures moyennes annuelles). Ainsi la minéralisation devient plus difficile et les horizons humifères deviennent de plus en plus épais. Cette unité, peu représentée, est très différente des autres structures paysagères, ce qui justifie son exclusion du domaine d'étude.

3.1.2 - Les unités typologiques de sol (UTS)

Les 75 unités de sol (UTS) ont été décrites à partir de 105 profils (369 horizons) dont 63 (213 horizons) proviennent du Razès et de la Piège. Ces descriptions ont été complétées par des analyses physico-chimiques : 320 sur 100 profils, dont 188 sur 61 profils dans le Razès et la Piège.

Ces 75 UTS se rattachent à 31 types de sol appartenant aux classes suivantes :

- sols calcimagnésiques
 - * calcosol, calcosol rédoxique, calcosol à caractère vertique, calcosol à colluviosol rédoxique,
 - * calcisol, calcisol rédoxique, calcisol à calcosol,
 - * rendosol, rendosol à calcosol, rendosol à rendisol,
 - * rendisol.
- sols brunifiés
 - * brunisol, brunisol rédoxique, brunisol vertique,
 - * luvisol, néoluvisol, néoluvisol hydromorphe, planosol, planosol à luvisol rédoxique,
- sols peu évolués
 - * lithosol, lithosol à régosol, pevrosol, sol litho-calcique.
 - * fluviosol, fluviosol calcaire, fluviosol à horizon rédoxique, fluviosol-colluviosol, fluviosol-colluviosol calcaire,
- sols à altération biochimique dominante
 - * rankosol.
- sols à sesquioxydes de fer
 - * fersialsol, fersialsol luvique,
- sols vertiques
 - * vertisol.

L'analyse des 105 profils donne une indication sur les **relations entre types de sol et** nature des matériaux sous-jacents :

- sur les alluvions et les alluvions-colluvions : fluviosol à horizon rédoxique, fluviosol calcaire, fluviosol-colluviosol, fluviosol-colluviosol calcaire, brunisol, calcisol, calcisol à calcosol, calcosol;
- sur les terrasses : fersialsol, fersialsol luvique ;
- sur les colluvions : brunisol, calcisol, calcosol, calcosol rédoxique, rendosol;
- sur les calcaires (lacustres, en plaquettes, cailloutis...) : calcosol, calcosol rédoxique, rendisol, rendosol à calcosol, rendosol à rendisol, lithosol, peyrosol, luvisol rédoxique ;

- sur les marnes (marnes rouges, marnes violacées, marnes lie de vin...) : calcosol, rendosol, néoluvisol hydromorphe, planosol à luvisol rédoxique, vertisol
- sur les molasses (argileuses, sableuses, limoneuses, gréseuses, blanches, bariolées, grès calcaires...) : brunisol, brunisol rédoxique, calcosol, calcosol rédoxique, rendosol à calcosol, rendosol à rendisol, luvisol rédoxique;
- sur les limons : rendosol, luvisol rédoxique ;
- sur les poudingues : calcisol, calcosol, rendisol, rendosol ;

Parmi les données analytiques, il est intéressant de relever les **textures** qui conditionnent la réserve utile, la perméabilité et influe sur la compacité du sol. Elles sont dominées par les textures argileuses, argilo-limoneuses et équilibrées ; une fraction non négligeable de profil présentent cependant des textures plus sableuses :

Caractéristiques texturales par type de sol (données issues de 100 profils comprenant 311 horizons - Référentiel Pédologique Régional Languedoc-Roussillon)

type de sol	nbre	_			par ty _l	oe de s	ol									type			
	d'hori-	%	argil	e	%	sable		Alo	A	AL	LA	LAS	LSA	AS	SA	LmS	LS	SL	S
	zons	mini	moy.	maxi	mini	moy.	maxi												
brunisol	15	10	24	40	8	36	5 9		3	1		4	4				2	1	
brunisol rédoxique	4	23	25	26	37	41	46						4						
calcisol	22	16	24	36	17	50	68		1	2		2	3	2	12				
calcisol à calcosol	5	16	21	31	24		49		1				2				2		
calcosol	118	4	25	51	6	37	77	2	16	18	1	20	27	1	11	5	6	11	
calcosol rédoxique	6	20	32	46	22	33	51	1	2			1	2						
fersialsol	5	5	12	22	65	(2) (2)	83								2			2	1
fersialsol luvique	5	4	14	35	42	55	66		1								1	3	
fluviosol à horizon																			
rédoxique	4	14	2,000		15		30			2		1				1			
fluviosol calcaire	15	6	23	50	6	$\overline{}$	81	2		2	1	1			1		3	4	1
fluviosol-colluviosol	12	20	27	37	18	33	42		3	1		2	6						
fluviosol-colluviosol						-2104													
calcaire	4	22	_		21	27	32		1			3							
lithosol	2	27		7071100	41		46						2						
luvisol rédoxique	25	16		10000105	8	0.000	62	1	6	2		1	11	1	2	1			
néoluvisol	1	19	19	19	51	51	51						1						
néoluvisol																			
hydromorphe	5	12	_		11		38	1	2							2			
peyrosol	3	38	42	46	16	20	24	1	1	1									
planosol à luvisol																			
rédoxique	4	18			32		36	- 20	2				1				1		
rendisol	2	29		638,000	2		42	1					1				_		
rendosol	45	5	_		10		70		3	9	4	9	8		1	1	5	5	
rendosol à calcosol	4	20		2000000	25	5000000	51					3	1						<u> </u>
rendosol à rendisol	1	34			19	_	19			1									<u> </u>
vertisol	4	30		_	18		26	2001	1			1		<u> </u>					<u> </u>
total	311	4	25	67	2	37	83	7100000	43	10000000	30,000		3550700			0.000	-	26	2000
								4 %	14 %	13 %	2 %	15 %	23 %	1 %	9 %	3 %	6 %	8 %	1 %

Les sols calcaires sont prédominants à cause de la nature calcaire de la plupart des formations géologiques, les sols étant souvent une reprise directe des produits d'altérations des divers faciès géologiques sous-jacents. Mais la géomorphologie joue également un rôle important dans la pédogenèse : les sols sont généralement plus évolués aux expositions nord et sur les plateaux (rendosol, calcosol, calcisol, brunisol) qu'aux versants sud et sur les fortes pentes où les sols sont squelettiques ou inexistants (lithosol), soumis à une érosion plus forte. Dans les zones d'accumulation d'eau (vallon, dépression...) pourront également apparaître des caractères d'hydromorphie.

Plus de 80 % des profils ont été réalisés hors forêt :

Répartition des 105 profils selon le type de végétation

forêt	culture	prairie	friches	végétation non décrite
19	47	19	13	7

Ainsi, sur 35 UPP, 7 ne comportent aucun relevé forestier. Les boisements ont été souséchantillonnés par rapport aux milieux ouverts (landes, prairies, friches, terres agricoles), notamment parce qu'il existe beaucoup d'études pédologiques sur les terrains agricoles.

Les données du Référentiel Pédologique Régional permettent de préciser les caractéristiques importantes à relever lors de la description des sols.

3.2 - LA DESCRIPTION D'UN SOL

Les processus pédologiques et géomorphologiques qui ont conduit à la formation d'un sol ne sont pas toujours faciles à déterminer. Lors de la description des relevés, on s'attache donc à décrire les caractéristiques du sol, qui conditionnent ses propriétés physiques, hydriques et trophiques, ainsi que la forme d'humus qui reflète le niveau trophique. Dans chaque horizon, on notera en particulier :

- la couleur et l'intensité de l'hydromorphie,
- les concrétions ferro-manganiques,
- la texture et la charge en éléments grossiers,
- la structure.
- la compacité,
- la présence de calcaire par effervescence à HCl,
- la forme d'humus,
- la pH en A,
- l'enracinement.

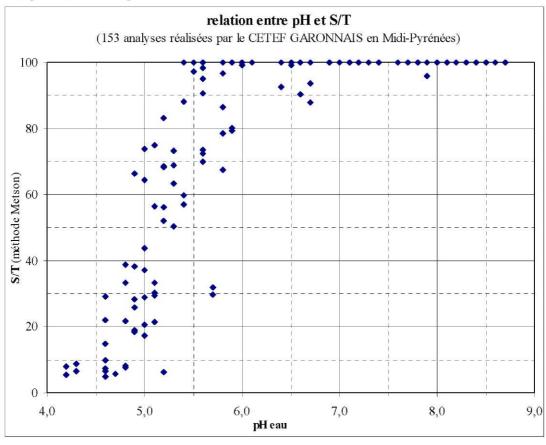
Le protocole détaillé de description et la fiche de relevé sont jointes en annexe.

La description sur le terrain peut être complétée par des **analyses physico-chimiques en laboratoire**. Celles-ci permettent de préciser certaines caractéristiques du sol et les potentialités de la station, en particulier en utilisant le logiciel d'interprétation des résultats **ADISHATZ** (DELARUE, LARRIEU, 1999). Les analyses peuvent se concentrer sur les problèmes de texture et de fertilité chimique avec la détermination :

- de la granulométrie en 5 fractions et du pourcentage d'éléments grossiers,
- du pH eau,
- de la capacité d'échange des cations (CEC ou T),

- des bases échangeables : Ca⁺⁺, Mg⁺⁺, K⁺ et de leur somme (S) en négligeant Na⁺ ; on peut ainsi calculer le taux de saturation S/T.

Le **taux de saturation** est un indicateur de la fertilité du sol qui présente une relation avec le pH: le complexe adsorbant est saturé sur sol basique et désaturé sur sol acide. Entre ces deux extrêmes, la relation est moins bonne et le taux de saturation peut présenter de grandes différences pour un même pH.



Les analyses effectuées par le CETEF GARONNAIS en Midi-Pyrénées (à l'occasion de l'élaboration de catalogues de stations et de l'installation d'essais) permettent d'évaluer la relation entre pH et taux de saturation :

- au-dessus de pH 6,0, le taux de saturation est toujours supérieur à 80 % et presque toujours supérieur à 95 %;
- entre pH 5,1 et 6 : l'horizon est subsaturé à mésosaturé dans plus de la moitié des cas, saturé dans un tiers des cas, oligosaturé dans moins de 20 % des cas ;
- entre pH 4,6 et 5 : l'horizon est désaturé dans presque 50 % des cas, oligosaturé dans plus du tiers des cas, mésosaturé dans moins de 15 % des cas ;
- en dessous de pH 4,5, le taux de saturation est inférieur à 10 %;

Entre pH 4,6 et 6,0, le taux de saturation varie entre 5 et 100 %! La détermination du taux de saturation est surtout utile dans cette fourchette de pH pour laquelle l'indication du pH est souvent insuffisante. Cette variabilité explique aussi la difficulté d'établir des coupures entre les types de stations basées uniquement sur le pH.

Dans quelques cas particuliers, l'analyse peut être complétée par la détermination :

- du carbone organique total (C) dans l'horizon A. Le taux de matière organique (MO) est alors déduit du carbone total : MO = C X 1,72,

- de l'azote organique total (N) dans l'horizon A. On peut ainsi calculer le rapport C/N,
- du phosphore assimilable P2O5 à deux niveaux : horizons A et S,
- du calcaire total et du calcaire actif.

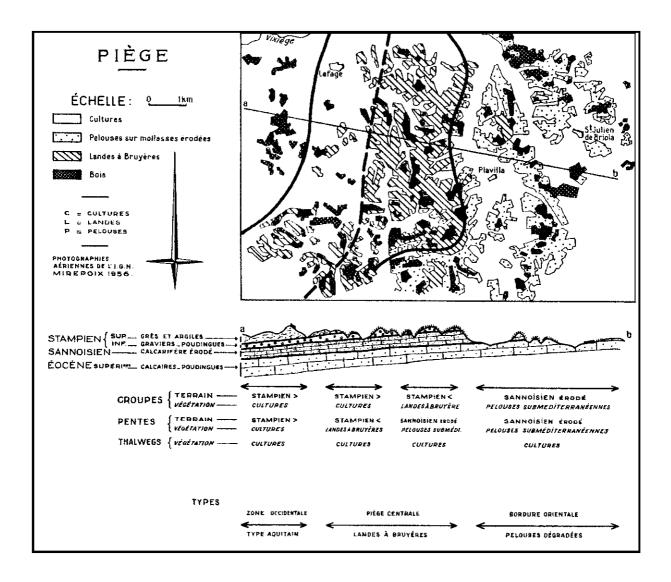
3.3 - LES TYPES DE SOL

Les références susceptibles d'être rencontrées dans le Razès et la Piège sont les suivantes :

- CALCOSOL (sol brun calcaire)
- CALCISOL (sol brun calcique)
- DOLOMITOSOL (cryptorendzine) et MAGNESISOL
- RENDOSOL et RENDISOL (rendzine et rendzine brunifiée)
- PEYROSOL PIERRIQUE et PEYROSOL CAILLOUTIQUÉ (nouvelle référence)
- REDOXISOL et REDUCTISOL (sol hydromorphe peu humifère à pseudogley et sol hydromorphe peu humifère à gley)
- BRUNISOL (sol brun)
- ALOCRISOL (sol brun acide)
- LUVISOL (sol brun lessivé et sol lessivé)
- FLUVIOSOL (sol alluvial)
- LITHOSOL
- PODZOSOL (podzol)

La description détaillée de ces références figure en annexe. Elles sont décrites selon la **nomenclature du Référentiel pédologique** (1995).

Fig. 10 - Modelé de la Piège (REY - 1962).



4 – LE RELIEF

Le paysage que nous observons aujourd'hui résulte d'une action récente, correspondant au creusement des vallées au Quaternaire (depuis 1,8 M.a.), sous des climats différents.

Le relief est vallonné, parfois même accidenté, avec une succession de collines et de petites vallées. Les pentes sont assez fortes, mais les formes générales restent arrondies.

4.1 - LE MODELE

Dans la molasse, qui constitue la majeure partie du substrat de la région étudiée, l'érosion a fourni un modelé caractéristique dans lequel on peut distinguer deux structures topographiques différentes selon la présence ou l'absence du calcaire (REY - 1962):

- une **structure collinéenne** résultant de l'érosion d'un sédiment homogène,
- une **structure tabulaire** due à l'intercalation de niveaux plus durs dans des couches sédimentaires.

La Piège présente un relief de type tabulaire. Les bancs de calcaire forment des buttes et des replats généralement étroits au milieu d'un ensemble de sédiments marneux. Etymologiquement le mot « Piège » vient du latin « podium » et a donné en occitan « pech » qui signifie une colline aux pentes raides (Odol 1995). Ces collines aux sommets tabulaires constituent ainsi une unité géographique homogène (fig. 10).

Le Razès est une région plus variée qui présente des nuances d'ordre géologique :

- le Bas-Razès (ou Razès agricole), édifié dans les formations molassiques, présente une structure tabulaire par mise en relief de bancs calcaires et de bancs de poudingues dans une sédimentation horizontale (fig. 11);
- le Haut-Razès présente un relief plus accidenté, conséquence d'une tectonique plus active aux abords des Pyrénées (fig. 11).

Le Massif de la Malepère est le cas typique d'une structure collinéenne avec au sommet les grès de Carcassonne et sur les versants la "Molasse de Castelnaudary" (fig. 11). C'est un vaste cône aplati d'un diamètre d'environ 16 km à sa base, aux formes douces en général, aux pentes peu accusées (10-30%), où les surfaces planes sont très rares. Le terme de « Malepère » ou encore "Malpeyre" en occitan, signifie mauvaise pierre et fait référence au substrat compact et difficile à mettre en culture.

Ce modelé est soumis à une érosion active. Le ruissellement important le long des versants entraîne les éléments les plus fertiles du sol vers les points bas. Les brusques alternances de fortes précipitations et de longues périodes de sécheresses, caractéristiques de la région méditerranéenne, contribuent à augmenter ces phénomènes d'érosion. On observe ainsi de nombreuses 'griffes d'érosion' surtout dans la Piège.

Les vallées, souvent orientées sud-est / nord-ouest et formées dans des bandes étroites d'alluvions Quaternaires, déterminent des régions basses entre les collines. Les dénivelés entre les vallées et les sommets des coteaux sont relativement importants : aux environs de 100 m selon l'importance du cours d'eau (Baladou - 1987). Seuls la Vixiège, le Sou et l'Hers déterminent de grandes vallées :

- vallée de la Vixiège : la Vixiège prend sa source près du village de Hounoux. De Fanjeaux à Belpech, elle grossit et forme une plaine de plus en plus large entre les coteaux molassiques de la Piège. Les alluvions de cette rivière renferment une nappe phréatique subordonnée à la rivière, mais les ressources en eau souterraines restent faibles et sont inégalement réparties. Les vallées secondaires ont souvent été surcreusées puis comblées par des formations argilo-sableuses ou des vases à une période récente.

Fig. 11 - Modelé du Razès et de la Malepère (REY - 1962).

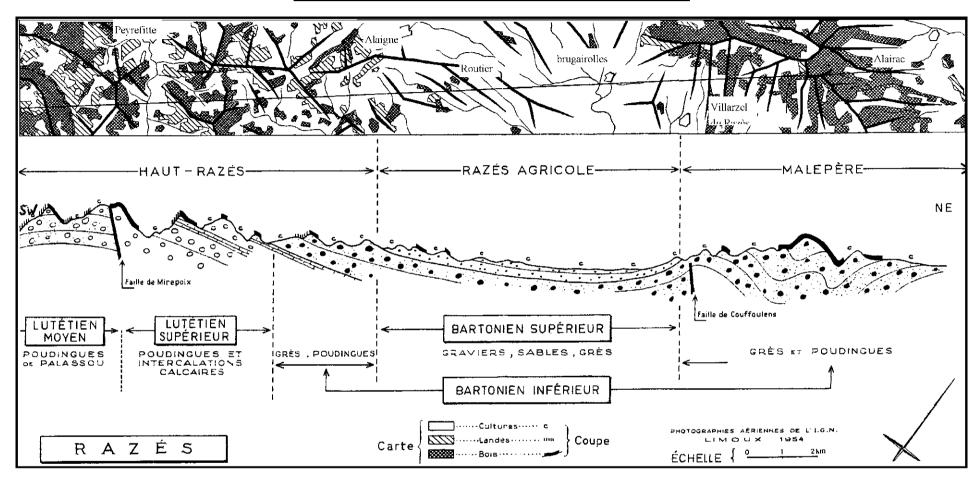
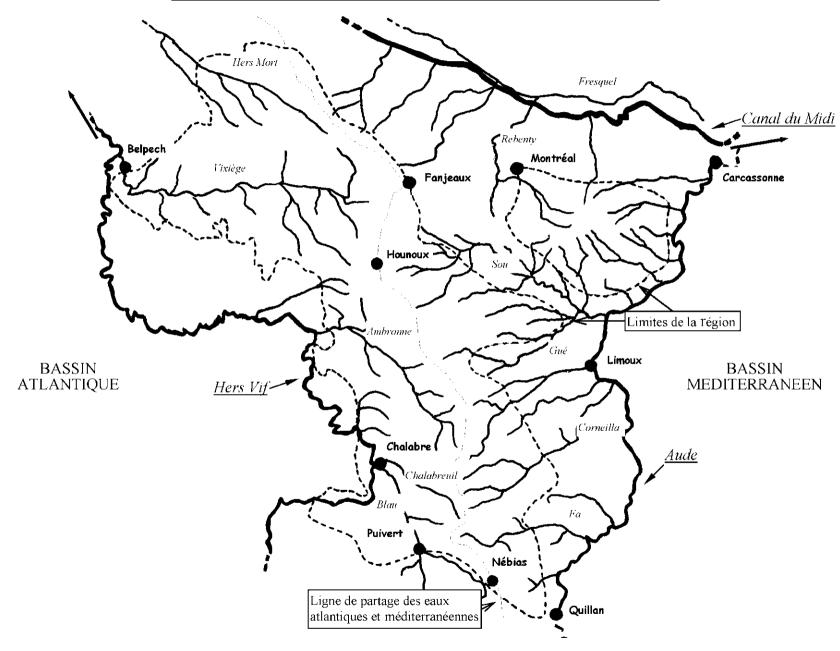


Fig. 12- Réseau hydrographique de la Piège, du Razès et de la Malepère



- vallée du Sou : le Sou, qui débute entre Bellegarde-du-Razès et Alaigne, forme une région basse essentiellement viticole. La plus grande partie de la vallée du Sou, qui n'est pas comprise dans la région forestière "Razès et Piège", sépare le Massif de la Malepère du Razès.
- vallée de l'Hers vif : l'Hers vif a créé une vallée assez étroite dans le Chalabrais. Les terrains alluviaux ont souvent été utilisés pour l'implantation d'arbres fruitiers.

4.2 - LE RESEAU HYDROGRAPHIQUE

La région étudiée se trouve en amont de **deux bassins versants** : celui de la **Garonne** à l'ouest et celui de **l'Aude** à l'est. La ligne de partage des eaux entre l'Atlantique et la Méditerranée traverse ainsi la Piège et le Razès : elle a une direction nord-sud depuis le seuil de Naurouze (près de Castelnaudary) jusqu'aux Pyrénées (à Nébias). Elle passe par la Cuesta de Fanjeaux, les villages de Hounoux et Montjardin, les cols du Razès, de Djeudé, de Festes et des Tougnets.

Le réseau hydrographique est peu dense : ruisseaux peu nombreux de quelques mètres de large, souvent à sec durant l'été dans la Piège, qui se jettent dans quelques rivières plus importantes. A ce réseau se rattachent de nombreux fossés qui concentrent les eaux de ruissellement et de drainage des sols et découpent les versants (Baladou - 1987).

Parmi les principaux affluents de la Garonne et de l'Aude, on peut citer (fig. 12) :

* affluents de la Garonne :

- aux confins du Lauragais, quelques petits ruisseaux se jettent dans l'Hers Mort qui prend sa source près de Fonters du Razès.
- du nord au sud se répartissent ensuite les affluents principaux de la rive droite de l'Hers Vif : la Vixiège, l'Ambrone, le Chalabreuil et le Blau.

* affluents de l'Aude :

- de Fendeille à Fanjeaux et au nord-est de la Malepère, des ruisseaux éphémères coulent vers les affluents du Fresquel.
- les principaux affluents de la rive gauche de l'Aude sont : le Sou, le Gué, la Corneilla et le Fa.

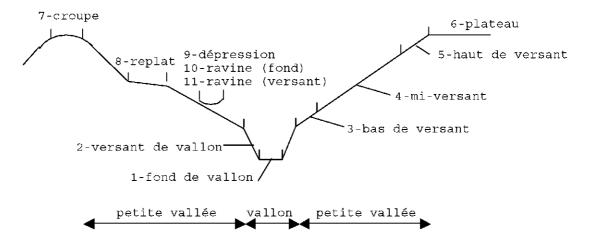
4.3 - LES TYPES DE SITUATIONS TOPOGRAPHIQUES

Dans les paysages de type collinéen et tabulaire qu'offrent les régions molassiques voisines, 13 situations topographiques principales ont été identifiées (GONIN - 1995) :

- ⇒ le vallon : petite vallée de pente en long faible (moins de 15 %), souvent très encaissée, nettement plus fraîche et humide que le versant. Il se subdivise en :
 - fond de vallon (1): drainé par un cours d'eau qui n'est pas toujours permanent.
 - versant de vallon (2): pente moyenne à forte (30 à 70 %), souvent soumis à une érosion active. Dans certains cas, ce versant de vallon peut être absent et le fond de vallon peut se raccorder directement au versant.

- ⇒ le versant : situation de pente (> 10 %) que l'on peut décomposer en :
 - bas de versant (3) : zone d'accumulation importante de matériaux, mieux alimentée en eau que le reste du versant, limitée aux derniers mètres, voire dizaines de mètres, avant la fin du versant.
 - *mi-versant* (4) : entre bas et haut de versant ; zone dans laquelle départs et arrivées s'équilibrent pratiquement.
 - haut de versant (5) : zone de départ de matériaux, généralement bien drainée et donc moins alimentée en eau que le reste du versant, limitée aux premiers mètres, voire dizaines de mètres, après la rupture de pente.
 - *replat* (8) : zone de pente faible (≤ 10 %) sur un versant, de faible largeur (bien inférieure à celle d'une terrasse, en général moins de 50 m), délimitée par une rupture de pente marquée (différence de pente d'au moins 30 %).
 - dépression (9) : situation confinée observée sur le versant, plus fraîche et mieux alimentée en eau que le reste du versant ; elle peut être ouverte (sillon transversal sans cours d'eau permanent) ou fermée (cuvette). La dépression est peu encaissée et ses bordures ne dépassent guère une dizaine de mètres.
 - ravine (10 et 11): petite vallée étroite entaillant le versant, de pente en long supérieure à celle des vallons (plus de 15 %), nettement plus fraîche et humide que le versant. A la différence de la dépression, la ravine est très encaissée. Comme pour le vallon, on peut différencier le fond de ravine (10) et le versant de ravine (11).
- ⇒ le plateau (6) : sommet de coteaux large, à pente faible (≤ 10 %), dans un modelé de type tabulaire.
- ⇒ la croupe (7) : sommet de coteaux étroit, à pente variable, dans un modelé de type collinéen.

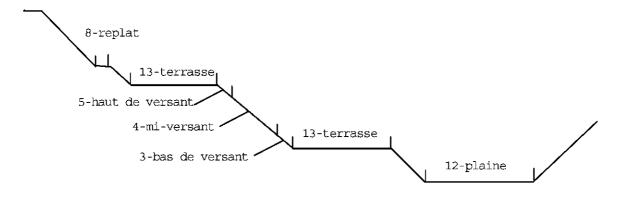
Situations topographiques rencontrées sur les structures collinéennes et tabulaires



Dans les vallées alluviales, on distingue différents niveaux géologiques correspondant aux anciens lits des cours d'eau, souvent disposés en escalier. A l'intérieur de ces niveaux, les zones planes (pente ≤ 10 %) déterminent deux situations topographiques supplémentaires :

- \Rightarrow la plaine alluviale (12) : zone plane (pente \leq 10 %) à l'intérieur des formations géologiques "basse plaine" et "alluvions modernes", correspondant au niveau le plus bas d'une vallée en bordure du cours d'eau.
- ⇒ les terrasses alluviales (13) : zones planes (pente ≤ 10 %) à l'intérieur des formations géologiques plus anciennes dénommées "hauts niveaux, hautes, moyennes ou basses terrasses".

Situations topographiques rencontrées sur les formations alluviales



A ces treize situations, il faut rajouter les **bas de falaises** observables dans les régions de calcaire dur.

5 – LE CLIMAT

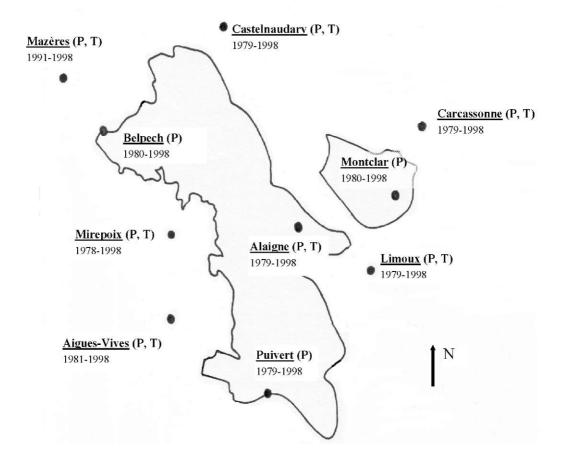
La région est une zone de transition au point de vue climatique. C'est un carrefour de trois influences : méditerranéenne par l'est, atlantique ou aquitaine par l'ouest, montagnarde par le sud-ouest.

Ces trois types de climats se caractérisent ainsi :

- le climat méditerranéen présente une sécheresse estivale. Les précipitations sont concentrées en dehors de la saison chaude : les hivers, doux, enregistrent la plus grande quantité de pluie. Ces précipitations tombent en général sous forme de pluies violentes apportées par les vents de la Méditerranée.
- le climat atlantique est déterminé par la présence de l'océan Atlantique et par le Gulf Stream. Les précipitations de secteur nord-ouest sont abondantes et régulières, avec un léger creux en été, mais sans saison sèche au sens de GAUSSEN.
- le climat montagnard est caractérisé par une baisse générale des températures avec des écarts thermiques élevés. Les précipitations sont élevées et l'altitude favorise des hivers enneigés.

Les données climatiques ont été fournies par les Centres Départementaux Météorologiques de l'Aude et de l'Ariège (voir fig. ci-après) pour la période 1979-1998. Les cartes ont été réalisées par la Direction Interrégionale Sud-est de Météo France sur l'ensemble de l'Aude en utilisant les données trentenaires de la période 1961-1990.

<u>Fig. 13 - Situation des postes météorologiques consultés</u>
P: données de précipitation, T: données de température, 1979-1998 : période d'observation



5.1 - UN GRADIENT THERMIQUE ELEVE

Sur la région étudiée, les températures moyennes annuelles varient de 14 °C au nord à 10 °C au sud. La baisse des températures liée à l'altitude affecte les premiers contreforts pyrénéens du Plateau de Puivert, mais également le Massif de la Malepère (fig. 15).

Températures moyennes mensuelles (en °C) (données des Centres Départementaux de Météo France de l'Aude et de l'Ariège)

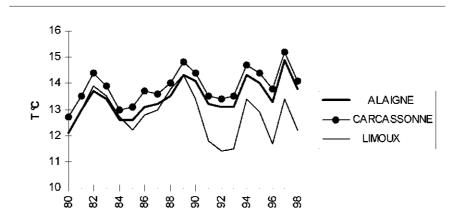
	alt.	Janv.	Fev.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
Castelnaudary (79-98)	170	5,8	7,0	9,5	11,4	15,3	18,8	21,9	21,8	18,7	14,6	9,6	6,8	13,4
Mazères (91-98)	230	6,0	7,2	9,8	11,4	15,9	18,7	22,1	22,4	17,5	14,2	9,6	6,9	13,5
Carcassonne (79-98)	126	6,2	7,4	9,8	11,7	15,7	19,3	22,5	22,3	19,1	14,9	9,9	7,2	13,8
Alaigne (79-98)	293	5,9	7,0	9,4	11,2	15,0	18,7	22,0	21,9	18,8	14,4	9,6	6,9	13,4
Mirepoix (78-98)	315	5,3	6,3	8,7	10,6	14,3	17,9	20,9	20,7	17,4	13,5	8,6	6,1	12,5
Limoux (79-98)	230	5,2	6,2	8,7	10,8	14,6	18,3	21,6	21,4	18,0	13,8	8,8	6,0	12,8
Aigues-Vives (82-98)	410	5,2	6,1	8,4	10,5	14,3	17,6	21,1	20,7	17,6	13,4	9,0	6,3	12,5

Les variations interannuelles sont importantes, parfois supérieures à 2 °C. Par exemple, à Alaigne : 12,1 °C en 1980 et 14,9 °C en 1997 :

Variation interannuelle des précipitations et des températures de 1980 à 1998 (source : Météo France)

	ALAIGNE		CARCASS	ONNE	CASTELN	AUDARY	LIM	OUX	PUIVERT	BELPECH	MONTCLAR
	293 r	n	126 r	n	170	0	230	m	610 m		
	Р	Т	Р	Т	Р	T	Р	Т	Р	P	P
80	878	12,1	734	12,7	677	12,0	717	12,1	1 300	754	655
81	850	13,0	730	13,5	695	12,8	800	13,0	1 166	908	749
82	771	13,7	677	14,4	769	13,9	747	13,9	1 376	882	696
83	484	13,4	478	13,9	455	13,5	511	13,5	977	724	493
84	663	12,6	675	13,0	698	12,8	644	12,7	1 301	841	639
85	592	12,6	682	13,1	663	12,6	584	12,2	1 047	739	573
86	596	13,1	552	13,7	579	13,0	541	12,8	1 170	700	484
87	566	13,2	472	13,6	483	13,1	539	13,0	1 057	629	699
88	690	13,5	652	14,0	707	13,5	618	13,8	1 206	891	730
89	414	14,3	334	14,8	459	14,4	373	14,3	776	476	384
90	701	14,1	508	14,4	721	14,2	727	13,4	1 134	708	732
91	623	13,2	613	13,5	629	13,3	606	11,8	1 187	753	684
92	896	13,1	887	13,4	978	13,2	924	11,4	1 584	1 092	995
93	729	13,1	842	13,5	834	13,2	749	11,5	1 152	912	779
94	616	14,3	629	14,7	703	14,4	563	13,4	1 209	914	705
95	694	14,0	628	14,4	719	13,9	595	12,9	1 383	806	692
96	1 012	13,3	1 169	13,8	1 009	13,5	991	11,7	1 755	1 111	1 112
97	564	14,9	584	15,2	651	14,8	435	13,4	869	659	619
98	637	13,8	584	14,1	700	13,7	626	12,2	1 260	696	618

Fig. 14 - Variation interannuelle des températures moyennes annuelles.



Les températures au cours de l'année

Sur la région, la température moyenne du mois le plus froid (janvier) varie entre 5,2 et 6,2°C, celle des mois les plus chauds (juillet et août) entre 20,5 et 22,4 °C. L'amplitude thermique annuelle moyenne peut ainsi atteindre presque 17 °C.

Cependant, nous n'avons aucune donnée thermique sur le plateau de Puivert où le gradient devrait être encore plus élevé (températures plus basses en hiver mais ensoleillement estival plus élevé. d'où une amplitude thermique importante).

D'autre part, les **températures maximales annuelles** permettent de connaître les endroits où la contrainte thermique est la plus forte. Ces températures oscillent entre 16 et 19 °C aux abords de Limoux (fig. 16). Les plus forts maxima sont enregistrés dans les vallées de l'Aude, de la Vixiège et de l'Hers, zones relativement protégées des vents froids.

Des **températures maximales journalières supérieures à 30** °C sont fréquentes en été : pendant 27 jours à Limoux, 25 jours à Carcassonne, 24 jours à Castelnaudary et Alaigne.

Le gel

Le nombre de jours où la température minimale est inférieure à 0 °C dépasse 20 jours sur les postes étudiés :

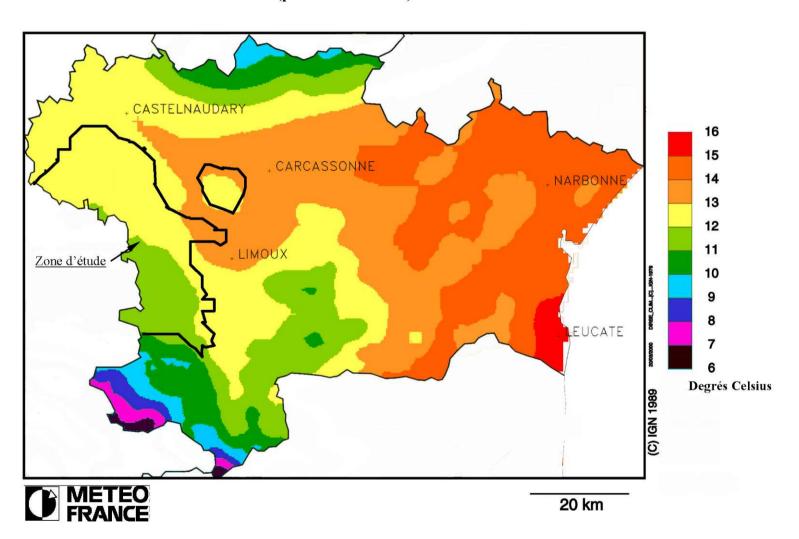
- poste de Limoux à 230 m d'altitude : **46 jours** entre octobre et avril,
- poste de Castelnaudary à 170 m d'altitude : 29 jours entre octobre et avril,
- poste de Carcassonne à 126 m d'altitude : 23 jours entre octobre et avril,
- poste d'Alaigne à 293 m d'altitude : **21 jours** entre novembre et avril.

Nombres de jours moyens à températures négatives.

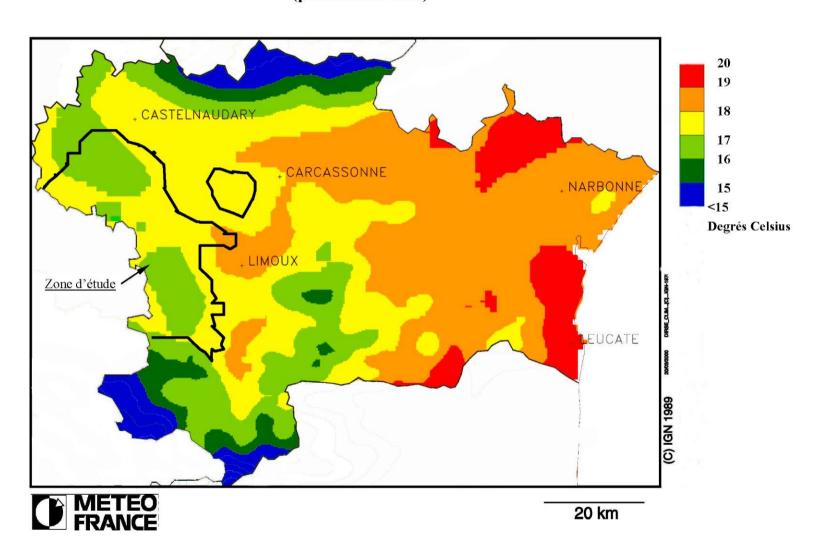
Tmin = température minimale moyenne journalière. Tmax = température maximale moyenne journalière.

POSTES (79-98)	alt (m)		Tmin									Tmax
									inf. à - 5℃	inf. à - 10℃	inf. à 0℃	
		janv.	fév.	Mars	a۷	oct.	nov.	déc.	Année	Année	Année	Année
ALAIGNE	293	7,2	5,4	1,3	0,2	0,0	2,2	5,2	21,3	2,4	0,5	2,2
CARCASSONNE	126	7.4	5,5	1,6	0,2	0,1	2,7	5,9	23,3	2,6	0,3	1,4
CASTELNAUDARY	170	8,8	6,9	2,6	0,6	0,3	3,6	6,7	29,3	3,0	0,6	2,2
LIMOUX	230	12,4	10,3	5,0	1,1	0,6	5,9	11,3	46,5	7,2	0,7	2,6

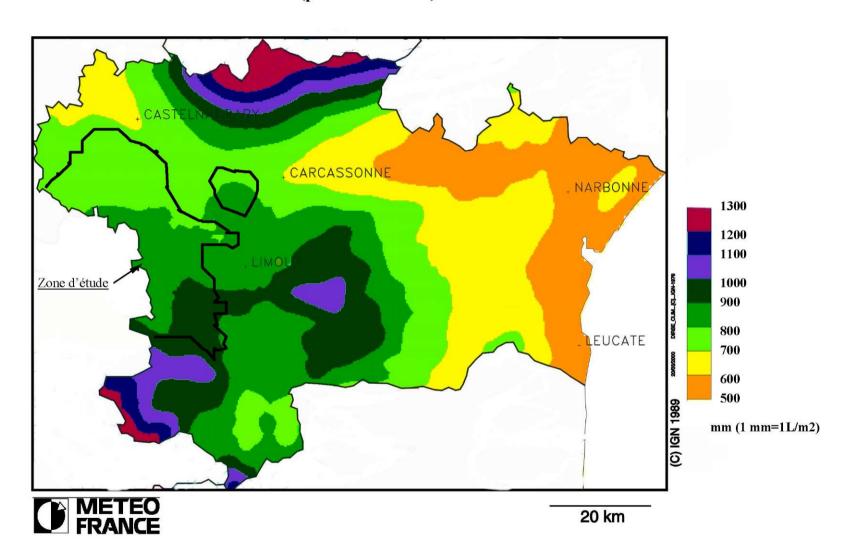
<u>Fig. 15 - Températures moyennes annuelles dans l'Aude</u> (période 1961-1990).



<u>Fig. 16 - Températures maximales annuelles dans l'Aude.</u> (période 1961-1990)



<u>Fig. 17 - Précipitations moyennes annuelles dans l'Aude.</u> (période 1961-1990)



Le risque de gelées tardives n'est pas absent, celles-ci pouvant s'observer jusqu'en avril. Des périodes de froid prolongé peuvent également s'observer, comme lors de l'hiver 1985.

Les fonds de vallée enregistrent le plus de gelées en raison de la persistance des brouillards et nuages bas (cas de Limoux). Les versants sud sont plus sensibles aux gelées car ils sont moins soumis aux flux humides de nord-ouest que les versants nord, flux qui limitent la baisse des températures (Brarda - 1975).

Le climat apparaît cependant très doux car rarement les gelées persistent toute une journée : la température maximale reste inférieure à 0 °C pendant 1,4 jours à Carcassonne, 2,2 jours à Castelnaudary et Alaigne, 2,6 jours à Limoux.

Cependant, il n'existe pas de données dans la zone la plus froide, aux abords du plateau de Sault.

L'ensoleillement

L'insolation annuelle passe de 2100 heures dans la Piège à plus de 2500 heures aux environs de Puivert, les versants sud étant particulièrement ensoleillés (Atlas départemental, 82).

5.2 - DES PRECIPITATIONS VARIABLES

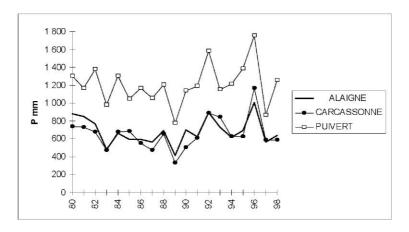
Dans la région forestière "Razès et Piège", les **précipitations moyennes annuelles** varient de 700 à 1100 mm, en suivant un gradient altitudinal (voir fig. 17). Les pluies arrivent en grande partie par les **dépressions de nord-ouest**.

Précipitations mensuelles (en mm) (données des Centres Départementaux de Météo France de l'Aude et de l'Ariège)

	alt.	Janv.	Fev.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
Castelnaudary (79-98)	170	64	54	57	79	67	52	35	52	56	66	53	60	694
Mazères (91-98)	230	44	47	32	65	89	67	23	57	82	69	68	60	702
Carcassonne (79-98)	126	71	58	58	75	57	47	31	48	47	66	48	63	669
Alaigne (79-98)	293	75	56	57	72	63	43	47	49	47	65	54	63	689
Mirepoix (78-98)	315	82	62	70	98	82	63	41	62	68	79	64	78	849
Limoux (79-98)	230	72	53	56	71	60	41	32	48	52	60	49	61	656
Aigues-Vives (81-98)	410	75	64	77	93	82	65	41	69	75	81	70	77	868
Puivert (79-98)	610	130	96	117	133	101	79	47	77	81	113	108	131	1 214

La variabilité interannuelle est importante : 413 mm en 1989, mais 1011 mm en 1996 à Alaigne (voir tableau dans chapitre 5.1 et fig. ci-après).

Fig. 18 - Variation interannuelle des précipitations.



Le régime des pluies

La répartition des précipitations est caractérisée par deux maxima principaux d'hiver et de printemps (fig. 19). Seul le poste de Mazères, situé au nord-ouest de Belpech, présente un maximum d'automne.

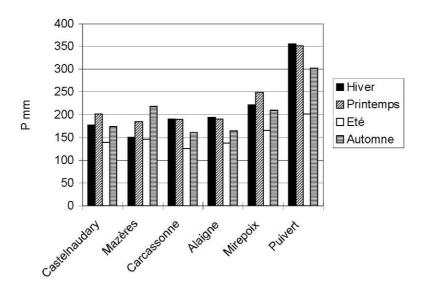


Fig. 19 - Répartition saisonnière des pluies sur la période 1979-1998.

Le **nombre de jours de pluies** (précipitations supérieures à 1 mm) varie peu sur la zone étudiée (110 jours à Carcassonne, 116 jours à Castelnaudary, 115 jours à Alaigne, 113 jours à Limoux) sauf au pied des Pyrénées (161 jours à Puivert).

Les **lames d'eau** sont souvent faibles. En moyenne, elles ne dépassent 10 mm/jour que pendant 19 jours par an, sauf sur le plateau de Puivert (45 jours par an). Mais des **pluies diluviennes** peuvent causer des dégâts agricoles importants dans le Razès et la Piège (en particulier, érosion accrue), par exemple : 106 mm le 4 octobre 1992 à Puivert, 93 mm à Alaigne et 83 mm à Castelnaudary le 12 février 1990.

Les versants au vent sont toujours les plus arrosés par effet de fœhn. Les portions de vallées abritées présentent un minimum de pluviosité.

La neige

Seul le poste climatologique de Carcassonne donne une référence avec en moyenne 7 jours de neige par an (période de référence : 1961-1990). La neige en plaine est donc rare, mais on a pu voir à Carcassonne 55 cm en janvier 1981, 54 cm en janvier 1992 et 22 cm en mars 1993.

Sur les hauteurs de Puivert l'enneigement est bien sur plus fréquent.

Les orages et la grêle

Les orages arrivent principalement par l'ouest et le sud-ouest. Les chutes de grêle qui peuvent les accompagner sont peu fréquentes et locales. Elles se produisent surtout dans le Haut-Razès au contact des premiers reliefs importants, leur fréquence diminuant vers le nord-est.

Le brouillard

La ténacité du brouillard dépend des conditions locales, en particulier du vent. A Carcassonne, on compte en moyenne 14 jours de brouillard par an.

5.3 - DEUX VENTS TRES CONTRASTES

Le Razès, la Piège et la Malepère subissent deux régimes de vent dominant :

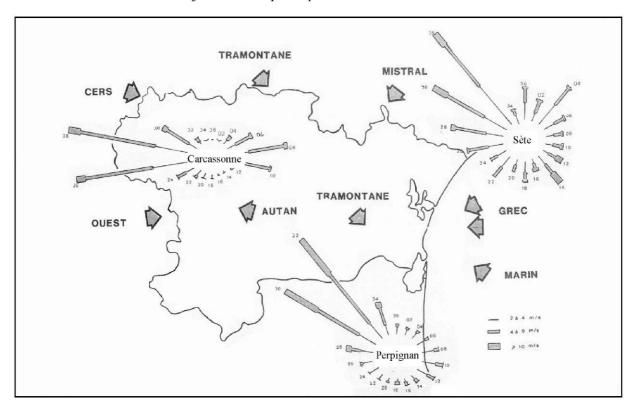
- d'une part, un vent de secteur **nord-ouest, humide et frais**, le **Cers.** Ce vent est violent en hiver, mais s'affaiblit en été grâce à la remontée de l'anticyclone des Açores. Il se prolonge à l'est de la zone d'étude par la Tramontane, vent sec et froid.
- d'autre part, un vent provoqué par les dépressions atlantiques, venant de la mer Méditerranée, de secteur **est à sud-est**. Il est chaud et humide en zone méditerranéenne où on l'appelle le Marin et devient **chaud et sec** dans la zone étudiée où il prend le nom de **vent d'Autan** (à partir de Carcassonne).

A Carcassonne on relève 118 jours de vent fort, supérieur à 60 km/h, le vent prédominant étant le Cers (fig. 20).

Ces vents peuvent atteindre des vitesses élevées par l'effet de tuyère du sillon Lauragais. L'Autan accentue l'influence méditerranéenne sur les versants sud-est, tandis que le Cers accentue l'influence atlantique aux expositions ouest.

Fig. 20 - L'importance des vents dans l'Aude (d'après DDE - 1982)

Trajectoire des principaux vents et rose des vents



5.4 - SYNTHESE CLIMATIQUE

Trois tendances dégagées par les données climatiques

La tendance méditerranéenne :

Il existe une période biologiquement sèche au sens de GAUSSEN définie par $P \le 2 x T$ (précipitation mensuelle inférieure à deux fois la température moyenne du mois). Elle dure un mois et demi à Carcassonne, un peu plus d'un mois à Limoux et Mazères et moins d'un mois à Castelnaudary. Cependant, le climat n'est pas considéré par GAUSSEN comme méditerranéen car il présente moins de deux mois de sécheresse (fig. 21).

EMBERGER utilise **l'indice de Giacobbe**, S = Pe/M, pour définir un climat méditerranéen (Pe représente le total des précipitations estivales de juin, juillet, août et M la moyenne des températures maximales du mois le plus chaud, juillet ou août): le climat est méditerranéen si S < 5, subméditerranéen si S < 7 et non méditerranéen si S > 7.

poste	Pe (mm)	M (°C)	S	type de climat
Carcassonne	126,2	28,2	4,48	méditerranéen
Castelnaudary	139,5	27,9	5,00	subméditerranéen
Limoux	131,6	27,7	4,75	méditerranéen
Mazères	146,5	29,2	5,02	subméditerranéen
Alaigne	138,3	27,5	5,03	subméditerranéen
Mirepoix	166.4	27,4	6,10	subméditerranéen

Indice de Giacobbe pour la période 1979-1998 :

Les stations de Carcassonne et Limoux se trouvant hors de notre zone d'étude, on retiendra le caractère **subméditerranéen** de la région selon cet indice. Il s'atténue vers l'ouest avec des précipitations plus fréquentes, une sécheresse estivale plus brève et un maximum pluviométrique généralement en avril (DUPIAS - 1985).

Selon OZENDA (1994), la côte française fait partie du secteur mésoméditerranéen subhumide, alors qu'à l'intérieur des terres on n'a plus un véritable climat méditerranéen mais un climat subméditerranéen avec des périodes de sécheresse variables.

La tendance atlantique :

La zone étudiée, aux portes du Bassin d'Aquitaine, subit une influence atlantique par l'ouest d'où provient une grande partie des précipitations. Elles sont cependant moins abondantes et moins régulières qu'en région océanique.

La tendance montagnarde :

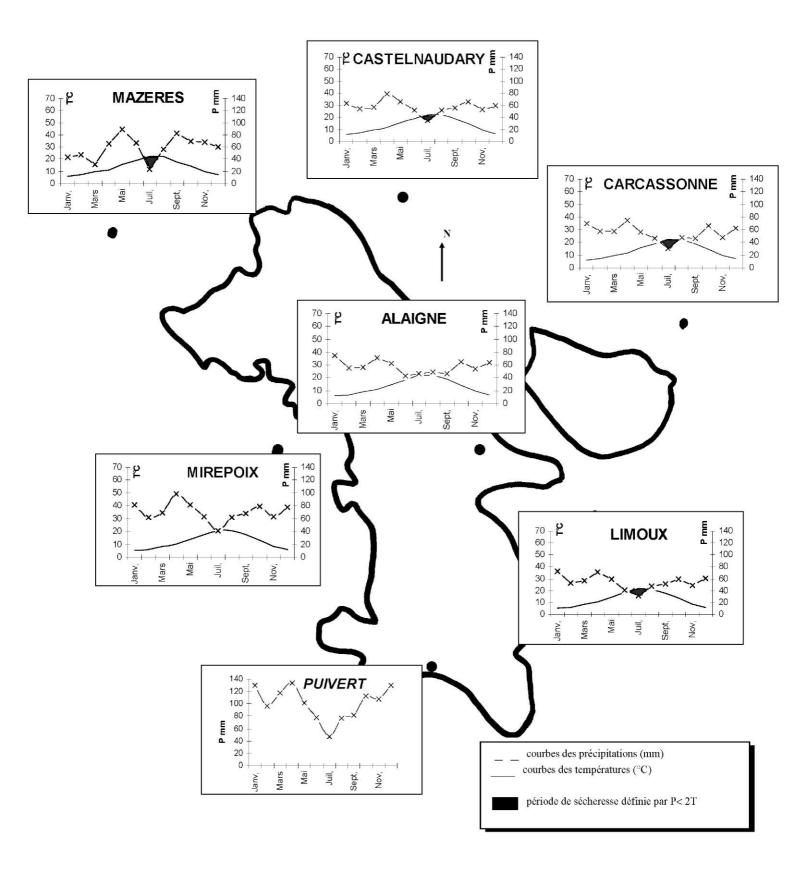
Les **précipitations** sont plus **abondantes** sur les reliefs, surtout sur les versants exposés aux vents humides : il tombe en moyenne 1210 mm/an à Puivert, dont plus de la moitié répartie sur l'hiver et le printemps, alors que les précipitations ne s'élèvent qu'à 690 mm/an à Alaigne, pour la période 1979-1998.

Nous n'avons pas de données précises sur les températures aux abords du Plateau de Sault, mais il est certain que le gradient altitudinal s'accompagne d'une baisse des températures moyennes annuelles et d'un enneigement plus fréquent.

Cette tendance montagnarde vient atténuer les caractères méditerranéens et atlantiques du climat de la région.

Fig. 21 - Diagrammes ombrothermiques de Bagnouls et Gaussen

établis à partir des données moyennes de température et de précipitation pour la période 1979-1998 (source : Météo France)

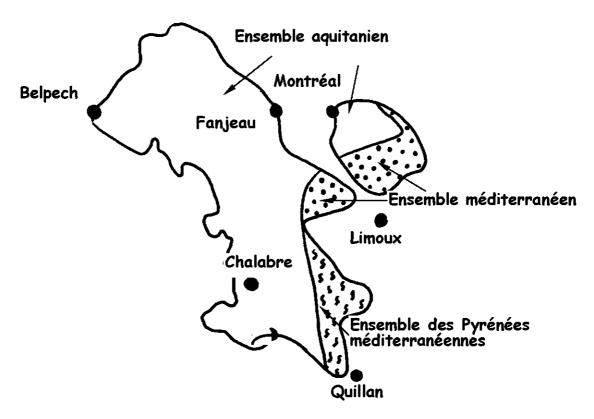


Les petites régions climatiques définies par le CEMAGREF

Dans une étude du CEMAGREF, RIPERT (1990) défini les petites régions climatiques de Languedoc-Roussillon. La région forestière "Razès et Piège" est classée dans la zone "assez chaude" (température moyenne annuelle : 11 à 13,2 °C) ; elle se subdivise au niveau des précipitations en deux secteurs (fig. 22) :

- l'un présentant des précipitations annuelles et estivales faibles (680 à 910 mm/an) : "Piège et Razès" de l'ensemble aquitanien, "Limouxin" de l'ensemble méditerranéen au sens strict et "Quillannais" de l'ensemble des Pyrénées méditerranéennes ;
- l'autre présentant des précipitations annuelles et estivales abondantes (1060 à 1350 mm/an) : Chalabrais de l'ensemble «aquitanien».

Fig. 22 - Les petites régions naturelles (d'après Ripert - 1990)

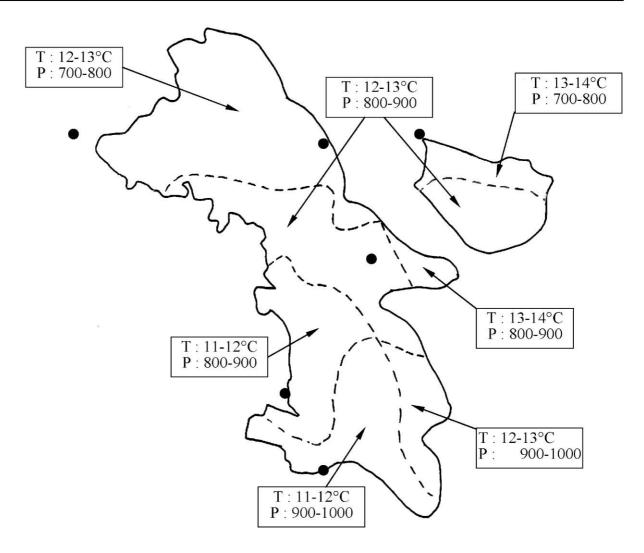


Cependant, ce découpage a été effectué à une échelle régionale et il reflète mal les variations à l'échelle de la région IFN; en particulier, l'influence montagnarde croissante de la Piège au Haut-Razès, caractérisée par la baisse des températures et l'augmentation des précipitations, ne ressort pas avec ce découpage. Il est donc utile de le préciser avec les données climatiques fournies par Météo France.

Sept sous-ensembles macroclimatiques

Les cartes de températures et de précipitations moyennes annuelles établies par Météo France (voir fig. 15 et 17) permettent d'établir un découpage en sept sous-ensembles macroclimatiques :

T en °C	11-12	11-12	12-13	12-13	12-13	13-14	13-14
P en mm/an	800-900	900-1000	700-800	800-900	900-1000	700-800	800-900



Absence de cloisonnement climatique net

Le passage entre les sept sous-ensembles macroclimatiques décrit précédemment reste progressif car il n'existe pas de relief marqué qui pourrait provoquer un net cloisonnement climatique.

Le climat de la région peut donc être défini comme **subméditerrannéen à tendance atlantique**, **avec influence montagnarde vers le sud** : précipitations principalement de secteur nord-ouest amenées par le Cers, maximales en hiver et au printemps, minimales l'été, plus importantes aux abords des Pyrénées ; température moyenne annuelle élevée, plus faible près des Pyrénées, l'été présentant souvent une période de sécheresse ; région balayée par l'Autan, vent chaud et sec ; forte variabilité interannuelle du régime pluviothermique.

Une végétation soumise à des stress hydriques

La présence d'une saison sèche entraîne une évapotranspiration élevée qui peut être source de stress hydrique, accentuée par la présence du vent d'Autan; d'autre part, l'alternance d'années sèches et humides est une contrainte supplémentaire pour la végétation qui, de ce fait, ne peut pas compter sur un apport régulier en eau; enfin, les vents très violents ont une action mécanique capable d'endommager de jeunes plants.

5.5 - LE MESOCLIMAT

Les conditions locales, tant topographiques qu'édaphiques, peuvent apporter d'importantes corrections à ce macroclimat :

- la situation topographique influe sur l'alimentation en eau et la température (cas des vallons encaissés, très frais, collectant l'eau des versants, s'opposant aux hauts de versant drainants);
- l'exposition modifie la température et l'humidité : les versants frais peuvent être opposés aux versants chauds ;
- la réserve en eau du sol ou la présence d'une nappe phréatique (cas des vallées) conditionne l'alimentation en eau.

La topographie, élément majeur de la correction climatique, est de ce fait une source de variation stationnelle importante.

6 - LA VEGETATION

6.1 - LES CORTEGES FLORISTIQUES

Les espèces végétales présentes sur une fraction de territoire (flore) sont sous la dépendance des conditions écologiques locales et de l'intervention humaine.

Dans la région "Razès et Piège", qui est une zone de transition au point de vue climatique, trois cortèges floristiques sont représentés : le cortège médio-européen, le cortège méditerranéen et le cortège atlantique.

Le **cortège médio-européen** constitue le groupe floristique le plus important en terme de nombre d'espèces représentées. C'est la flore des plaines, collines et basses montagnes de l'Europe moyenne. Dans la strate arborée on trouve classiquement les Tilleuls (*Tilia platyphyllos, cordata*), le Merisier (*Prunus avium*), l'Erable champêtre (*Acer campestre*), les Ormes (*Ulmus campestris, montana*), les Chênes sessile (*Quercus petraea*) et pubescent (*Quercus pubescens*)...

Le **cortège méditerranéen** est dominant dans le Massif de la Malepère, puis s'appauvrit vers l'ouest. Certaines espèces méditerranéennes s'avancent dans le Haut-Razès en suivant les soulanes, notamment sur le Plantaurel et le Plateau de Puivert. Elles occupent alors des stations sèches, reliquats de périodes plus chaudes du Quaternaire (stations refuges) au milieu d'espèces médio-européennes et montagnardes (DUPIAS - 1985). Parmi ces espèces, les plus connues sont :

- le Chêne vert (Ouercus ilex),
- le Genévrier oxycèdre (Juniperus oxycedrus),
- le Chêne kermès (Quercus coccifera),
- le Genêt scorpion (Genista scorpius),
- la Bruyère arborescente (*Erica arborea*),
- la Lavande (Lavandula latifolia),
- le Thym (*Thymus vulgaris*),
- l'Asperge à feuilles aiguës (Asparagus acutifolius).

Du cortège atlantique, reste les **espèces subatlantiques** représentées surtout sur les versants nord, dont voici quelques espèces caractéristiques :

- l'Ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*)
- le Millepertuis élégant (*Hypericum pulchrum*)
- le Conopode dénudé (Conopodium majus)
- la Camomille (*Chamaemelum nobile*)
- la Germandrée scorodoine (*Teucrium scorodonia*)
- la Scille lis-jacinthe (Scilla lilio-hyacinthus)

6.2 - LES ETAGES ET SERIES DE VEGETATION

La végétation est caractérisée par des espèces dominantes et par des structures visibles dans le paysage. Celles-ci ont été décrites dans les cartes de végétation de l'école de GAUSSEN (cartes de Carcassonne, Perpignan et Toulouse) et précisées par DUPIAS en 1985.

Trois étages sont représentés dans la région étudiée :

- l'étage collinéen de type méditerranéen (étage supraméditerranéen ou subméditerranéen d'OZENDA) qui s'étend sur la plus grande partie de la région forestière, dominé par la série du Chêne pubescent qu'accompagne par les séries du Chêne vert et de l'Aulne,
- l'étage collinéen de type médio-européen à influence atlantique (étage thermoatlantique d'OZENDA) avec les séries du Chêne pédonculé et de l'Aulne,
- l'étage montagnard avec les séries du Hêtre et du Sapin.

6.2.1 - L'étage collinéen

Les quatre séries décrites ci-après reprennent les dénominations données par DUPIAS :

* Série supraméditerranéenne du Chêne vert

La forêt climacique correspond à un taillis de Chêne vert (*Quercus ilex*) souvent très dense, accompagné de l'Erable de Montpellier (*Acer monspessulanum*), du Chêne pubescent (*Quercus pubescens*) et parfois du Châtaignier sur terrains acides (*Castanea sativa*).

Dans le sous-bois les espèces de la série eu-méditerranéenne du Chêne vert comme l'Arbousier, le Chêne kermès, le Laurier Tin, le Genévrier oxycèdre... sont remplacées par le Buis (Buxus sempervirens), le Genévrier commun (Juniperus communis), le Genêt à balais (Cytisus scoparius) et l'Amélanchier (Amelanchier ovalis). Parmi les autres espèces caractéristiques, on peut citer:

- la Bruyère à balais (Erica scoparius)
- le Genêt scorpion (Genista scorpius)
- la Lavande Aspic (Lavandula angustifolia)
- la Lavande à larges feuilles (Lavandula latifolia)
- le Thym commun (*Thymus vulgaris*)
- la Philaria à larges feuilles (*Phillyrea latifolia*)
- le Chèvrefeuille d'Etrurie (*Lonicera etrusca*)
- le Nerprun alaterne (*Rhammus alaternus*)
- le Jasmin arbrisseau (Jasminum fruticans)
- le Pistachier térébinthe (Pistacia terebinthus)
- le Genévrier oxycèdre (Juniperus oxycedrus)
- la Coronille (Coronilla emerus)
- le Cytise à feuilles sessiles (Cytisophyllum sessilifolium)
- le Bois de Ste Lucie (*Prumis mahaleb*)
- l'Euphorbe characias (*Euphorbia characias*)
- l'Asperge à feuilles aigues (Asparagus acutifolius)
- l'Asplénium doradille-noire (Asplenium adiantum-nigrum)
- l'Asplénium trichomanès (Asplenium trichomanes)
- l'Osyris blanc (Osyris alba)

Par dégradation de la forêt (coupes, pâturages, incendies), on obtient deux types de garrigues :

- la garrigue sur calcaire à Buis et Genêt scorpion, avec :
 - la Lavande Aspic (Lavandula angustifolia)
 - la Lavande à larges feuilles (Lavandula latifolia)
 - le Ciste blanc (Cistus albidus)
 - le Thym commun (*Thymus vulgaris*)
 - le Lin de Narbonne (*Limm narbonense*)
 - l'Amélanchier (Amelanchier ovalis).
 - le Cytise à feuilles sessiles (Cytisophyllum sessilifolium)
 - la Stéhéline douteuse (Staehelina dubia)
 - le Dorycnium à cinq folioles (Dorycnium pentaphyllum)

- la garrigue sur marne avec :
 - le genêt d'Espagne (Genista hispanica)
 - l'Aphyllante de Montpellier (Aphyllanthes *monspeliensis*)
 - la Bruyère arborescente (Erica arborea)
 - la Bruyère à balais (Erica scoparia)
 - la Corroyère (Coriaria myrtifolia)
 - l'Osyris blanc (Osyris alba)
 - le Dorycnium hérissé (*Dorycnium hirsutum*)

Le stade pelouse comprend des espèces xérophiles tels que :

- le Brachypode rameux (Brachypodium retusum)
- le Brome dressé (Bromus erectus)
- le Thym (Thymus vulgaris)
- la Keuléria du Valais (Koeleria vallesiana)
- le Fumana couché (Fumana procumbens)
- la Lunetière lisse (*Biscutella laevigata*)

* Série supraméditerranéenne du Chêne pubescent

Cette série comprend les Chênaies pubescentes de l'étage collinéen sous un climat à tendance méditerranéenne (caractérisé par une sécheresse estivale). Dans la région étudiée, cette série est prédominante et caractéristique sur les formations molassiques, dans les stations bien drainées et chaudes.

G. DUPIAS a différencié deux sous-séries :

- Sous-série inférieure: c'est la forme la plus thermophile et xérophile, avec de nombreuses espèces méditerranéennes. En forêt, le Chêne pubescent (*Quercus pubescens*) est accompagné de l'Erable de Montpellier (*Acer monspessulanum*) et de quelques Chênes verts (*Quercus ilex*).

Dans les formes de dégradation (landes et friches) on observe :

- le Pistachier térébinthe (*Pistacia terebinthus*)
- le Buis (*Buxus sempervirens*)
- le Chèvrefeuille d'Etrurie (*Lonicera etrusca*)
- le Nerprun alaterne (*Rhammus alatermus*)
- la Mancienne (Viburnum lantana)
- le Genévrier oxycèdre (Juniperus oxycedrus)
- la Coronille (*Coronilla emerus*)
- le Jasmin arbrisseau (.Jasminum fruticans)
- la Lavande Aspic (Lavandula angustifolia)
- la Lavande à larges feuilles (*Lavandula latifolia*)
- la Philaria à larges feuilles (*Phillyrea latifolia*)
- le Cytise à feuilles sessiles (Cytisophyllum sessilifolium)
- l'Asperge à feuilles aiguës (Asparagus acutifolius)
- la Garance voyageuse (Rubia peregrina)
- la Clématite flammette (*Clematis flammula*)
- Sous-série normale: cette forme est appauvrie en espèces méditerranéennes. En forêt le Chêne pubescent est accompagné de l'Erable champêtre (*Acer campestre*), du Frêne (*Fraxinus exelsior*), de l'Alisier torminal (*Sorbus torminalis*), de l'Alisier blanc (*Sorbus aria*) et du Cormier (*Sorbus domestica*). En sous-bois on retrouve:
 - le Bois de Ste Lucie (*Prumus mahaleh*
 - le Buis (*Buxus sempervirens*)
 - la Mancienne (Viburnum lantana)

- le Cornouiller sanguin (Cornus sanguinea)
- le Camérisier (Lonicera xylosteum)
- la Coronille (Coronilla emerus)
- le Petit houx (*Ruscus aculeatus*)
- la Daphné lauréole (Daphne laureola)
- l'Herbe-aux-femmes-battues (*Tamus communis*)
- la Garance voyageuse (Rubia peregrina)
- l'Hellébore fétide (Helleborus foetidus
- la Germandrée petit-chêne (*Teucrium chamaedrys*)
- l'Herbe-aux-cerfs (*Peucedamım cervaria*)
- le Brachypode penné (Brachypodium pinnatum)
- la Gesse à larges feuilles (*Lathyrus latifolius*)
- le Trèfle rougeâtre (*Trifolium rubens*)
- le Grémil pourpre-bleu (*Lithospermum purpurocaeruleum*)
- le Leucanthème en corymbe (*Tanacetum corymbosum*)
- la Bétoine officinale (*Štachys officinalis*)
- le Géranium rouge-sang (Geranium sanguineum)

* Série subatlantique du Chêne pédonculé

Série dans laquelle la majorité des espèces du cortège atlantique sont absentes et que l'on trouve dans les zones les plus humides de la région. C'est un reliquat d'une époque plus humide de l'histoire postglaciaire.

Le climax est principalement représenté par la Chênaie pédonculée acidiphile que l'on trouve sur sols frais, plus ou moins argileux et acides. Ce climax ne doit pas être confondu avec les sylvofaciès de Hêtraies-chênaies dominés par le chêne pédonculé.

Espèces associées au Chêne pédonculé :

- Strate arborescente et arbustive :
 - le Bouleau blanc (*Betula pendula*)
 - le Châtaignier (Castanea sativa)
 - la Bourdaine (*Frangula alnus*)
 - le Houx (*llex aquifolium*)
 - le Noisetier (*Corylus avellana*)
 - 1'Aubépine (*Cratægus laevigata*)
- Strate herbacée :
 - le Millepertuis élégant (*Hypericum pulchrum*)
 - la Germandrée scorodoine (*Teucrium scorodonia*)
 - la Houque molle (*Holcus mollis*)
 - le Mélampyre des prés (Melanpyrum pratense)
 - le Thé d'Europe (*Veronica officinalis*)
 - l'Androsème officinal (*Hypericum androsaemum*)
 - la Fougère aigle (*Pteridium aquilimum*)
 - la Canche flexueuse (Deschampsia flexuosa)
 - la Danthonie décombante (Danthonia decumbens)
 - la Luzule des bois (*Luzula sylvatica*)
 - la Luzule de Forster (*Luzula forsteri*)
 - le Solidage verge-d'or (Solidago virgaurea)
 - la Potentille dressée (*Potentilla erecta*)
 - la Bétoine officinale (Stachys officinalis)
 - la Campanule étalée (Campanula patula)

Cette série est plus rare sur sols neutres ou légèrement alcalins, (cas des fonds de vallons colluvionnés par des marnes ou marno-calcaires). La forêt climacique est alors une **Chênaie-Frênaie** avec le Chêne pédonculé et le Frêne commun (*Fraximus excelsior*), ainsi que :

- l'Erable champêtre (Acer campestre)
- le Merisier (Prunus avium)
- le Tremble (Populus tremula)
- le Tilleul (Tilia cordata)
- le Noisetier (Corylus avellana)
- le Houx (Ilex aquifolium)
- le Cornouiller sanguin (Cornus sanguinea)
- l'Aubépine (Cratægus laevigata)
- le Saule cendré (Salix cinerea)
- le Prunellier (Prunus spinosa)
- le Fusain d'Europe (Euonymus europaeus)
- le Sureau noir (Sambucus nigra).

Parmi les herbacées on trouve :

- les Primevères (Primula sp)
- l'Arum d'Italie (Arum italicum)
- la Mercuriale vivace (Mercurialis perennis)
- la Consoude tubéreuse (Symphytum tuberosum)
- la Campanule gantelée (Campanula trachelium)
- le Brome rameux (Bromus ramosus)
- le Brachypode des bois (Brachypodium sylvaticum)
- la Circée de Paris (Circaea lutetiana)
- la Fougère mâle (Dryopteris filix-mas)
- la Pulmonaire affine (Pulmonaria affinis)
- l'Hellébore verte (Helleborus viridis)
- l'Hépatique à trois lobes (Hepatica nobilis)
- l'Anémone fausse-renoncule (Anemone ranunculoides)
- l'Ancolie vulgaire (Aquilegia vulgaris)
- la Fétuque à feuilles de deux sortes (Festuca heterophylla)
- la Luzule de Forster (Luzula forsteri)
- l'Herbe-aux-écus (Lysimachia nemorum)
- le Grand boucage (Pimpinella major)
- le Myosotis des bois (Myosotis sylvatica)

* Série de l'Aulne glutineux

C'est une série de bord des eaux, liée à la présence permanente ou périodique d'eau dans les vallées alluviales. La forêt climacique est une Aulnaie-frênaie: Aulne glutineux (Almus glutinosa), Frêne commun (Fraximus excelsior), et souvent le Peuplier noir (Populus nigra), le Saule cendré (Salix cinerea) et le Sureau noir (Sambucus nigra). Elle est plus développée dans la partie atlantique que dans la partie méditerranéenne.

6.2.2 - L'étage montagnard

Le passage de l'étage collinéen à l'étage montagnard est marqué par le remplacement du Chêne pubescent ou pédonculé par **le Hêtre** (Fagus sylvatica). Ce sont surtout les conditions climatiques qui changent : pluviométrie plus importante, sécheresse estivale absente, humidité relative de l'air plus élevée. Généralement les séries de l'étage montagnard sont comprises entre des altitudes de 700 à 1900 m avec des variations notables selon les versants et les conditions locales de station.

Ce sont les séries du Hêtre et du Sapin représentées seulement dans le Haut-Razès.

* Série mésophile et acidiphile du Hêtre

Cette série est caractéristique sur substrat siliceux, aux expositions sud et sur des pentes fortes. Elle comprend en particulier les Hêtraies-chênaies collinéennes. Le cortège floristique comprend de nombreuses espèces acidiphiles, dont les espèces des Chênaies acidiphiles :

- la Germandrée scorodoine (Teucrium scorodonia)
- le Thé d'Europe (Veronica officinalis)
- la Bétoine officinale (Stachys officinalis)
- le Mélampyre des prés (Melampyrum pratense)
- le Conopode dénudé (Conopodium majus)
- la Luzule des bois (Luzula sylvatica)
- le Sureau rouge (Sambucus racemosa)
- le Framboisier (Rubus idaeus)
- la Myrtille (Vaccinium myrtillus)
- la Scrofulaire alpestre (Scrofularia alpestris)
- le Prénanthe pourpre (Prenanthes purpurea)
- l'Aspérule odorante (Galium odoratum)
- l'Anémone des bois (Anemona nemorosa)
- la Dentaire à sept folioles (Cardamine heptaphylla)
- la Corydale à bulbe plein (Corydalis solida)
- la Dent-de-chien (Erythronium dens-canis)
- la Scille à deux feuilles (Scilla bifolia)
- la Mélique uniflore (Melica uniflora)

* Série mésoxérophile et calcicole du Hêtre

C'est la Hêtraie à Buis qui remplace en altitude la Chênaie pubescente collinéenne. On la retrouve sur des substrats calcaires, aux sols peu profonds. Le cortège floristique comprend en partie les espèces de la Chênaie pubescente : espèces calcicoles et subméditerranéennes.

* Série de la Hêtraie-sapinière

Cette série nécessite des conditions hygrophiles (précipitations élevées, forte nébulosité) et des sols profonds. La strate herbacée est riche grâce à un humus épais. Il y a prédominance du Hêtre ou du Sapin selon l'exposition et la situation géographique : Hêtre en soulane, Sapin en ombrée. Le plus souvent, l'une ou l'autre de ces essences a été favorisée par l'Homme, on retrouve alors des Sapinières ou des Hêtraies pures. Cette série peut cependant être considérée comme un sylvofaciès de la Hêtraie montagnarde.

* Série mésophile du Sapin

Ce sont des forêts de Sapin qui supportent des situations moins humides que celle de la série des Hêtraies-sapinières. Elles s'accommodent aussi de sols acides et pauvres.

6.3 - LES GROUPEMENTS VEGETAUX

La **phytosociologie** est l'étude des groupements végétaux (appelés également syntaxons). Elle vise à décrire les **associations végétales**, unités de base de la classification phytosociologique sigmatiste.

La description des associations susceptibles d'être rencontrées dans le "Razès et la Piège" se heurte à **plusieurs difficultés** :

- peu de travaux phytosociologiques ont été réalisés dans le "Razès et la Piège", d'où la nécessité d'extrapoler les observations réalisées dans les régions voisines ;
- les groupements végétaux **ne sont pas décrits de manière exhaustive**, en particulier à l'étage collinéen ; les Pyrénées sont dans l'ensemble mieux étudiés ;
- il existe **peu de synthèses** récentes des différentes études phytosociologiques réalisées dans la région, d'où le risque de trouver des groupements similaires décrits par deux auteurs sous des appellations différentes;
- la classification phytosociologique a subi d'importantes évolutions, le rattachement des associations, ainsi que la définition des classes, ordres et alliances variant selon les auteurs. Une synthèse jusqu'au niveau de l'alliance (associations exclues) est en cours de réalisation sous l'égide du CONSERVATOIRE BOTANIQUE DE BAILLEUL (Prodrome des végétations de France, 1999); nous avons retenu ce document comme base de la classification, bien qu'il soit provisoire.

Les associations susceptibles d'être rencontrées dans le Razès et la Piège sont cités en annexe. Cette liste a été établie principalement à partir des travaux de BRAUN-BLANQUET, SUSPLUGAS, GRUBER, COMPS, LETOUZEY, TIMBAL, DE BOLOS et de la synthèse récente réalisée par RAMEAU (1994). Des informations complémentaires ont également été tirées des travaux sur les habitats d'intérêt communautaire (RAMEAU, GAUBERVILLE, DRAPIER, 2000; FNSPFS – ANCRPF, 2000).

Cette liste, volontairement large, nécessiterait d'être validée et complétée pour notre zone d'étude.

6.4 - LES HABITATS

Ce concept est fréquemment utilisé depuis l'adoption de la Directive Habitats (Directives 92/43/CEE et 97/62/EC) qui a pour objet de "contribuer à assurer la biodiversité par la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et flore sauvages". Différents travaux ont permis de préciser la notion d'habitat :

- **CORINE biotopes** est le document de référence décrivant et codifiant tous les habitats européens, même ceux qui ne sont pas concernés par la Directive Habitats (dernière version de 1991 traduite pour la France par RAMEAU, 1997).
- Le Manuel d'Interprétation des Habitats de l'Union Européenne (Version EUR 15 / 2) a été rédigé par la Commission Européenne afin de faciliter l'identification des habitats concernés par la Directive Habitats. Il instaure notamment une codification spécifique "Natura 2000".
- un premier **Référentiel des habitats concernés par la Directive Habitats** a été rédigé par RAMEAU en 1995, avec description des habitats forestiers et associés à la forêt.
- un guide pratique de reconnaissance et de gestion durable des habitats et espèces d'intérêt communautaire a été ensuite rédigé par RAMEAU, GAUBERVILLE et DRAPIER (2000). Ce document concerne les habitats forestiers et associés à la forêt des domaines continentaux et atlantiques (la région méditerranéenne ainsi que les hautes montagnes ne sont pas décrites). Il comprend une partie descriptive et scientifique ainsi qu'une partie opérationnelle consignant les principes de gestion reconnus efficaces sur le terrain.
- parallèlement, des Cahiers d'habitats forestiers (FNSPFS ANCRPF, 2000) ont été élaborés afin de mettre à la disposition des acteurs de terrain des outils d'identification et de gestion des habitats avec une triple approche : scientifique (identification, synthèse écologique), technique (cadre de gestion), économique (surcoûts engendrés par certaines mesures de gestion). Contrairement au Guide pratique, tous les habitats présents sur le territoire français sont décrits.

De ces documents peut être tirée la définition d'un habitat (RAMEAU, GAUBERVILLE, DRAPIER, 2000) : juxtaposition dans une espace homogène

- d'une certaine **végétation** (herbacée, arbustive et arborescente),
- d'une **faune**, avec des espèces ayant tout ou partie de leurs diverses activités vitales sur l'espace considéré,
- d'un compartiment **stationnel** caractérisé par une combinaison originale de facteurs climatiques et édaphiques.

Un habitat ne se réduit donc pas seulement à la végétation, mais celle-ci, par son caractère intégrateur est considérée comme un bon indicateur de l'habitat.

De même que les stations (ou relevés) similaires sont regroupées en types de stations, les habitats très proches par leurs caractères sont réunis en types d'habitats. Ceux-ci sont identifiés à partir des unités de végétation en combinant deux approches :

- description physionomique basée sur l'aspect global de la végétation. On peut ainsi individualiser des formations végétales où dominent les mêmes silhouettes morphologiques (arbres, buissons, herbes), qui présentent une même stratification verticale et qui possèdent un certain degré de continuité (au niveau du couvert).
- description phytosociologique (voir chapitre ci-dessus).

D'autres caractères diagnostiques contribuent également à la détermination de l'habitat : répartition géographique, situation topographique, matériaux et sol, humus, dynamique forestière.

6.4.1 - CORINE biotopes

Le manuel CORINE biotopes décrit et classe les habitats européens à partir de **critères physionomiques et phytosociologiques**. Sa **classification**, similaire à celle adoptée en phytosociologie, se présente sous forme d'une **liste hiérarchique décimale**, flexible et évolutive, par exemple :

4 – FORETS

 $41.1 = H\hat{e}traies$

Critère physionomique : Forêts dominées par Fagus sylvatica.

41.12 = Hêtraies atlantiques acidiphiles

Critère phytosociologique (niveau sous-alliance): Ilici-Fagenion

Description: Forêts atlantiques sur sols acides différant de 41.11 par l'absence de Luzula luzuloides et la grande abondance d'Ilex aquifolium.

41.127 = Hêtraies acidiphiles ibériques humides

Critère phytosociologique (niveau association) : Galio rotundifolii-Fagetum p . Description : Hêtraies acidiphiles humides du Nord du secteur ibérique.

Ce système permet d'attribuer dans tous les cas un code CORINE à un habitat.

Chaque unité est généralement accompagnée d'une brève description et d'une liste de plantes afin de faciliter l'identification et d'attirer l'attention sur les espèces sensibles, présentes dans l'habitat. Les données phytosociologiques sont indicatives et destinées à faciliter l'identification de l'unité.

L'utilisation de CORINE biotopes se heurte cependant à plusieurs difficultés :

- ce manuel étant essentiellement basé sur les **travaux phytosociologiques existants**, la liste des habitats est moins précise dans les régions peu étudiées ;
- la **classification phytosociologique évoluant**, la codification CORINE n'est parfois plus valide (cas du *Buxo-l'agetum* classé auparavant dans le *l'agion sylvaticae* sous le code 41.175, désormais intégré au *Cephalanthero-Fagenion* sous le code 41.16);
- la prise en compte de critères physionomiques peut entraîner des confusions dans la description de l'habitat : faut-il décrire l'habitat actuel ou l'habitat futur, aboutissement de la dynamique de la végétation ? Comme le propose BARTOLI (2000) et conformément aux descriptions de RAMEAU, GAUBERVILLE, DRAPIER (2000), il paraît utile de **préciser l'habitat** que l'on souhaite décrire : actuel ou potentiel, ce dernier correspondant à la végétation climacique (ou de maturité).
- CORINE biotopes classe les **forêts mixtes** d'essences caducifoliées et de résineux en 43, notamment les hêtraies-sapinières. Or la Directive Habitats regroupe ces forêts mixtes avec les peuplements d'espèces pures classés en 41 (forêts caducifoliées) : ainsi le terme "hêtraies" de la Directive regroupe les hêtraies, les hêtraies-sapinières, les hêtraies-chênaies ou chênaies-hêtraies (RAMEAU, GAUBERVILLE, DRAPIER, 2000). Afin de rester homogène avec les documents relatifs aux Habitats Natura 2000, il est souhaitable de **ne pas utiliser le code 43 et de classer ces peuplements mixtes en 41 (forêts caducifoliées), voire en 42 (forêts résineuses)**, selon l'essence dominante.

Par ailleurs, pour améliorer la description et la compréhension des habitats, on **indiquera le faciès** lorsqu'il est différent de l'appellation donnée par CORINE biotopes; ainsi une hêtraie-sapinière rattachée au *Scillo lilio-hyacinthe-Fagetum* Br.-Bl. 1952 sera nommée: habitat actuel = 41.141 – hêtraies pyrénéennes hygrophiles, faciès hêtraie-sapinière.

Cette classification, qui est considérée comme provisoire, est en cours de réactualisation.

Une liste des habitats forestiers susceptibles d'être rencontrés dans le Razès et la Piège a été établie sur la base de cette classification (voir en annexe). Elle est issue en grande partie de la liste des associations végétales susceptibles d'être rencontrées (voir ci-dessus), d'où la nécessité de la compléter et de la valider.

6.4.2 - Habitats Natura 2000

La Directive Habitats prévoit la mise en place d'un réseau "Natura 2000" constitué d'habitats naturels et d'habitats d'espèces d'importance communautaires. Les habitats forestiers concernées sont des "forêts (sub)naturelles d'essences indigènes existant à l'état de futaies avec sous-bois typique, répondant à un des critères suivants : rares ou résiduelles, et/ou hébergeant des espèces d'intérêt communautaire. Pour les types d'habitats forestiers, les critères additionnelles suivants ont été adoptés par le Groupe de Travail Scientifique (21-22 juin 1993) :

- forêts composées d'espèces indigènes,
- forêts présentant un dégré élevé de naturalité,
- forêts de grands arbres et en futaie,
- présence de vieux arbres et de bois mort,
- forêts constituant un échantillon réprésentatif,
- forêt avec une gestion soutenable et continue pendant une période significative."

Les habitats naturels sont désignés par référence à la classification CORINE biotopes. Afin de faciliter leur identification, la Commission Européenne a élaboré un Manuel d'Interprétation des Habitats de l'Union Européenne qui précise la définition donnée par CORINE biotopes et instaure une codification "Natura 2000" (dernière version EUR 15/2 d'oct. 1999). Cependant, ces définitions peuvent légèrement différer de CORINE biotopes ; c'est le cas des "Forêts de Castana sativa" qui ne sont concernés par la directive (9260) que s'ils sont supraméditerranéens ou subméditerranéens alors que le code CORINE mentionné dans le Manuel correspond à l'ensemble des châtaigneraies (41.9). Le classement d'un habitat par rapport à la Directive nécessite donc de se référer au Manuel EUR 15.

La liste des habitats Natura 2000 susceptibles d'être rencontrés dans le Razès et la Piège peut se déduire des listes d'associations végétales et d'habitats CORINE mentionnées précédemment. Cette liste nécessite également d'être validée :

code Natura 2000	nom Natura 2000	habitat prioritaire	code CORINE pour la région
	HETRAIES ACIDOPHILES ATLANTIQUES A SOUS-BOIS A ILEX ET PARFOIS A TAXUS (QUERCION ROBORI-PETRAEAE OU ILICI-FAGENION)	Non	41.12
C2900000000 FE	HETRAIES CALCICOLES MEDIO-EUROPEENNES DU CEPHALANTHERO- FAGION	Non	41.16
9180	FORETS DE PENTES, ÉBOULIS OU RAVINS DU TILIO-ACERION	Oui	41.4
9190	VIEILLES CHENAIES ACIDOPHILES DES PLAINES SABLONNEUSES A QUERCUS ROBUR	Non	41.51
800	FORETS ALLUVIALES A ALNUS GLUTINOSA ET FRAXINUS EXCELSIOR (ALNO-PADION, ALNION INCANAE, SALICION ALBAE)	Oui	44.13, 44.3
	FORETS MIXTES A QUERCUS ROBUR, ULMUS LAEVIS, ULMUS MINOR, FRAXINUS EXCELSIOR OU FRAXINUS ANGUSTIFOLIA, RIVERAINES DES GRANDS FLEUVES (ULMENION MINORIS)	Non	44.4
9340	FORETS A QUERCUS ILEX ET QUERCUS ROTUNDIFOLIA	Non	45.3

6.4.3 - Relation entre types de stations et habitats

La définition des habitats est en grande partie basée sur les groupements végétaux. Or, une étude de typologie fait un **inventaire exhaustif** des stations forestières à partir de l'étude de la végétation et des facteurs écologiques. Ces **données stationnelles** peuvent donc permettre de **définir les associations végétales** présentes dans la zone d'étude ainsi que les **habitats**. Cette démarche a déjà été employée dans les Pyrénées Centrales par SAVOIE (1996) et elle est appliquée pour le catalogue des Petites Pyrénées, Plantaurel et Bordure sous-pyrénéenne en cours de réalisation (GONIN). Elle pourrait également être employée dans le Razès et la Piège.

6.5 - LES GROUPES ECOLOGIQUES

Les types de stations forestières sont caractérisés par une combinaison originale de groupes écologiques propres à la région étudiée. La définition de ces groupes est donc l'une des étapes de l'établissement de la typologie des stations.

Un groupe écologique réunit les plantes qui sont souvent ensemble du fait d'une exigence similaire vis à vis d'un ou plusieurs facteurs du milieu. Deux principaux facteurs écologiques expliquent généralement la répartition des espèces : la fertilité minérale, souvent en relation avec la saturation cationique et le degré d'acidité, et l'alimentation en eau. Il est ainsi possible de situer la position relative des groupes dans un graphique "gradient de fertilité minérale – gradient hydrique" (voir fig. 23 et 24). Ce graphique est issu de la Flore forestière française (RAMEAU et al., 1989, 1993) en renommant les classes, mais le positionnement des enveloppes autécologiques n'est pas modifié. Cette position est un optimum mais les plantes peuvent encore être présentes autour de cette plage.

Les groupes écologiques ont été définis dans la Flore forestière française au niveau national. Ces groupes ont été adaptés lors de l'élaboration du catalogue des stations dans une zone voisine du Razès et la Piège : "les coteaux et vallées de Midi-Pyrénées situés à l'est de la Garonne" (GONIN, 1995), région qui présente plusieurs particularités :

- par la pratique des coupes de taillis fréquentes, la gestion forestière a favorisé le développement des espèces héliophiles, thermophiles et pionnières (chêne pubescent...) par rapport aux sciaphiles et postpionnières (chêne sessile, hêtre...) abondantes dans les peuplements gérés en futaie.
- les espèces réputées neutrocalcicoles dans la plupart des régions françaises ont une plus large amplitude trophique car ce sont des espèces thermophiles qui trouvent des conditions climatiques favorables à leur développement, même sur des sols décarbonatés voire désaturés.

L'étude de stations permettra de définir les groupes écologiques propres au Razès et à la Piège. Dans un premier temps, on pourra utiliser les groupes définis sur les coteaux et vallées de Midi-Pyrénées situés à l'est de la Garonne, les deux régions étant proches : dans ce catalogue, les espèces herbacées et arbustives sont réparties en 7 groupes élargis (caractéristiques écologiques relativement proches) et 18 groupes écologiques (GONIN, 1995).

GROUPE ELARGI DES HYGROCLINES

Les espèces de ce groupe exigent avant tout une bonne alimentation en eau. Les sols sont variés et l'amplitude trophique grande (pH de 4,5 à 8), cependant la richesse chimique est souvent élevée (humus de type mull calcique à eutrophe). Selon le niveau hydrique, on distingue :

ESPECES MESOHYGROPHILES (mh)

Ces espèces sont limitées aux situations les mieux alimentées en eau, essentiellement dans les fonds de vallon. Seule la Laîche pendante est bien représentée.

Carex pendula Equisetum telmateia Carex remota Festuca gigantea Laîche (Carex) pendante Prêle très élevée Laîche (Carex) espacée Fétuque géante

ESPECES HYGROCLINES (h)

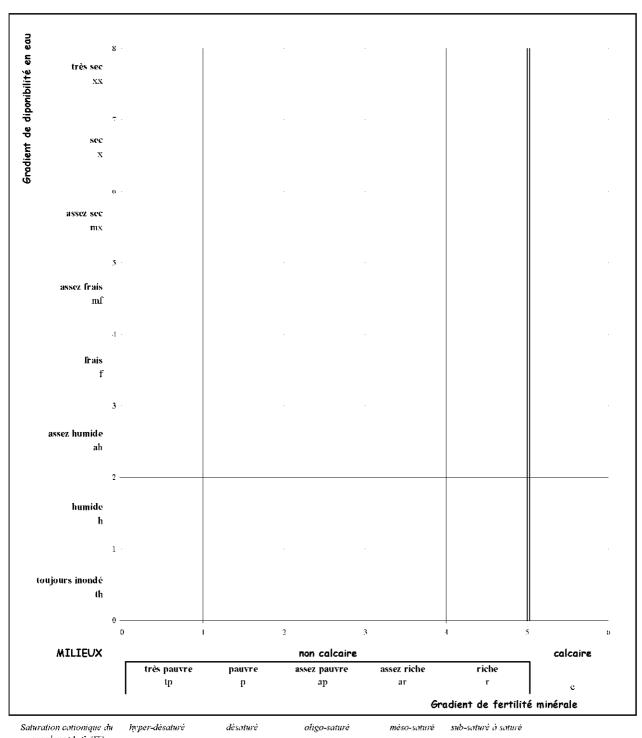
Ces espèces sont très fréquentes dans les vallons ainsi qu'en bas de versant, sur les replats et les plaines.

Carex sylvatica
Circaea lutetiana
Geranium nodosum
Plagiomnium undulatum
Rumex sanguinea
Milium effusum
Polystichum setiferum
Symphytum tuberosum
Veronica montana

Laîche (Carex) des bois Circée de Paris Géranium noueux Mnie ondulée Oscille sanguine Millet diffus Aspidium à cils raides Consoude tubéreuse Véronique des montagnes

Fig. 23 - Positionnement écologique des stations forestières et des groupes écologiques

(Synthèse graphique intégrant la fertilité minérale et la disponibilité en eau) d'après l'écogramme de la Flore forestière française (Rameau et al., 1993)

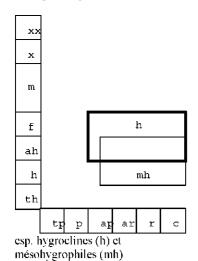


complexe (A, S, BT) pH em (A, S, BT) em, 4 em, 6.5 > 2

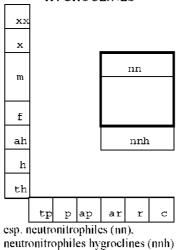
<u>Fig. 24 – Position des différents groupes écologiques</u> par rapport aux niveaux trophiques et hydriques

(d'après Rameau et al., 1993)

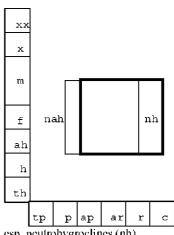
Groupe élargi des HYGROCLINES



G.E. des NEUTRONITROPHILES HYGROCLINES

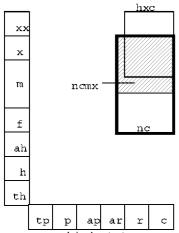


G.E. des NEUTROCLINES



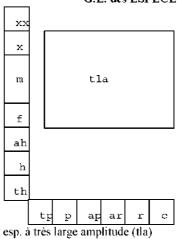
esp. neutrohygroclines (nh), neutroacidiclines hygroclines (nah)

G.E. des NEUTROCALCICOLES

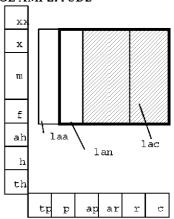


esp. neutrocalcicoles (nc), nc mésoxérophiles (ncmx), héliophiles xérocalcicoles (hxc)

G.E. des ESPECES A LARGE AMPLITUDE

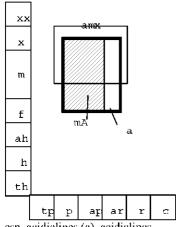






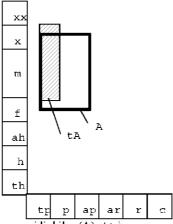
esp. à large amplitude calciclines (lac), neutroclines (lan), acidiclines (laa)

G.E des ACIDICLINES



esp. acidiclines (a), acidiclines mésoxérophiles (amx), mésoacidiphiles (mA)

G.E. des ACIDIPHILES



Plus rares:

Lamiastrum galeobdolon Mercurialis perennis Phyllitis scolopendrium Poa trivialis

Lamier jaune Mercuriale pérenne Scolopendre Pâturin commun

GROUPE ELARGI DES NEUTRONITROPHILES

Les espèces de ce groupe exigent des milieux riches en éléments nutritifs (bases et azote), le plus souvent frais. On les trouve dans les plaines, vallons et replats, sur des sols calcimagnésiens ou eutrophes, plus rarement mésotrophes. Cet optimum trophique n'exclut pas une assez large amplitude de pH (5 à 8). Selon l'exigence hydrique, on distingue:

ESPECES NEUTRONITROPHILES HYGROCLINES (nnh)

Ces plantes sont localisées dans les situations mieux alimentées en eau : fond de vallon, replat, plaine. L'optimum trophique autour des sols calcimagnésiens et eutrophes est plus affirmé que dans le groupe précédant.

> Geranium robertianum Urtica dioica Alliaria petiolata Geum urbanum Glechoma hederacea

Sambucus nigra

Géranium herbe à Robert

Ortic dioïque Alliaire

Benoîte commune Lierre terrestre Sureau noir

Plus rares:

Bryonia cretica Cucubalus baccifer Lathraea clandestina Ranunculus auricomus Solanum dulcamara Stachys sylvatica

Bryone Cucubale

Lathrée clandestine Renoncule à tête d'or Douce amère Epiaire des bois

ESPECES NEUTRONITROPHILES (nn)

Ces espèces sont bien représentées dans les situations fraîches mais également mésophiles (versant).

> Arum italicum Euonymus europaeus Galium aparine

Gouet (Arum) d'Italie Fusain d'Europe Gaillet gratteron

Espèces moins fréquentes et moins caractéristiques :

Fissidens taxifolius Hypericum hirsutum Veronica chamaedrys Brachythecium rutabulum

Vicia sepium

Fissident à feuilles d'if Millepertuis velu Véronique petit-chêne Brachytécie à soie raide Vesce des haies

GROUPE ELARGI DES NEUTROCLINES HYGROCLINES

Les espèces de ce groupe ont une affinité pour les milieux frais : principalement vallons, mais aussi bas de versants, replats, dépressions... Selon le niveau trophique, on distingue :

ESPECES NEUTROHYGROCLINES (nh).

Ces espèces ont leur optimum sur sols eutrophes à mésotrophes mais elles sont bien représentées sur les sols calcimagnésiens ou au contraire acides. L'amplitude vis à vis du pH est donc assez grande (4,5 à 8), plus particulièrement pour le Noisetier et l'Aubépine épineuse.

Corylus avellana Crataegus laevigata Hypericum androsaemum Melica uniflora

Noisetier Aubépine épineuse Androsème Mélique uniflore

Pulmonaria affinis Sanicula europaea Viola reichenbachiana Cardamine pratensis Euphorbia dulcis Ranunculus ficaria

Pulmonaire semblable Sanicle Violette des bois Cardamine des prés Euphorbe douce Ficaire fausse renoncule

Espèces moins fréquentes et moins caractéristiques :

Atrichum undulatum
Dryopteris filix-mas
Fougère mâle
Eurhynchium praelongum
Eurhynchium stokesii
Eurhynchium stokesii
Helleborus viridis
Ramunculus nemorosus

Atrichie ondulée
Fougère mâle
Eurhynchie allongée
Eurhynchie de Stokes
Helleborus viridis
Renoncule des bois

ESPECES NEUTROACIDICLINES HYGROCLINES (nah)

Par rapport au groupe précédent, ces espèces ont un optimum déplacé vers le mull mésotrophe et elles sont rarement sur sols calcimagnésiens.

Stellaria holostea Stellaire holostée
Anemone nemorosa Anémone des bois
Potentilla sterilis Faux fraisier

Espèces moins fréquentes et moins caractéristiques :

Moehringia trinerviaMochringie à trois nervuresDryopteris affinisDryoptéris écailleux

GROUPE ELARGI DES NEUTROCALCICOLES

Les espèces de ce groupe ont une affinité pour les milieux calciques. Selon l'exigence hydrique et trophique, on distingue :

ESPECES NEUTROCALCICOLES (nc)

Ces espèces ont leur optimum en milieu calcique à eutrophe, avec une amplitude trophique moyenne : mull carbonaté à mésotrophe, pH de 5 à 8. Elles sont localisées dans des situations topographiques et donc hydriques variées. Ce groupe est peu représenté.

Clematis vitalba

Valeriana afficinalis subsp. collina

Viola hirta

Clématite vigne blanche
Valériane officin. des collines
Violette hérissée

ESPECES NEUTROCALCICOLES MESOXEROPHILES (ncmx)

Ces espèces ont leur optimum en milieu calcique à eutrophe, avec une amplitude trophique assez large : mull carbonaté à mésotrophe, pH de 4,5 - 5 à 8. Elles sont localisées dans les milieux secs (versants sud, croupes... moins fréquents en bas fond). Le Grémil pourpre-bleu est rattaché à ce groupe bien qu'il soit plus strictement calcicole.

Rosa caninaRosier des chiensRosa sempervirensRosier toujours vertViburnum lantanaViorne lantaneBuglossoides purpurocaeruleaGrémil pourpre-bleu

Espèces moins fréquentes :

Agrimonia eupatoriaAigremoine cupatoireRhamnus catharticusNerprun purgatifViola albaViolette blanche

ESPECES HELIOPHILES XEROCALCICOLES (hxc)

Ces espèces sont situées sur des milieux secs (croupes et versants sud) et calciques, souvent dans des peuplements ouverts ou dégradés. Leur présence est donc généralement liée à l'action humaine.

Dactylis glomerataDactyle aggloméréTeucrium chamaedrysGermandrée petit chêneFilipendula vulgarisFilipenduleOriganum vulgareOrigan

Peucedanum cervaria Peucedan herbe aux cerfs

auxquelles on peut rattacher des espèces de pelouse ou de lisière peu fréquentes en forêt, à amplitude trophique plus large :

Festuca rubraFétuque rougeBromus erectusBrome dresséSanguisorba minorPimprenelle sanguisorbeSeseli montanumSéséli de montagneSilene mutansSilène penchéTanacetum corymbosumChrysanthème en corymb

Tanacetum corymbosumChrysanthème en corymbeVeronica teucriumVéronique germandrée

GROUPE ELARGI DES ESPECES A LARGE AMPLITUDE

Les espèces de ce groupe sont fréquentes et ont une large amplitude trophique et hydrique. Elles sont présentes dans la plupart des situations topographiques, depuis les milieux confinés jusqu'aux terrains secs. Selon leur exigence trophique, on distingue :

ESPECES A LARGE AMPLITUDE CALCICLINES (lac)

Ces espèces ont une large amplitude trophique : pH entre 4,5 et 8, humus de type mull oligotrophe à carbonaté. Elles ont cependant une préférence pour les milieux calciques ou eutrophes et sont absentes des terrains très acides.

Carex flaccaLaîche (Carex) glauqueCornus sanguineaCornouiller sanguinLigustrum vulgareTroène

Lonicera xylosteum Camérisier à balais

Prunus spinosa Prunellier

Moins fréquente :

Daphne laureola Lauréole

ESPECES A LARGE AMPLITUDE NEUTROCLINES (lan)

Ces espèces sont présentes sur tous les types de sols et de pH (4 à 8), sauf sur les milieux très désaturés (moder).

Ajuga reptansBugle rampanteBrachypodium sylvaticumBrachypode des boisCrataegus monogynaAubépine monogyneEuphorbia amygdaloidesEuphorbe des boisRosa arvensisRosicr des champsRubus ulmifoliusRonce à feuilles d'ormeTamus communisTamier commun

Moins fréquentes :

Fragaria vesca Fraisier sauvage Pommier sauvage

Rumex acetosa Oscille

ESPECES A TRES LARGE AMPLITUDE (tla)

Ces espèces ont une amplitude écologique très grande. On les rencontre sur tous les types de sols et d'humus, depuis le moder jusqu'au mull carbonaté, à des pH variant de 4 à 8.

Eurhynchium striatum Eurhynchie striée

Hedera helix Rubia peregrina Rubus gr. fruticosus

Ruscus aculeatus

Plus rare:

Vinca minor Petite pervenehe

ESPECES A LARGE AMPLITUDE ACIDICLINES (laa)

Ces espèces sont présentes dans la plupart des milieux sauf sur les sols carbonatés. Leur répartition est ainsi déplacée vers le pôle acide, tout en restant très large : humus de type moder à mull eutrophe, pH entre 4 et 7. Dans ce groupe, le Chèvrefeuille des bois se distingue par une amplitude et une fréquence particulièrement importante.

Lierre

Fragon

Garance voyageuse

Ronce des bois

Festuca heterophylla Fétuque hétérophylle Chèvrefeuille des bois Lonicera periclymenum Luzula forsteri Luzule de Forster Mespilus germanica Néflier

Carex umbrosa Laîche (Carex) à racines nombreuses

Ilex aquifolium Houx

Viola riviniana Violette de Rivin

Plus rare:

Carex pallescens Laîche (Carex) pâle

GROUPE ELARGI DES ACIDICLINES

Les espèces de ce groupe ont leur optimum trophique autour du mull mésotrophe ou oligotrophe. Selon l'amplitude trophique et l'exigence hydrique, on distingue :

ESPECES ACIDICLINES (a)

Ces espèces ont la même exigence trophique que le groupe précédant : sols plutôt acides, à humus de type mull mésotrophe à oligotrophe, avec une amplitude assez grande (pH 4 à 6,5, jusqu'aux sols calciques). Par contre, elles se retrouvent dans toutes les situations topographiques.

Lathyrus montanus Gesse des montagnes Stachys officinalis Bétoine officinale Serratula tinctoria Serratule des teinturiers

Plus rares:

Hieracium murorum gr. Epervière des murs Hylocomie brillante Hylocomium splendens Juncus conglomeratus Jone aggloméré Poa nemoralis Pâturin des bois Prunella grandiflora Brunelle à grandes fleurs

ESPECES ACIDICLINES MESOXEROPHILES (amx)

Ces espèces se développent sur les sols plutôt acides, à humus de type mull mésotrophe à oligotrophe, mais leur amplitude est assez grande (pH 4 à 6,5, jusqu'aux sols calciques). Elles sont fréquentes en situations sèches (croupes, versants sud) et généralement absentes des milieux frais (vallons). Nombre d'entre elles sont héliophiles (Genévrier commun, Bruyère à balais, Ajonc d'Europe...) et sont plus abondantes dans les milieux ouverts récemment.

Carex caryophyllea Laîche (Carex) précoce Juniperus communis Genévrier commun Rhylidiadelphus triquetrus Hypne triquètre Scleropodium purum Hypne pur

Thuidie à feuilles de tamaris Thuydium tamariscinum

Bruyère à balais Erica scoparia Ulex europaeus Ajone d'Europe

Moins fréquente :

Lathyrus niger Gesse noire et une espèce de pelouse à amplitude plus large :

Brachypodium pinnatum

Brachypode penné

ESPECES MESOACIDIPHILES (mA)

Ces espèces se rencontrent sur les sols acides (pH entre 4 et 5,5) avec pour optimum le mull oligotrophe et elles sont absentes sur sols calciques.

> Succisa pratensis Molinia caerulea Solidago virgaurea

Succise des prés Molinie bleue Solidage verge d'or

GROUPE ELARGI DES ACIDIPHILES

Les espèces de ce groupe se développent sur des sols très acides. Certaines affectionnent les sols plutôt secs ou sont plus héliophiles : Germandrée scorodoine, Fougère aigle, Asphodèle blanche, Bruyère cendrée, Callune... Selon l'exigence trophique, on distingue :

ESPECES ACIDIPHILES (A)

Ces espèces ont pour optimum les sols acides (pH proche de 4, rarement au-dessus de 5,5), désaturés, à humus de type moder (dysmoder à dysmull).

> Agrostis capillaris Cytisus scoparius Hypericum pulchrum Pteridium aquilinum Teucrium scorodonia

Frangula alnus Holcus mollis

Agrostide vulgaire Genêt à balais Millepertuis élégant Fougère aigle

Germandrée scorodoine

Bourdaine Houlque molle

Plus rares:

Anthoxanthum odoratum Luzula multiflora Dicranella heteromalla Centaurea nigra

Polygonatum multiflorum

Flouve odorante

Luzule à nombreuses fleurs Dicranelle plurilatérale

Centaurée noire

Sceau de Salomon multiflore

ESPECES TRES ACIDIPHILES (tA)

Ces espèces caractérisent les milieux les plus acides (pH voisin de 4) et les plus pauvres, à moder et dysmoder. Elles sont bien représentées sur les terrasses alluviales et absentes en situation confinée (vallon).

Calluna vulgaris Deschampsia flexuosa Erica ciñerea

Melampyrum pratense Polytrichum formosum Asphodelus albus

Callune

Canche flexueuse Bruvère cendrée Mélampyre des prés Polytric élégant Asphodèle blanche

Plus rares:

Danthonia decumbens Dicranum scoparium Leucobryum glaucum

Danthonie décombante Dicrane en balai Leucobryum glauque

et recherchant les milieux plus frais :

Luzula sylvatica

Luzule des bois

7 – LA FORET

La forêt couvre **24 674 hectares** sur une superficie totale de 75 239 hectares dans la région forestière "Razès et Piège" (voir fig. ci-après). Le taux de boisement est assez élevé (**32,8%**) mais reste très hétérogène sur l'ensemble de la région. Le Haut-Razès et la Malepère présentent de grands massifs forestiers tandis qu'il y a rarement de grandes forêts dans la Piège ou le Bas-Razès.

formations boisées 24674 ha 37808 ha terrains agricoles 50%

Fig. 25 - Occupation des sols dans la région forestière "Razès et Piège"

Le taux de boisement est en progression constante depuis les premiers inventaires de l'IFN:

- 26,6% en 1969

2925 ha

eaux et

improductifs

4%

landes

13%

9832 ha

- 31,2% en 1978
- 32.8% en 1990

Cette évolution est due principalement à la déprise agricole depuis les années 1970 et au retour naturel des friches en landes et en bois :

Stades dynamiques : abandon cultural => friche => garrigue ou lande => formation boisée

Sur les cartes de Cassiny (XVIII siècle), la région apparaît très déboisée : dans la Malepère, seul le Bois du Chapitre est matérialisé alors que de nos jours la Malepère forme un grand massif forestier. Les cultures et l'activité pastorale y étaient autrefois plus développées, d'où le développement aujourd'hui de garrigues et taillis à Chêne vert (Yeusaies) essentiellement dans les parties est et sud du massif et en soulane. Ce sont des bois jeunes (25-40 ans) très denses, dont les essences rejettent vigoureusement de souche.

Une forêt paysanne

La forêt est essentiellement privée :

Surface boisée totale par classe de propriété (données IFN - 1989)

REGION FORESTIERE	TERRAINS DOMANIAUX (Ha)	TERRAINS COMMUNAUX (Ha)	TERRAINS PRIVES (Ha)	TOTAL (Ha)	TOTAL (%)	
RAZES ET PIEGE	0	667	24 007	24 674	13,68	
TOTAL DEPARTEMENTAL	23 710	26 714	129 945	180 369	100	

forêts privées) très morcelée et peu valorisée. Il y a cependant 151 propriétés de plus de 25 hectares d'un seul tenant, soumises aux Plans simples de gestion (PSG), représentant une surface totale de 9500 hectares (40 % de la surface des forêts privées):

Situation des propriétés forestières privées vis à vis des PSG dans l'Aude (données CRPF Aude, 2000)

Régions forestières de l'Aude	Surface totale de la région (ha)	Surface totale des propriétés>=25ha	Surface PSG agrées	Taux de réalisation
Montagne Noire	30 460	8735	6773	78%
Bas Cabardès	26 315	1496	603	40%
Lauragais	69 305	2134	682	32%
Razès Piège	75 239	9533	4323	45%
Vallée de l'Aude	149 405	2110	773	37%
Corbières occidentales	70 762	6639	3119	47%
Corbières orientales	148 953	3345	339	10%
Pays de Sault	63 928	7459	7106	95%
TOTAL	634 367	41451	23718	57%

Les forêts soumises au régime forestier représentent seulement 2% de la surface boisée totale. Ce sont **600 ha de forêts communales** gérées par l'ONF (division de Quillan et de Carcassonne):

- dans la Malepère une forêt communale à Cailhau,
- dans le Bas-Razès une forêt communale à Lignairolles,
- dans le Haut-Razès trois forêts communales sur Sonnac sur l'Hers, Villefort et Brenac.

Les principaux peuplements

Les forêts de cette région forestière sont composées à 80% de feuillus et à 20% de résineux :

Essences forestières principales (d'après données IFN - 1989)

Chêne pubescent	53,5%
Chêne sessile	11%
Chêne pédonculé	2%
Chêne vert	3%
Hêtre	8%
autres feuillus	3%
sous-total feuillus	80,5 %
Sapin pectiné de l'Aude	1,5%
Pin Noir d'Autriche et Pin Sylvestre	11 %
autres conifères	7%
sous-total résineux	19,5 %

Les résineux sont, pour l'essentiel, de jeunes peuplements artificiels, principalement de Pin laricio de Calabre, de Pin noir, de Pin sylvestre et de Sapin de Nordmann (qui se développent très bien).

Modes de traitement de la forêt

Le régime de **taillis simple** est le plus représenté. Il fournit surtout du bois de chauffage. Ce sont essentiellement des taillis de **Chêne pubescent**, clairsemés sur les coteaux de la Piège et

du Razès, denses et mêlés de **Chêne vert** en versant sud dans la Malepère. Dans le Haut-Razès, ces taillis sont plus fournis : tandis que le Chêne pubescent persiste sur les versants chauds, le **Hêtre** apparaît en ubac et est traité lui aussi en taillis.

Formations boisées de production dans la région "Razès et Piège" (données IFN - 1989)

	Propriétés soumises	Propriétés
	au régime forestier	privées
	hectares	hectares
FUTAIES:	4 943 ha	
Chêne sessile	25	279
Chêne pubescent		915
Hêtre		369
Frêne		81
Cerisier		35
Peuplier non cultivé		198
Eucalyptus		145
Pin sylvestre	158	264
Pin laricio		193
Pin noir d'Autriche		1383
Pin pignon		113
Pin d'Alep	16	
Sapin pectiné		268
Epicéa commun		91
Douglas		355
Cèdre de l'Atlas	16	
Sapin de Nordmann		23
Sapin de Vancouver	16	
FUTAIE+TAIL	LIS : 3 193 ha	
Chêne sessile	56	919
Chêne pubescent		664
Hêtre		205
Pin sylvestre		577
Pin d'Alep		56
Sapin pectiné		54
Douglas		92
Cyprès		136
Sapin de Nordmann		434
TAILLIS SIMP	LE : 13 636 ha	
Chêne pédonculé		405
Chêne sessile	A-1 (2000)	1152
Chêne pubescent	312	9746
Chêne vert		652
Hêtre		1220
Saules	29.7	149
TOTAL	599	21 173

Les forêts de Sapin apparaissent dans le Haut-Razès. Elles fournissaient au XIXème siècle le bois nécessaire à la construction de bateaux, bois très cher à cette époque à cause de la dévastation des forêts (usines et forges n'employaient que du bois) et de la difficulté pour le transporter (TROUVE - 1818).

C'est aussi dans le Razès que l'on trouve les plus beaux Alisiers et Cormiers, feuillus qui seraient à mettre en valeur par balivage. Une étude menée par le CRPF en 1983 montre ainsi l'intérêt de baliver des peuplements feuillus sur environ 5000 ha, soit ¼ de la surface occupée par les feuillus sur la région "Razès et Piège". Ceci concerne des essences telles que les Chênes sessiles et pédonculés, le Hêtre, le Merisier, l'Alisier ou le Cormier.

Boisements des friches et terres agricoles

Environ 4000 hectares ont été boisés depuis 1953, surtout avec des résineux (Pins, Sapins). C'est l'œuvre du FFN pour 25 contrats de travaux sur 1250 ha : reboisement de 6 propriétés agricoles abandonnées dans le Razès, reboisement de landes et prés, enrésinement de taillis (Administration des eaux et forêts, 35 cmc conservation - 1961).

Depuis une vingtaine d'années, des plantations ont été réalisées en feuillus précieux (Noyer, Merisier, Erables, Frênes...), bois très recherchés en menuiserie et ébénisterie. On trouve aussi quelques plantations de peupliers en rideaux le long des cours d'eau, dans la partie occidentale (vallée de la Vixiège par exemple).

Les maîtres d'œuvre sont généralement la DDAF, l'ONF et la COSYLVA (Coopérative des Sylviculteurs de l'Aude).

D'autre part, on retrouve dans le paysage des reliquats de reboisements anciens, d'environ 100 ans (Pin d'Alep, Pin noir d'Autriche). L'arboretum des Cheminières à Castelnaudary a ainsi permis de rechercher les espèces susceptibles d'être utilisées pour le reboisement des terres incultes de la Piège (Gallès - 1937). Selon ces enseignements il aurait fallu utiliser des résineux tels que le Sapin de Nordmann (Abies nordmanniana) indifférent à la nature du sol pourvu qu'il ne soit pas trop sec, le Sapin de Céphalonie (Abies cephalonica) qui s'accommode de terrains plus secs, le Sapin de Numidie (Abies numidica) qui résiste encore mieux à la sécheresse.

Le problème des landes et zones incultes

Une importante partie de la Piège et du Bas-Razès présentent des zones dites incultes : 9 800 ha. Ce sont des collines déboisées par l'Homme aux temps anciens et surpâturées, avec un sol trop pauvre qui n'est plus cultivé ; ces espaces ne sont utilisés que par quelques troupeaux. L'IFN donne une estimation de la proportion de ces landes et de leur nature :

Nature des landes (données IFN - 1989)

Surface par nature de terrain :

	Hectares
pente < 30% avec sol meuble	6262
pente < 30% avec sol rocheux par place	970
pente > 30% avec sol meuble	2086
pente > 30% avec sol rocheux par place	514
TOTAL	9832

Surface par type de lande :_____

	Hectares
vides forestiers	757
landes associées à des boisements morcelés	269
landes associées à des boisements lâches	2339
landes associées à des garrigues et maquis	307
grande lande atlantique ou montagnarde	2099
inculte et friche	1110
garrigue non boisée	720
autres	2231
TOTAL	9832

Surface par type écologique :

~,	Hectares
Types méditerranéens ou	
subméditerranéens :	
garrigues arbustives sur substrat calcaire	2393
garrigues arbustives sur substrat décalcifié	442
ou siliceux	
garrigues non arbustives sur substrat	240
calcaire	
garrigues non arbustives sur substrat	4079
décalcifié ou siliceux	
pelouses	1924
autres types	539
Types non méditerranéens :	
landes à Ajonc d'Europe	215
TOTAL	9832

La mise en valeur forestière de ces espaces demeure difficile à cause de la nature des sols (souvent superficiels) et des conditions climatiques (vents violents, évapotranspiration élevée, forte insolation).

8 – DEFINITION DE QUATRE SOUS-REGIONS

Le "Razès et la Piège" apparaît comme une région forestière **très hétérogène**. Les facteurs à l'origine de la diversité sont essentiellement géologiques, topographiques et climatiques. Ils induisent des paysages variés et une utilisation des sols par l'Homme très diversifiée.

Quatre sous-régions s'individualisent nettement : la Piège, la Malepère, le Bas-Razès et le Haut-Razès (voir fig. 26).

8.1 - LA PIEGE

La Piège ou « Piéja » en occitan, se trouve sur les substrats les plus jeunes de la région (terrains de la fin de l'Eocène - Ludien - et de l'Oligocène). Nous l'avons limitée, au sud, à la route départementale n°119 qui va de Fanjeaux vers Mirepoix (fig. 26), route qui coïncide approximativement avec cette unité géologique.

Située aux abords du Bassin Aquitain, l'ambiance climatique reste néanmoins sensible à l'influence méditerranéenne sèche et chaude.

Le modelé de type tabulaire offre divers paysages et occupations de sols (REY - 1961) :

- la **Piège occidentale**, du côté de Belpech et Plaigne, au relief vallonné et aux pentes faibles. La polyculture est la règle (blé, tournesol, maïs, soja), les bois et landes sont quasiment inexistants.
- la Piège centrale, au relief plus varié et aux pentes plus accusées qui déterminent de petits champs 'traditionnels' occupant les fonds de vallons fertiles. Les sommets de coteaux sont occupés par des taillis de Chênes pubescents associés à des landes. Deux grandes forêts sont à mentionner: la Forêt Royale ou de la Selve sur les communes de Pech-Luna, Cahuzac et Gaja-la-Selve, ainsi que la Forêt de Pique-Mourre dans la vallée de la Vixiège.
- la **Piège orientale** sur la cuesta de Fanjeaux avec un paysage de landes à Genêts et Genévriers, désertée par l'activité agricole et où tout effort de restauration semble difficile.

8.2 - LA MALEPERE

C'est un massif forestier isolé où s'exerce un mélange d'influences montagnarde, atlantique et méditerranéenne. Le substrat molassique a déterminé un modelé collinéen caractéristique aux pentes douces (10 à 30%). Les sols peu épais (lithosols) sur les parties élevées du massif sont recouverts de taillis mixtes à Chêne pubescent et Chêne vert. Les bas de versant aux sols profonds, surtout sur les colluvions, sont occupés par la vigne (cru 'Côtes de la Malepère'). Deux grands ensembles s'individualisent :

- les versants nord et ouest du massif : tournées vers l'Aquitaine, les forêts appartiennent à la série du Chêne pubescent essentiellement.
- les versants sud et est du massif : tournée vers la Méditerranée, la végétation méditerranéenne y est en limite ouest de son aire.

De ce fait, la flore de la Malepère est très riche : elle rassemble des espèces des cortèges médio-européen, atlantique, méditerranéen et montagnard. Tout le massif est ainsi classé en ZNIEFF de type II pour ses formations relictuelles à Chênes sessiles, à Hêtres et à Charmes en limite de leur aire répartition. Les Bois de Caux, de las Mounjos et du Chapitre sont eux classés en ZNIEFF de type I dans le but de maintenir des taillis de Chêne sessile, de Hêtre ou de Charme. De plus le Massif de la Malepère fait partie des sites retenus dans le cadre du futur Réseau Natura 2000, c'est dire l'intérêt porté à cette zone.

8.3 - LE BAS-RAZES

Zone comprise entre la Piège et le Haut-Razès, nous l'avons limité aux terrains de l'Eocène supérieur (Ludien) et moyen (Bartonien) c'est à dire aux "sédiments molassiques de Castelnaudary" (fig. 26).

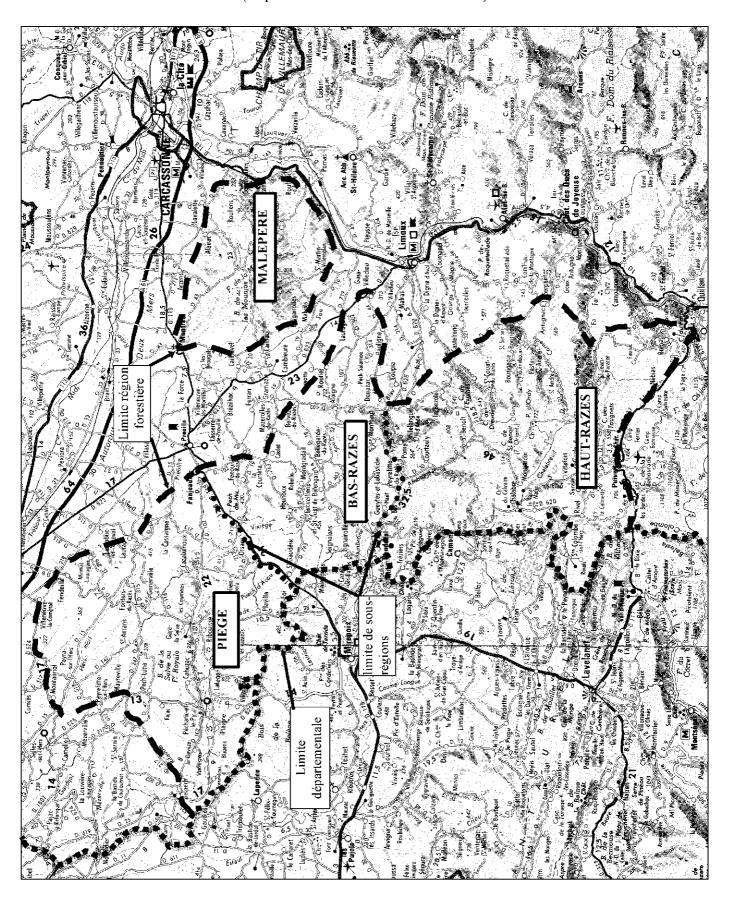
Le relief de type collinéen et tabulaire peu accusé permet une culture intensive. Le vignoble se développe vers l'est sur les terrains alluviaux et colluviaux. Les bois et landes sont cantonnés aux terrains les moins favorables.

8.4 - LE HAUT-RAZES

Le Haut-Razès est une zone hétérogène au point de vue géologique : la partie sud au pied des Pyrénées présente des terrains essentiellement calcaires du Crétacé, Paléocène et Eocène inférieur, tandis que la partie nord repose sur les molasses de Carcassonne.

On dépasse des altitudes de 770 m au centre du Haut-Razès et au sud-ouest sur le versant nord du Plantaurel. L'influence climatique montagnarde est plus marquée. Le relief tourmenté détermine alors l'occupation des sols, les cultures étant essentiellement localisées dans les vallées. Le Haut-Razès est en fait un grand massif forestier avec de beaux taillis de Hêtre, de Chênes, des forêts de Sapin et de Pins.

Fig. 26 – Délimitation des quatre sous-régions (d'après carte IGN 1 : 250 000 n° 114)





1 - METHODOLOGIE

La méthode phytoécologique, employée pour réaliser un catalogue des stations, met en relation végétation et conditions de milieux. Elle se décompose en trois étapes :

- définition de **groupes écologiques** constitués des plantes régulièrement associées et qui ont pratiquement la même amplitude par rapport à un ou plusieurs facteurs écologiques. Ces groupes de plantes sont dans un premier temps individualisés puis leur signification écologique est recherchée.
- définition d'ensembles floristiques homogènes, correspondant à une combinaison originale de groupes écologiques.
- mise en relation des ensembles floristiques et des unités sol matériaux topographie pour définir les types de station. Chaque unité doit être homogène au niveau des groupes écologiques, des conditions de milieu et, en définitive, des potentialités forestières.

Les types de stations sont définis à partir d'un ensemble de relevés. Ceux-ci sont répartis selon un plan d'échantillonnage qui couvre la variabilité écologique régionale. En chaque point d'observations sont notées végétation et caractéristiques du milieu sur une **fiche de relevés** jointe en annexe. La comparaison des relevés permet ensuite de déterminer les groupes écologiques et les types de stations.

Les relevés phytoécologiques sont répartis selon un échantillonnage par transects. Chaque transect est un itinéraire rectiligne recoupant une diversité maximale de situations topographiques, géomorphologiques, géologiques et végétales. Le long d'un transect, un relevé sera réalisé à chaque variation floristique ou écologique importante.

De nombreuses terres agricoles et friches étant susceptibles d'être boisées, il est intéressant d'élargir le plan d'échantillonnage aux milieux ouverts (landes, fruticées et pelouses).

1.1 - MODALITES DE PRISE EN COMPTE DES FACTEURS ECOLOGIQUES POUR REALISER LE PLAN D'ECHANTILLONNAGE

Facteur climatique et sous-régions naturelles

Dans l'étude climatique, sept sous-ensembles macroclimatiques se sont individualisés en fonction de la température moyenne annuelle (T) et des précipitations moyennes annuelles (P). Ce découpage recouvre pratiquement celui des sous-régions naturelles :

	SOUS-ENSEMBLES MACROCLIMATIQUES													
	T en °C	C 11-12 11-12 12-13 12-13 12-13 13-14												
	P en mm/an	800-900	900-1000	700-800	800-900	900-1000	700-800	800-900						
SOUS-REGIONS	Piège			X	X									
	Bas-Razès			Х	X			X						
	Haut-Razès	X	X		X	X								
	Malepère				X		X							

X : sous-région bien représentée dans un sous-ensemble macro-climatique x : sous-région très peu représentée dans un sous-ensemble macro-climatique

La variabilité climatique est donc correctement prise en compte en répartissant les transects dans les différentes sous-régions.

Facteur géologique

L'étude des cartes géologiques au 1/50 000 met en évidence 41 formations différentes (fig. 28). Neuf de ces formations occupent de faibles surfaces et/ou ne sont pas recouvertes par

une végétation arborée stable, d'où l'impossibilité de les échantillonner. D'autre part, les géologues ont distingué dans le Poudingue de Palassou quatre niveaux qui sont délimités avec peu de précision; nous les regouperons en une seule formation dans l'échantillonnage.

Il reste donc 29 formations géologiques, à pondérer par leur surface respective pour l'échantillonnage.

Facteur pédologique

Dans le Référentiel Pédologique Régional de l'INRA - ENSA de Montpellier, les UPP ne mentionnent pas toujours la présence de boisements (cas de 556B dans la cuvette de Puivert-Nébias). Il n'est alors pas possible de distinguer les UPP ou les UTS boisées, ni de baser l'échantillonnage sur ce critère. Par ailleurs, on n'est pas certain que dans une UPP toutes les UTS soient décrites puisqu'il existe des bois dans les UPP qui ne les mentionnent pas, bois qui peuvent être sur des stations différentes. De ce fait nous n'utiliserons pas ces données pédologiques pour établir le plan d'échantillonnage forestier.

Mais pour les relevés complémentaires en milieu ouvert, ces données pédologiques sont précieuses : il existe 120 combinaisons UPP X UTS en milieu ouvert et 25 types de sol qui leur sont associés.

Facteurs topographique et exposition

Le facteur topographique apparaît comme un facteur important et facile à décrire sur le terrain. Dans le paysage de type collinéen et tabulaire qu'offre la région forestière, 14 situations topographiques ont été identifiées (voir 4.3). Les versants présentent deux types d'exposition qu'il faudra échantillonner séparément (situation fraîche : globalement nord, et situation mésophile à sèche : autres expositions). Ce sont donc 16 situations topographiques différentes qu'il faut échantillonner en tenant compte de l'exposition.

Facteur type de végétation

Chaque type de végétation, mis en évidence par les séries de végétation (carte de la végétation) et les types de peuplement forestier (carte IFN), devra être échantillonné en n'oubliant pas les formations peu représentées.

Hiérarchisation des facteurs

Les transects seront répartis :

- sur les différentes sous-régions pour prendre en compte des variations du macroclimat.
- sur toutes les formations géologiques inventoriées,
- en recoupant les diverses situations géomorphologiques et topographiques,
- en inventoriant toutes les formations végétales.

Le plan d'échantillonnage sera basé en premier sur les facteurs géologique, topographique et exposition qui sont bien identifiables sur les cartes géologiques et IGN. Les transects seront ensuite disposés en tenant compte du facteur climatique et des types de végétation.

Sur le terrain, le transect pourra être déplacé pour tenir compte des possibles perturbations de la végétation (incendie, pâturage, exploitation...).

Exemple de transect dans le Bois Bouzi sur la commune de Payra-sur-l'Hers (Piège centrale) : la carte IFN des types de peuplement, réalisée à partir de photographies aériennes, classe ce bois en taillis de Chêne pubescent. Dans la carte de végétation (GAUSSEN - 1947), le peuplement fait partie de la série du Chêne pubescent. Le tracé du transect recoupe une formation colluviale en versant nord-est (C2), une formation molassique du Stampien moyen en haut de versant ouest, puis une formation molassique du Stampien inférieur sur le mi-versant ouest.

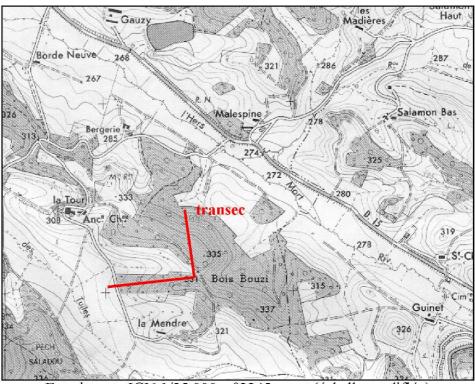
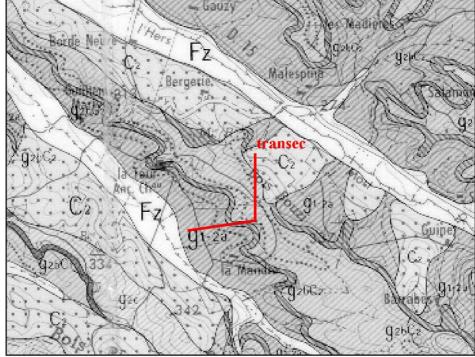


Fig. 27 - Exemple de transect

Extrait carte IGN 1/25 000, n°2245 ouest (échelle modifiée)



Extrait carte géologique BRGM 1/50 000, n°XXII-45, Castelnaudary (échelle modifiée) Pour la légende voir tableaux des formations géologiques p. 26 et 27

Fig. 28 - Nombre de relevés phytoécologiques prévisionnels en forêt

					Situ	ations	topo	oran	hiane	se						
Codes des formations	Matériaux en présence	fond de vallon	versant de vallon	bas de versant	mi-versant	haut de versant	plateau	croupe	replat	dépression	ravine (fond et versant)	plaine	terrasse	nombre de situations	pondération	nombre relevés = nombre situations X pondération
		N	ombre	de ty	pes d	'expo	sitior	ı / sit	uatio	n top	ograp	hiqu	e	u		non situ
		1	1	2	2	2	1	1	1	2	1	1	1			
c2	calcaire															
c4b-5a	marne															
c5bM	marne	1	1	2										4	_	- 2
c6b-7aG, c7aG	grès	1	1	2	2	2		1	1	2	2			14	1,5	21
c6b-7a, c7b	marne+argile	1	1	2	2				1	2	2			11	1,5	16,5
c7b-e1a, c7b-e1	calcaire	1	1	2	2	2			1	2	2			13	1,5	19,5
elb, el	marne + argile+grès+congl.	1	1	2	2	2			1	2	2			13	1,5	19,5
e2a	calcaire	1	1	2	2	2	1	1	1	2	2			15	1,5	22,5
e2bM, e2b	marne	1	1	2	2				1	2				9	1,5	13,5
e2bC	calcaire+marne	1	1	2						2	2			8	1	8
e3a1, e3a	calcaire+marne+grès	1	1	2	2	2	1	1	1	2	2			15	1	15
е3а-ь	marne	1	1	2	2	2				2				10	1	10
e3b	calcaire+marne															
e3b-c	marne+grès+pdg.															
	marne+calcaire	1	1	2	2	2	1	1	1	2	2			15	1	15
e3b-5(b), e3c-5(b) e3c-5(c)	marne+congl. pdg.+argile+marne marne+congl. marne+congl.	1	1	2	2	2		1	1	2	2			14	2	28
e5a	calcaire															
	pdg.	1	1	2	2				1	2	2			11	1	11
e5b2	marne+argile+pdg.+grès	1	1	2	2									6	1	(
e5c1	calcaire+pdg.				2	2	1	1						6	1	ϵ
e5c1C	calcaire						1	1						2	1	2
e5c2	molasse+calcaire+marne	1	1	2	2	2	1	1	1	2	2			15	2	30
e5d (Malepère)	molasse+pdg.	1	1	2	2				1	2				9	2	18
e6 ou e6-7	molasse de Castel.	1	1	2	2	2		1	1	2	2			14	2	
e7 ou e7c1 ou e7c2	marne+calcaire	1	1	2	2	2	1	1	1	2	2			15	2	30
g1-2a	marne+molasse	1	1	2	2	2		1	1	2	2			14	2	28
g2b	molasse+banc cal. et pdg.	1	1	2	2	2	1	1	1	2	2			15	1,5	22,5
F	marne+molasse	1	1	2	2	2		1	1	2	2			14		
~	all (hts-niveaux)															
	all (hts terrasses)															
	all (bs terrasses)												1	1	4	4
	résidus+limons			2	2	2		1	1	2			1	11	2	22
	éboulis récents													11		
	loess															
	colluvions	1	1	2	2	2			1	2				11	2	22
	éluvions	1	1		2	2	1	1	1	2				9	2	
F	all (bas plaines)						1	-				1		1	6	
	•						4				i.	1		1		
K(Nébias) TOTAL	origine karstique	22	22	46	46	36	10	15	20	44	32	1	2	296	3	470

formation non échantillonnable (absence de forêt...)

1.2 - PREVISION DU NOMBRE DE RELEVES A REALISER

Plan d'échantillonnage forestier (fig. 28)

Il existe 296 combinaisons géologie x topographie x type exposition ; à raison de un à deux relevés par combinaison, ce sont **environ 470 relevés qu'il faudra réaliser en forêt**.

Plan d'échantillonnage en milieu ouvert

Il existe 120 combinaisons UPP x UTS en milieu ouvert. Si l'on réalise un à deux relevés par combinaison, 120 à 240 relevés seraient à prévoir.

D'autre part, 25 types de sol ont été recensés en milieu ouvert dans la Base de Données Sols (BARTHES et al., 1999). En sachant qu'il serait souhaitable de réaliser 6 à 10 relevés par type de sol, il faudrait prévoir 150 à 250 relevés.

Ces deux estimations se recoupent. On peut donc estimer qu'il sera nécessaire de réaliser **environ 200 relevés en milieu ouvert** pour élargir l'échantillonnage aux terres agricoles. Ces relevés seront uniquement de type morphopédologique.









PREETUDE POUR L'ELABORATION D'UN CATALOGUE DES STATIONS FORESTIERES SUR LE RAZES, LA PIEGE ET LA MALEPERE (AUDE)

K. DE RIDDER, P. GONIN - 2001

Le "Razès, la Piège et la Malepère" est une région de collines couvrant 75 000 ha, dont le tiers est occupé par des boisements : 24 700 ha. Ces peuplements ne sont pas toujours mis en valeur et reflètent mal les potentialités du milieu. Dans ces conditions, la mise en valeur des forêts nécessite une étude fine du milieu, rendue d'autant plus difficile qu'il n'existe pas de synthèse régionale en matière d'écologie forestière.

Le catalogue des stations forestières répond à ce besoin : il inventorie et décrit les différentes conditions de milieu présentes dans la région, appelées stations. Il permet d'optimiser le choix des essences et d'éviter des erreurs dans l'amélioration des peuplements existants par une meilleure connaissance des potentialités et des contraintes stationnelles.

La **préétude** est la première étape dans l'établissement d'un catalogue des stations forestières. Elle a pour objectif de faire le point des connaissances écologiques, aussi bien sur les terrains forestiers qu'agricoles : recherches bibliographiques, enquêtes et vérifications sur le terrain débouchent sur la rédaction d'une **monographie** écologique.

LES FORMATIONS GEOLOGIQUES ET SUPERFICIELLES

La région est recouverte de sédiments très variés dont la mise en place est liée à la formation des Pyrénées. Elle est localisée dans la **Zone sous-pyrénéenne**, limitée au sud par le Chevauchement nord-pyrénéen (ou Front nord-pyrénéen). Deux groupes de matériaux la constituent :

- les plus anciens, situés au sud du Haut-Razès datent de la fin du Secondaire (Crétacé supérieur) et du début du Tertiaire (jusqu'à l'Ilerdien). Ce sont des terrains calcaires, marneux, gréseux, argileux, voire conglomératiques. Ils sont issus des sédimentations marines, fluvio-lacustres et laguno-lacustres qui ont eu lieu dans le sillon subsident situé au pied des Pyrénées, sillon soumis à une succession de transgressions et de régressions marines.
- cette sédimentation est suivie au Tertiaire par la mise en place de **formations molassiques et**

conglomératiques sur le reste de la région, soit dans la majorité de la zone d'étude : Poudingues de Palassou, Molasses de Carcassonne, Molasses de Castelnaudary... Ces matériaux, issus de l'érosion des Pyrénées qui se soulève de manière importante à l'Eocène et à l'Oligocène, sont transportés par les torrents et les fleuves. Ces dépôts sont très hétérogènes : le Poudingue regroupe un ensemble de couches détritiques résultant de la consolidation des cônes de déjection pyrénéens ; les formations molassiques sont constituées de plusieurs types de roches de dureté variable, dont la composition oscille entre un pôle argileux, calcaire et sableux (molasse, marne, lentille sableuse, poudingue, banc calcaire...).

Durant le Quaternaire, ces matériaux sont remaniés par l'érosion, conduisant à la mise en place des colluvions sur les versants et des alluvions dans les vallées, ainsi qu'à la création du relief actuel. L'hétérogénéité des formations molassiques se traduit dans le paysage par la variabilité du relief où alternent les formes collinéennes et tabulaires.

LES SOLS

Une synthèse pédologique a été réalisée dans le cadre de l'élaboration du **Référentiel Pédologique Régional** (BARTHES, BORNAND, FALIPOU, 1999). Ce document décrit des **unités pédopaysagères** (UPP) dans lesquelles les sols ont une organisation bien définie ; ces unités sont issues du croisement de données climatiques, géologiques, pédologiques, topographiques et floristiques. Dans chaque UPP se répartissent plusieurs **unités typologiques de sol** (UTS) caractérisées par un type de sol bien défini.

Les sols appartiennent essentiellement aux classes des sols calcimagnésiques et brunifiés : calcosol, rendosol, calcisol, rendisol, brunisol sont les références les plus représentées, en particulier dans les milieux ouverts. Des sols peu épais et peu évolués (lithosols) sont localisés sur les zones soumises à une érosion marquée (en particulier versant sud en forte pente) tandis que des fluviosols se développent sur les matériaux alluviaux. L'inventaire des sols est cependant plus développé dans les terres agricoles que dans les boisements.

La répartition des sols dans le paysage est complexe, en particulier dans les terres cultivées qui ont subi d'importants remaniements.

LE CLIMAT

La région est soumise à un climat subméditerrannéen à tendance atlantique, avec influence montagnarde vers le sud.

Les précipitations sont principalement amenées par le Cers, vent de secteur nord-ouest : 700 à 900 mm/an, sauf aux abords des Pyrénées où les 1000 mm/an peuvent être dépassés ; le maximum pluviométrique s'observe en hiver et au printemps, le minimum l'été. La température moyenne annuelle est élevée (12 à 14 °C), plus faible près des Pyrénées (11 à 12 °C), l'été présentant souvent une période de sécheresse. La région est balayée par l'Autan, vent chaud et sec. Ce régime pluviothermique présente une forte variabilité interannuelle.

LA VEGETATION

La flore est dominée par le cortège médioeuropéen. Sa variabilité est liée aux cortèges subatlantiques et méditerranéens qui s'appauvrissent progressivement lorsqu'on s'éloigne de l'Atlantique ou de la Méditerranée. Par ailleurs, les corrections édapho-topographiques expliquent la présence d'espèces dans des secteurs au macroclimat défavorable.

Trois étages de végétation sont représentés dans la région (DUPIAS, 1985) :

- l'étage collinéen de type méditerranéen (étage supraméditerranéen ou subméditerranéen d'OZENDA) qui s'étend sur la plus grande partie de la région forestière, dominé par la série du Chêne pubescent qu'accompagnent par les séries du Chêne vert et de l'Aulne;
- l'étage collinéen de type médio-européen à influence atlantique (étage thermo-atlantique d'OZENDA) avec les séries du Chêne pédonculé et de l'Aulne;
- l'étage montagnard avec les séries du Hêtre et du Sapin.

Peu de travaux **phytosociologiques** ont été réalisés dans la région. Il est donc nécessaire d'extrapoler les études effectuées dans les secteurs voisins pour établir la liste des associations végétales susceptibles d'être rencontrées dans le Razès, la Piège et la Malepère. A partir de cette liste, il est possible de définir les habitats potentiels de la région, dont certains sont classés parmi les habitats Natura 2000. Ces données bibliographiques nécessiteront d'être validées sur le terrain.

La végétation peut être interprétée dans un premier temps avec la classification des groupements écologiques établie sur les coteaux molassiques de Midi-Pyrénées (GONIN, 1995). Cependant, ce classement devra être adapté à la région du fait des différences écologiques, en particulier climatiques.

LA FORET

Cette région a un taux de boisement élevé (33 %), plus important dans le Haut-Razès que dans la Piège. La forêt est essentiellement **privée** (97 %), constituée d'une **forêt "paysanne"** très morcelée côtoyant de nombreuses unités de gestion plus importantes (40 % de la surface des forêts privées est soumise aux Plans simples de gestion)

Les forêts sont composées à **80 % de feuillus** et à 20 % de résineux. Ces derniers sont essentiellement de jeunes peuplements artificiels installés depuis 1953 (4000 ha dont 1250 ha de contrats de travaux).

Les feuillus sont surtout traités en taillis pour le bois de chauffage : taillis de Chêne pubescent, clairsemés sur les coteaux de la Piège et du Razès, denses et mêlés de **Chêne vert** en versant sud dans la Malepère ; taillis plus fournis dans le Haut-Razès, constitués de Chêne pubescent sur les versants chauds et de **Hêtre** sur les ubacs. Les forêts de Sapin apparaissent dans le Haut-Razès.

Certains de ces peuplements, qui ne reflètent pas les potentialités stationnelles, peuvent être améliorés par des interventions sylvicoles.

Une partie importante de la Piège et du Bas-Razès est recouverte de **landes** (9 800 ha) dont la mise en valeur forestière demeure difficile à cause de la nature des sols (souvent superficiels) et des conditions climatiques (vents violents, évapotranspiration élevée, forte insolation).

MISE EN EVIDENCE DE QUATRE SOUS-REGIONS

La région forestière est **très hétérogène**, tant du point de vue géologique, climatique, floristique que topographique. Quatre sous-régions sont nettement individualisées :

- la **Piège** : constituée de terrains molassiques récents, elle est située aux abords du Bassin Aquitain et subit une influence méditerranéenne modérée ;

- la **Malepère** : c'est un massif isolé où s'exerce un mélange d'influences montagnarde, atlantique et surtout méditerranéenne. Le substrat molassique a déterminé un modelé collinéen caractéristique aux pentes douces.
- le **Bas-Razès** : c'est une zone de intermédiaire entre les influences méditerranéenne et montagnarde, avec un substrat molassique au relief collinéen et tabulaire peu accusé.
- le **Haut-Razès** : c'est une zone à influence montagnarde plus marquée, hétérogène au point de vue géologique avec des terrains essentiellement calcaires au sud et molassiques au nord.

REALISATION D'UN CATALOGUE DES STATIONS FORESTIERES

La préétude a permis de mettre en évidence une importante variabilité écologique dans cette région Cette variabilité sera décrite avec plus de précision dans l'étude de typologie des stations qui prolongera la préétude : les différentes conditions de milieu, appelées stations, seront inventoriées à partir d'un échantillonnage de terrain couvrant toute la diversité. A chaque type de stations ainsi défini pourra être associé des conseils forestiers, en particulier pour le choix d'essences, afin d'améliorer la valeur des boisements.



OK DEPID

Bois du Chapitre (Montréal) dans la Malepère

Ce document est un résumé de l'étude : K. DE RIDDER, P. GONIN - Préétude pour l'élaboration d'un catalogue des stations forestières sur le Razès, la Piège et la Malepère. - Carcassonne : CRPF Languedoc-Roussillon, DDAF Aude, CETEF Garonnais, 2001, 164 p.

Participation financière: Union Européenne

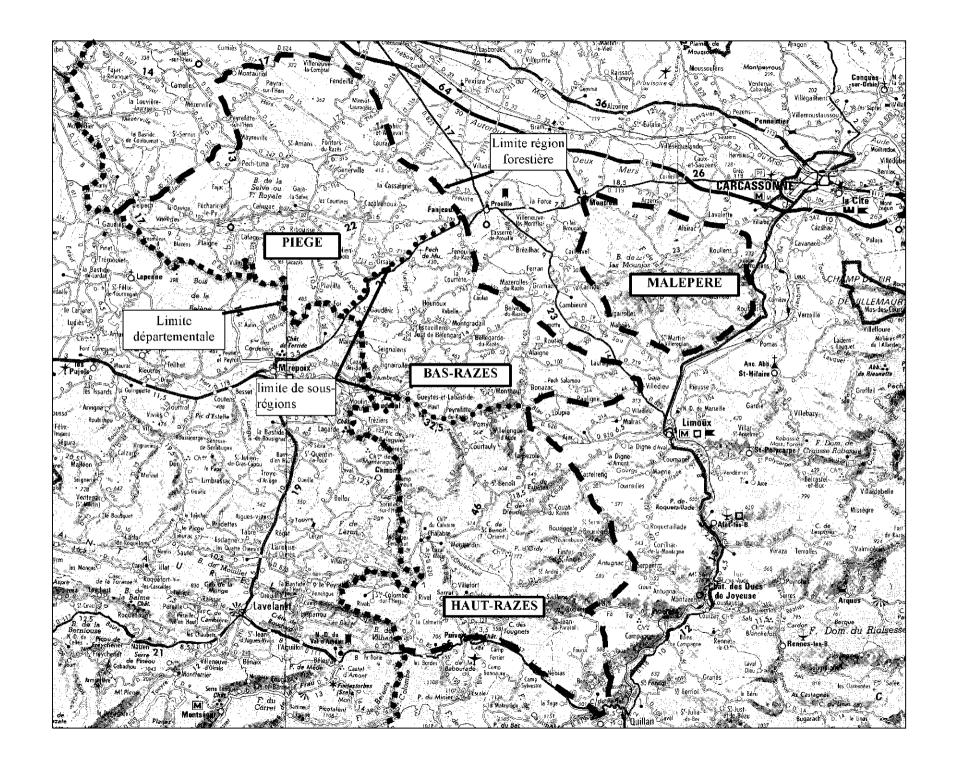
Plus de renseignements :

CRPF Languedoc-Roussillon, antenne de l'Aude, Maison de la Forêt, 70 rue Aimé Ramond, 11878 Carcassonne cedex 9,

tél.: 04 68 47 64 25 - fax : 04 68 47 65 61

DDAF Aude, 3 rue Trivalle, 11890 Carcassonne cedex 9, tél.: 04 68 71 76 20 - fax: 04 68 71 76 16

CETEF Garonnais, Maison de la Forêt, 7 ch. de la Lacade, 31320 Auzeville Tolosane, tél. / fax : 05 61 97 18 06





BIBLIOGRAPHIE

- ADMINISTRATION DES EAUX ET FORETS, 35^{ème} conservation : 1961 L'économie forestière et pastorale et le problème de la restauration des sols dans le département de l'Aude. Carcassonne, 1961 267 p. + annexes.
- ALQUIER G.: 1968 L'évolution de la viticulture dans le canton de Montréal. Toulouse : Université Toulouse Le Mirail, 1968 143 p. (mémoire de maîtrise de Géographie)
- ASSOCIATION FRANCAISE POUR L'ETUDE DU SOL (AFES) : 1995 Référentiel pédologique. Paris : INRA, 1995 332 p.
- ARINO M.C.: 1973 Le Bas-Razès, espace rural en mutation. Toulouse: Université Toulouse Le Mirail, 1973 134 p. (mémoire de maîtrise de Géographie)
- BAICHERE E., FLEUREAU A.: 1889 Rapport sur l'excursion faite par la société, le 30 juin 1889, à la Malepère. Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude, t 1, Carcassonne, pp. 67-100.
- BAIZE D.: 1988 Guide des analyses courantes en pédologie. Paris : INRA, 1988 172 p.
- BAIZE D., JABIOL B.: 1995 Guide pour la description des sols. Paris: INRA, 1995 375 p.
- BALADOU C.: 1987 Maîtrise du ruissellement et de l'érosion hydrique des sols dans les coteaux du sud ouest. Paris : Ministère de l'Environnement, Maison de l'Agriculture, 1987 119 p.
- BARLIER J.F.: 1977 Les sols formés sur molasse dans la région Toulousaine, étude des phénomènes de lessivage et de remaniement. Toulouse: Université Paul Sabatier, 1977 107 p. (thèse de 3ème cycle)
- BARTHES J.P., BORNAND M., FALIPOU P.: 1999 Référentiel Pédologique de la France: pédopaysages de l'Aude. Montpellier: INRA ENSA, URF Science du Sol, déc. 1999 196 p. + carte au 1/250 000
- BARTOLI M.: 2000 Les habitats de Midi-Pyrénées. Toulouse: ONF, Mission Forêts de Montagne, 2000
- BARTOLI M., LARGIER G., ABGRALL S., LUXCEY E.: 1999 Une base cartographique de données phytoécologiques issue des relevés de catalogues de types de stations forestières. RFF, vol. XI, n° 1, 1997, pp. 47-56
- BECKER M., PICARD J.F., TIMBAL J.: 1981 La forêt. Paris: Masson, Réalisation Editoriales Pédagogiques, 1981 400 p.
- BERINGUIER P.: 1989 L'étude paysagère du Quillanais. Toulouse : Université Toulouse Le Mirail 121 p. (mémoire de maîtrise de Géographie)
- BERTRAND A.: 1960 Le bassin de Puivert-Nébias: étude physique et humaine. Toulouse, Université Toulouse le Mirail, 1960 - 154 p. (mémoire de maîtrise de Géographie)
- BESSIERE G. et al.: 1989 Carte géologique de Quillan au 1/50 000. Paris : Ministère de l'Industrie, BRGM, Service de la Carte Géologique de la France, 1989
- BILOTTE M. et al. : 1988 Carte géologique de Lavelanet au 1/50 000, Paris : Ministère de l'Industrie, BRGM, Service de la Carte Géologique de la France, 1988

- 1989 Géologie du département de l'Aude. Mémoire de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude, Carcassonne, 1989 80 p. + carte au 1/250 000
- BONNIER G. : 1990 La grande flore en couleurs de Gaston Bonnier. Paris : éditions Belin, 5 tomes.
- BOUSQUET J.C., VIGNARD G.: 1980 Découverte géologique du Languedoc méditerranéen. édition BRGM, 1980 142 p.
- BRARDA G., MELIS F.: 1974 Caractéristiques phytogéographiques du Massif de la Malepère. Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude, tome LXXIV, 1974, Carcassonne, pp. 79-93.
- BRAUN-BLANQUET J.: 1936 La forêt d'Yeuse languedocienne (Quercion ilicis). Monographie phytosociologique. Nimes: Mémoire de la Soc. d'Etude des Sc. Nat. de Nimes, n° 5, 1936, communication n° 40 147 p.
 - 1952 Les groupements végétaux de la France méditerranéenne (Prodrome des groupements végétaux de la France). CNRS, 1952 297 p.
 - 1970 La végétation sylvicole des Causses méridionaux. Pirineos, 95, 1970, pp. 47-74
- BRAUN-BLANQUET J., SUSPLUGAS J.: 1937 Reconnaissance phytogéographique dans les Corbières. Bull. de la Soc. Bot. de Fr., t. 84, 1937, 9-10, pp. 669-685
- BRESSET V.: 1986 Contribution à l'étude phyto-écologique des sapinières orientopyrénéennes. - Nice: Fac. des Sc. et des Tech. de l'Université, juin 1986 - 255 p. (thèse)
- BRETHES A.: 1985 La typologie des stations forestières en Haute-Normandie. Apports complémentaires du sol et de la végétation. In : Colloques phytosociologiques, XIV, Phytosociologie et Foresterie, Nancy, 1985, pp. 436-466
 - 1989 La typologie des stations forestières. Recommandations méthodologiques. Rev. Forest. Franç., vol. XLI, n° 1, pp. 7-27
 - 1991 La typologie des stations forestières et l'aménagement forestier. Bull. techn. ONF, n° 21, sept. 1991, pp. 99-104
 - 1993 Manuel pour la description simplifiée des sols. Fontainebleau : O.N.F., 1993 47 p. + fiches
- BRUNET R.: 1953 La vallée de l'Hers mort. Revue Pyrénéenne, t.XXIV, 1953 pp. 92-115.
- CAVAILLE A.: 1970 Carte géologique de Saverdun au 1/50 000. Paris : Ministère de l'Industrie, BRGM, Service de la Carte Géologique de la France, 1970
 - 1976 Carte géologique de Mirepoix au 1/50 000. Paris : Ministère de l'Industrie, BRGM, Service de la Carte Géologique de la France, 1976
- CAVAILLE A., PARIS J.P. 1976 Carte géologique de Pamiers au 1/50 000, Paris : Ministère de l'Industrie, BRGM, Service de la Carte Géologique de la France.
- CENTRE REGIONAL DE LA PROPRIETE FORESTIERE DU LANGUEDOC-ROUSSILLON: 1972 Orientations régionales de production de la forêt privée. Montpellier: CRPF, 1972 168 p.
 - 1991 Plan d'aménagement des forêts contre les incendies : Massif de la Malepère. Carcassonne : CRPF, 1991 76 p.

- 1995 Boisements sur terre agricole dans l'Ouest Audois : perspectives techniques et intégration dans le paysage rural. Montpellier : CRPF, 1995 37 p. + annexe 1 ('Catalogue des 102 sites étudiés') + annexe 2 ('Description des fosses pédologiques réalisées sur 12 plantations').
- 2000 Projet d'orientations régionales de production de la forêt privée. Région Razès et Piège (Aude). Montpellier : CRPF, 2000 15 p.
- CENTRE REGIONAL DE LA PROPRIETE FORESTIERE DU LANGUEDOC-ROUSSILLON et DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT DE L'AUDE : 1983 Etude des possibilités d'amélioration des peuplements feuillus du Razès. Carcassonne : CRPF, DDAF, 1983 57 p.
- CHABROL R.: 1961 Esquisse d'une répartition des essences forestières d'après les procèsverbaux de visitation dressés à l'occasion de la réformation des Eaux et Forêts dans la grande maîtrise de Toulouse au XVII° siècle. Pirineos, 1961-1962, n°59-66, pp. 23-51.
- COMMISSION EUROPÉENNE (DG XI) : 1999 Manuel d'Interprétation des Habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15 / 2. oct. 1999 132 p.
- COMPAGNIE DU BAS-RHONE : 1986 Etudes préliminaires en vue du drainage des terres agricoles. Département de l'Aude. Secteur de référence des coteaux de la Piège et du Razès. Nîmes : 1986 132 p.
- COMPS B.: 1972 Essai sur le déterminisme écologique du Hêtre (Fagus sylvatica L.) en Aquitaine. 1972 272 p. (Th. Doct. ès sciences Naturelles : Université de Bordeaux I)
 - 1972 Introduction à l'étude écologique du Hêtre (Fagus Sylvatica L.) en Aquitaine. Bull. d'Ecologie, tome 5, fasc. 3, 1974, pp. 283 285 (Labo. de Bota., Université de Bordeaux I)
- COMPS B., LETOUZEY J., TIMBAL J.: 1980 Essai de synthèse phytosociologique sur les hêtraies collinéennes calcicoles du domaine atlantique français. Doc. phytosociologiques, N.S., Vol. V, Lille, mai 1980, pp. 178-191 + annexes
 - 1980 Essai de synthèse phytosociologique sur les hêtraies collinéennes du domaine atlantique français. II les hêtraies sur sols acides et neutres. Doc. phytosociologiques, N.S., Vol. V, Lille, mai 1980, pp. 409-443
 - 1984 Essai de synthèse phytosociologique sur les hêtraies pyrénéennes. Documents d'Ecologie Pyrénéenne, III-IV, 1984, pp. 72-81. (Colloque international "Ecologie et biogéographie des milieux montagnards et de haute altitude", 1982)
 - 1986 Etude synsystématique des hêtraies pyrénéennes et des régions limitrophes (Espagne et piémont aquitain). Phytocoenologia, 14 (2), Stuttgart, 1986, pp. 146-236.
- CONSERVATOIRE BOTANIQUE DE BAILLEUL : 1999 Prodrome des végétations de France (version provisoire 2). 5/1/1999 59 p.
- COSTE H.: 1901-1906 Flore descriptive et illustrée de la France, de la Corse et des contrées limitrophes. Paris : librairie scientifique et technique A. Blanchard, 3 vol., 416 + 627 + 806 p.
- CREMADEILS J.: 1989 L'Aude de la préhistoire à nos jours. Ed. Bordessoules, Collection : L'histoire par les documents, 1989 430 p.

- DEBAT P., CALAS G., CAVAILLE A.: 1975 Carte géologique de Castelnaudary au 1/50 000. - Paris : Ministère de l'Industrie, BRGM, Service de la Carte Géologique de la France, 1975
- DE BOLOS O.: 1973 Observations sur les forêts caducifoliées humides des Pyrénées catalanes. Pirineos, n° 108, 1973, pp. 65-85
- DELPECH R., DUME G., GALMICHE P.: 1985 Typologie des stations forestières : vocabulaire. Paris : IDF, 1985 243 p.
- DELARUE A., LARRIEU L.: 1999 ADISHATZ, Aide à l'interprétation des analyses de sol à usage forestier. Toulouse: CRPF Midi-Pyrénées, oct. 1999 8 p. + disquette
- DELPOUX M.: 1971 Rapport introductif à l'étude des bases bioclimatologiques et biogéographiques de l'aménagement du Massif de la Malepère. Agriculture audoise, nouv. Série, 100, 1971, pp. 17-36.
- DE RIDDER K.: 2000 Etude préalable à l'établissement d'un catalogue des stations forestières de la région "Razès et Piège" (Aude). Toulouse : Université de Toulouse Le Mirail, juin 2000 97 p.
- DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT : 1983 Atlas départemental de l'Aude, 1983 200 p.
- DUCHAUFOUR P.: 1997: Abrégé de pédologie. Sol, végétation, environnement. Paris: Masson, 5^{ème} édition, 1997 289 p.
- DUPIAS G.: 1985 Végétation des Pyrénées. Notice détaillée de la partie pyrénéenne des feuilles de la végétation de la France. Paris : CNRS, 1985 209 p.
- DUPONT P.: 1986 Index synonymique de la flore des régions occidentales de la France (plantes vasculaires). Bull. Soc. Bota. Centre Ouest, 1986, n° 8, 246 p.
- FNSPFS ANCRPF : 2000 Cahiers d'habitats. Tome 1 : cahiers d'habitats forestiers. Paris : FNSPFS ANCRPF, diffusion provisoire janvier 2000 édition sous CD ROM
- FOURNIER P.: 1947 Les quatre flores de France. Paris : Ed. Lechevalier, nouvelle édition 1990 1103 p.
- GALLES P.: 1937 L'arboretum des Cheminières. Bulletin de la Société Centrale d'Agriculture de l'Aude, Carcassonne, n° 207-208, 1937, pp. 1-35.
- GAUSSEN H.: 1926 Végétation de la moitié orientale des Pyrénées. Sol. Climat. Végétation. Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle de Toulouse, tome LV, 1926 (4), pp. 4-564.
 - 1946 Carte de la végétation de la France : Perpignan. Toulouse : CNRS, Service de la Carte de Végétation, 1946
- GAUSSEN H., REY P.: 1947 Carte de la végétation de la France : Toulouse : Service de la Carte de Végétation, 1947 carte + notice
- GAUSSEN H., CABAUSSEL G., DUPIAS G., MESTRE L.: 1963 Carte de la végétation de la France: Carcassonne. Toulouse: CNRS, Service de la Carte de Végétation, 1963
- GEZE B., CAVAILLE A.: 1977 Guides géologiques régionaux : Aquitaine Orientale. Paris : Masson, 1977 183 p.

- GIL F., ORTIC F.: 1974 La Piège en marge du Lauragais. Toulouse: Université Toulouse Le Mirail, 1974 102 p. (mémoire de maîtrise de Géographie)
- GODRON M.: 1988 Carte des étages de végétation du Languedoc-Roussillon. Montpellier: Institut de Botanique, Laboratoire de systématique et d'écologie méditerranéennes, 1988 28 p. + carte au 1/500 000
- GONIN P. : 1988 Préétude pour un catalogue des stations à intérêt forestier sur les coteaux molassiques de Midi-Pyrénées. Toulouse : CETEF Garonnais, 1988 64 p.
 - 1993 Les stations à intérêt forestier sur les coteaux et vallées de Midi-Pyrénées situés à l'est de la Garonne. Tome 1 : catalogue. Tome 2 : méthodologie Toulouse : CETEF Garonnais, 1993 tome 1 : 291 p., tome 2 : 67 p.
 - 1994 Croissance des plantations sur les stations à intérêt forestier des coteaux et vallées de Midi-Pyrénées situés à l'est de la Garonne. Toulouse : CETEF Garonnais, CRPF Midi-Pyrénées, 1994 79 p.
 - 1994 Aire de production potentielle du peuplier en Midi-Pyrénées. Toulouse : CETEF GARONNAIS, mars 1994 73 p. + cartes
 - 1995 Les stations à intérêt forestier sur le pays des Serres (82) extension du catalogue "coteaux et vallées de Midi-Pyrénées situés à l'est de la Garonne". Tome 1 : catalogue. Tome 2 : méthodologie. Toulouse : CETEF Garonnais, CRPF Midi-Pyrénées, oct. 1995 tome 1 : 307 p., tome 2 : 37 p.
 - 1997 Reconnaissance des milieux et choix des essences forestières en Midi-Pyrénées : coteaux et vallées à l'est de la Garonne. Toulouse : CETEF Garonnais, CRPF Midi-Pyrénées, 1997 44 p.
- GRUBER M.: 1973 La Chênaie rouvre dans les Pyrénées ariégeoises. Bull. Soc. bot. Fr., 1973, 120, pp.. 123-132
 - 1974 Les forêts de Quercus pubescens Willd., de Quercus rotundifolia Lam. et les garrigues à Quercus coccifera L. des Pyrénées catalanes. Bull. de la Soc. Hist. Nat. de Toul., t 110, fasc. 1 et 2, 1974, pp. 141 156
 - 1978 La végétation des Pyrénées ariégeoises et catalanes occidentales. Marseille : Université Aix-Marseille III, 1978 305 p. + tab. et fig. (thèse)
 - 1979 Le Pin sylvestre dans les vallées d'Aure et de Louron (Pyrénées Centrales). Bull. Soc. Hist. Nat. Toulouse, tome 115, 1979, pp. 181-189
 - 1980 Etages et séries de végétation de la chaîne pyrénéenne. Ecologia Mediterranea, n° 5, 1980, pp. 147-174
- GUINOCHET M.: 1970 Clé des classes, ordres et alliances phytosociologiques de la France. Naturalia monspeliensia, sér. Bot., fasc. 21, pp. 79-119
 - 1973 Phytosociologie. Paris : Masson, 1973 227 p. + tableaux
- INVENTAIRE FORESTIER NATIONAL : 1989 Département de l'Aude. Résultats du troisième inventaire forestier. 165 p.
- JAFFREZO M.: 1977 Guides Géologiques régionaux : Pyrénées orientales, Corbières. Paris : Masson, 1977 191 p.
- LAFFAGE A., CAVOY L.: 1893 Une excursion à la Malepère. Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude, t.4, 1893, Carcassonne, pp. 169-176

- LARRIEU L. : Les analyses de sol pour la forêt. Eléments de méthodologie et interprétation. Toulouse : CRPF Midi-Pyrénées, nov. 1998 39 p.
- LENGUIN M., OVTRACHT A.: 1977 Carte géologique de Limoux au 1/50 000. Paris : Ministère de l'Industrie, BRGM, Service de la Carte Géologique de la France, 1977
- MINISTERE DE L'AGRICULTURE : 1958 Monographie agricole du département de l'Aude. Paris : la documentation française, Ed. du secrétariat général du gouvernement, 1958 85 p.
- MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT : 1994 Atlas du patrimoine naturel Languedoc-Roussillon : inventaire ZNIEFF Aude.
- ODOL J., JUNGBLUT G.: 1995 Lauragais, pays des Cathares et du pastel. Toulouse: Privat, 1995 160 p.
- Office National des Forêts : 1997 Guide des sylvicultures du hêtre. Toulouse : ONF, STIR Sud-Ouest, janv. 1997 73 p. + annexes
 - 1997 Typologie des peuplements de sapins pyrénéens. Manuel d'utilisation. Toulouse : ONF, STIR Sud-Ouest, BREC Midi-Pyrénées, mai 1997 22 p.
- OZENDA P. 1994 : La végétation du continent européen. Paris : Delachault et Niestlé, 1994 271 p.
- PHIPPS M.: 1969 Recherches sur la distribution géographique de l'utilisation des sols. Toulouse: Université Paul Sabatier, 1969 168 p. + annexes tab. et fig. (thèse de doctorat en sciences naturelles)
- PLANDE R.: 1942 Géographie et histoire de l'Aude. Toulouse: France Nouvelle, 1942 251 p.
- RAMEAU J.C.: 1985 Reflexions sur les forêts relevant du Cephalanthero-Fagion. Coll. phytosocio., XIV, Phytosocio. et Forest., Nancy, 1985, pp. 785-813
 - 1986 Les études stationnelles en France. Nancy : ENGREF, Labo. de Bota. et Phytosociologie Forestière, 1986 90 p.
 - 1988 Le tapis végétal : structuration dans l'espace, dans le temps; réponses aux perturbations ; méthodes d'étude; intégrations écologiques. Nancy : ENGREF, 1988 102 p.
 - 1994 Typologie phytosociologique des habitats forestiers et associés Types simplement représentatifs ou remarquables sur le plan patrimonial. Tome 1 : Objectifs, principes, limites, structuration du manuel. Tome 2 : complexes riverains. Tome 3-1 : Forêts collinéennes. Tome 3-2 : Forêts montagnardes. Tome 4 : Forêts résineuses montagnardes et subalpines. Nancy : ENGREF, déc. 1994 174 p. + 262 p. + 261 p. + 279 p.
 - 1995 Référentiel français des habitats concernés par la Directive Habitats (habitats forestiers et associés à la forêt). Nancy : ENGREF, mars 1995 98 p.
 - 1997 CORINE biotopes. Version originale. Types d'habitats français. Nancy : ENGREF, janv. 1997 217 p. (traduction française de "CORINE biotopes", version 1991)
- RAMEAU J.C., GAUBERVILLE C., DRAPIER N.: 2000 Gestion forestière et diversité biologique. Identification et gestion intégrée des habitats et espèces d'intérêt communautaire. France : domaine atlantique Paris : IDF, 2000 119 p. + fiches

- RAMEAU J.C., MANSION D., DUMÉ G.: 1989 Flore forestière française, guide écologique illustré. Tome 1 plaines et collines. Paris: Institut pour le Développement Forestier, 1989 1785 p.
 - 1993 Flore forestière française, guide écologique illustré. Tome 2 montagnes. Paris : Institut pour le Développement Forestier, 1993 2421 p.
- REVEL J.C.: 1982 Formation des sols sur marnes. Etude d'une chronoséquence et d'une toposéquence complexe dans le Terrefort Toulousain. Toulouse : Univ. P. Sabatier, Inst. Nat. Polytechnique, 1982 250 p. (thèse de Doct.)
- REY P.: 1957 Le déterminisme écologique de la répartition des plantes méditerranéennes en Aquitaine. Bull. Soc. Hist. Nat. de Toulouse, tome 92, 1957, pp. 131-156
 - 1961 Les bases biogéographiques de la restauration forestière et pastorale dans le département de l'Aude (Corbières, Razès, Piège). Toulouse : Bulletin Service Carte Phytogéographique, série A, t.VI, fasc.2, 1961 pp. 113-142
- RIPERT C., NOUALS D., FRANC A.: 1990 Découpage du Languedoc-Roussillon en petites régions naturelles. CEMAGREF, 1990 26 p. + carte
- ROUZET C. : 1992 Répertoire des études pédologiques réalisées dans le Languedoc-Roussillon. Une exploitation de la Banque de Données Sols Régionale. -Montpellier : INRA - ENSA, 1992 - 88 p.
- SANEGRE J., MOURE C.: 1994 La Malepère objet de curiosité floristique et de réflexions sur la botanique. Carcassonne: Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude, t XCIV, 1994 pp. 27-48
- SAVOIE J.-M.: 1996 Rapprochement entre types de stations et habitats forestiers des Pyrénées centrales. Toulouse: ONF, 1996 107 p. + annexes
- SOLTNER D.: 1995 Les bases de la production végétale, tome II: le climat. Collection sciences et techniques agricoles, 7^{ème} édition, 1995 328 p.
- TAILLEFER F.: 1951 Le Piémont des Pyrénées Françaises. Toulouse: Privat, 1951 383 p. (thèse de doctorat ès lettre)
- THIEBAUT B.: 1974 Esquisse bioclimatique dans le département de l'Aude et les régions limitrophes. Bulletin d'écologie, tome V, n°3, 1974, pp. 239-258
- TIMBAL J.: 1984 Recommandations pour la présentation des catalogues des stations forestières. Direction des Forêts, Groupe de Travail sur la typologie des stations forestières, 1984 41 p.
- TROUVE (Baron) : 1818 Description générale et statistique du département de l'Aude. Paris : les éditions de la Tour Gile, 1818 679 p.
- VIGO J.: 1974 A propos des forêts de conifères calcicoles des Pyrénées orientales. Documents phytosociologiques, fasc. 7-8, Lille, sept. 1974, pp. 51-54



ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DES SIGLES	115
ANNEXE 2 : EXEMPLE DE FICHE D'IDENTITE DE TYPE DE STATIONS FORESTIERES	117
ANNEXE 3 : EXEMPLE DE FICHE DESCRIPTIVE D'UNITE PEDOPAYSAGERE	121
ANNEXE 4 - LA DESCRIPTION D'UN SOL	125
ANNEXE 5 - METHODE D'ANALYSE PEDOLOGIQUE	133
ANNEXE 6 : DESCRIPTION DES TYPES DE SOL	135
ANNEXE 7 : FICHE DE DESCRIPTION DES RELEVES PHYTOECOLOGIQUES	141
ANNEXE 8 - LISTE DES ASSOCIATIONS VEGETALES SUSCEPTIBLES D'ETRE RENCONTREES DANS LE RAZES ET LA PIEGE	145
ANNEXE 9 - LISTE DES HABITATS FORESTIERS SUSCEPTIBLES D'ETRE RENCONTRES DANS LE RAZES ET LA PIEGE	154
ANNEXE 10 · ORGANISMES CONTACTES	164

ANNEXE 1 : LISTE DES SIGLES

BRGM: Bureau des Recherches Géologiques et Minières

CETEF: Centre d'Etudes Techniques et Economiques Forestier

CRPF: Centre Régional de la Propriété Forestière

DDAF: Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt

FFN: Fond Forestier National

IDF: Institut pour le Développement Forestier

ONF: Office National des Forêts

ZNIEFF: Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

ANNEXE 2 : EXEMPLE DE FICHE D'IDENTITE DE TYPE DE STATIONS FORESTIERES

(extrait de GONIN 1995 : Catalogue des stations à intérêt forestier sur les coteaux et vallées de Midi-Pyrénées situés à l'est de la Garonne)

LOCALISATION TOPOGRAPHIQUE: toutes situations sur versant, croupe et plateau. TROPHIQUE ET HYDRIQUE TROPHIQUE ET

--- VEGETATION -----

- . végétation climacique : chênaic pubescente-sessiliflore
- . principaux sylvofaciès: chêne pédonculé, érable champêtre, orme, robinier
- . groupes écologiques abondants : lac. lan
- . groupes écologiques présents : ncmx (peu représenté sur Pays des Serres), tla
- . groupes écologiques peu représentés : nn. nh. nc(absent du Pays des Serres). amx
- . espèces indicatrices les plus fréquentes : Rosier des chiens, Viorne lantane, Clématite vigne blanche, (Laîche (Carex) glauque, Cornouiller sanguin. Troène, Prunellier. Aubépine monogyne, Ronce à feuilles d'orme, Tamier commun)

--- SOL -----

- . substrat: molasse et colluvions issues de la molasse
- . types de sol : brun calcaire, brun calcique
- particularités : profondeur variable : sol moyennement profond (50 à 100 cm) à profond (≥1 m). Texture à dominante argileuse: A. LAS, LSA, pouvant passer à SA, SL sur molasse sableuse. Structure souvent compacte en profondeur. Très localement: présence de figures de marmorisation liées à un apport d'eau souterrain (mouillère). Présence de calcaire actif dès la surface ou à faible profondeur (à moins de 50 cm).
- . humus: mull carbonaté, mull calcique pH en A1: 6.0 à 8,1

--- POTENTIALITES ET MISE EN VALEUR FORESTIERE ------

- . potentialités : faibles à movennes
- . contraintes et sensibilité : présence de calcaire actif, à des taux parfois élevés.
- . essences possibles : sous-type 1 : pin laricio de Calabre sur sol peu argileux et bien structuré (alisier, cormier, noyer hybride et commun) ; sous-type 2 : pin laricio de Calabre (alisier, cormier)
- . essences déconseillées : chêne rouge, châtaignier, pin maritime... Il est parfois préférable de ne pas planter sur sols peu profonds et milieux trop secs (sous-type 2).

--- OBSERVATIONS -----

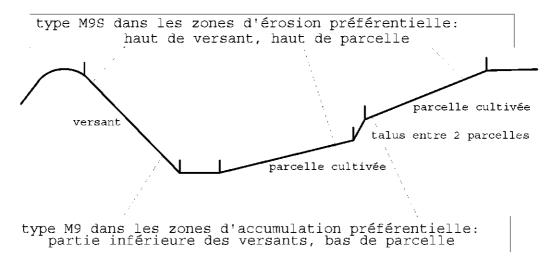
- . sous-types : selon l'exposition et la topographie qui déterminent alimentation en eau et évapotranspiration :
 - 1 mésophile : située sur versants à exposition fraîche.
 - 2 sec : située sur versants à exposition chaude, croupes et plateaux.

COMPLEMENT DE DESCRIPTION

LOCALISATION

Cette station recouvre de grandes surfaces dans les friches et les terres cultivées. Celles-ci ont en effet subi une érosion anthropique qui a ramené des matériaux calcaires en surface et pu mettre à nu la molasse. En forêt, ce type de station est plus limité car la molasse est recouverte d'une formation superficielle épaisse et décarbonatée, en général non remaniée.

La profondeur du sol dépend des phénomènes d'accumulation et de troncature. Les deux types de stations, calcicole (M9) et calcicole sec (M9S), sont donc souvent à proximité, et on peut schématiser leur répartition en fonction de la topographie:



Le relief antérieur à la mise en culture était constitué d'une succession de ravines et de crêtes. Le labour a entraîné leur disparition: les crêtes ont été arasées et les ravines comblées. La diversité et l'hétérogénéité des sols sur un même versant s'expliquent en grande partie par cette ancienne topographie. Ce relief n'apparaissant plus, la localisation des différents types de sols n'est pas aisée. Sur terres labourées, elle est cependant facilitée par les différences de couleur en surface: d'autant plus claire que le sol est superficiel.

CARACTERES EDAPHIQUES

De nombreux sols calcaires sont complexes car remaniés par l'action humaine (voir ci-dessus). La succession des horizons peut ainsi être totalement perturbée.

EXEMPLE TYPE - STATION M9

RELEVE Nº 203

Localisation: région : coteaux et vallées situés à l'est de la Garonne

commune: Espanès (31)

coordonnées (gr.): latitude = 48,274 longitude = 0,953 (/ méridien de Paris)

n° carte IGN: 2144-O

Topographie: Mi-versant

Pente = 20 %, exposition Sud, altitude = 230 m.

Substrat: Molasse (g2d)

Peuplement: Taillis, peuplement adulte

Végétation : date de relevé : 22/08/89 et 07/05/90

recouvrement des strates: A = 75 % a = 80 % h = 15 %

Essences forestières :

arborescentes : Chène pubescent (5)

Erable champêtre (1)

arbustives : Alisier torminal (3)

Erable champêtre (1)

régénération : Erable champètre (-)

Merisier (1)

Groupes écologiques :

lac

nn Gaillet gratteron(+) lan Aubépine monogyne(2)

Millepertuis velu(±)

Brachypode des bois(1)

Euphorbe des bois(*)

 nh
 Aubépine épineuse(1)
 Ronce à feuilles d'orme(1)

 Tamier commun(1)
 Tamier commun(1)

ncmx Rosier des chiens(I)

Rosier toujours vert(2) tla Eurhynchie striée(1)
Viorne lantane(2) Garance voyageuse(2)

Lierre(2)
Camérisier à balais(2)

Cornouiller sanguin(3) laa Néflier(±)

Laiche (Carex) glauque(2)

Prunellier(3)

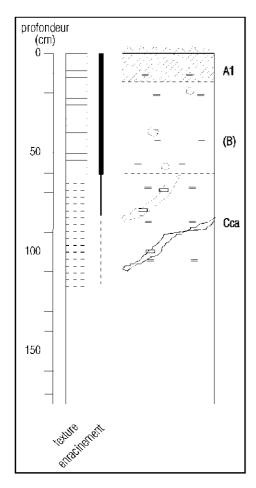
Bétoine officinale(+)

Serratule des teinturiers(±)

lac Troène(5)

amx Brachypode penné(+)
Laîche (Carex) précoce(1)

SOL BRUN CALCAIRE (CALCOSOL) peu épais, calcarique, issu de molasse



mull carbonaté: OLn moyen

A1 (Aca): brun foncé (10 YR 3/3); argileux; structure grumeleuse; faible effervescence à HCl; nombreuses racines de tout diamètre

(B) (Sca): brun jaunâtre foncé (10 YR 4/4); argileux; structure polyédrique; faible charge en graviers calcaires; nette effervescence à HCl; nombreuses racines de tout diamètre

Cca (K): gris (5 Y 5/1) et brun jaunâtre (10 YR 5/8) avec des amas calcaires blanc en pseudo-mycélium disposés selon des directions obliques à verticales; limon sabloargileux; structure massive; rapide effervescence à HCl; racines de taille moyenne peu nombreuses

Horizon	Profondeur	Eléments	A	Lf	Гē	Sť	Sg	Texture	Ca C	203	P2O5
	prélèvement em	grossiers	%	%	%	%	%	(triangle	Total	Actif	°/oo
		%						Jamagne)	%	%	
Al	0-15	0	42,9	21,2	11,7	12,5	11,7	А	0,9		0,04
(B)	20-55	0	41,0	23,4	12,8	12,3	10,5	Λ	4,3		0,14
Cca	65-110	2,1	20,9	30,9	12,1	29,6	6,5	LSA	15,3	4,6	

Horizon	M.O.	C	N	C/N	p	Н	Ca	Mg	K	Т	S/T
	%	°/00	°/oo		cau	KC1	*	*	*	*	%
Al	5,11	29,7	2,83	10,49	7,7	6,9	36,0	2,63	1,312	26,8	sat.
(B)					8,1	7,0	46,2	1,53	0,558	22,3	sat.
Cca					8,7	7,4	47,8	0,84	0,270	16,9	sat.

^{*} en milliéquivalents pour 100 g

ANNEXE 3: EXEMPLE DE FICHE DESCRIPTIVE D'UNITE PEDOPAYSAGERE

(extrait de BARTHES J.P., BORNAND M., FALIPOU P. : 1999 – Référentiel Pédologique de la France : pédopaysages de l'Aude)

Unité pédopaysagère : 577F

Chalabrais. Relief complexe avec versants en pentes très fortes alternant avec des collines à sommets arrondis en pentes plus faibles. Quelques replats localisés. Marnes bariolées, conglomérats et bancs de calcaire subhorizontaux coïncidant avec les replats. Chênaie dominante, prairies clairiérées et châtaigneraies sur les sols décarbonatés sur replats.

Surface de l'UCS : 12380 (12380) Nbre de plages : 7 (7)

Profils de l'unité cartographique (UC.) ou rattachés à l'UC:

58:161115,181113

19:150049,150052,150069,161011,181108,181110,190091,190092,970231

25:150071

5: 161034,163064,181112

57:970151

UTS représentées 58 recouvrant 30 % de l'UCS Profil de Référence: 161115

19 recouvrant 20 % de l'UCS Profil de Référence : 181108
25 recouvrant 20 % de l'UCS Profil de Référence : 150071
57 recouvrant 20 % de l'UCS Profil de Référence : 970151
5 recouvrant 10 % de l'UCS Profil de Référence : 161034

UTS

58 : Sol établi sur marnes bariolées de l'Eocène. Pelouses ou bois de chênes pubescents. Pente moyenne. Corbières Occidentales.

- Sol de type A1C : horizon A profond d'environ 20-30 cm, limono-argilo-sableux, peu humifère, très calcaire, structure polyédrique sub-anguleuse, brun pâle.

CPCS: Rendzine RP: Rendosol

19 : Sol formé sur molasse intercalée de poudingues et de bancs gréseux du Stampien (Oligocène). Pente faible. Prairies. Piège.

- Sol peu épais (3D-SO cm) sur roche résistante (grès ou poudingues consolidés) de type AIR. Texture limono-argilo-sableuse avec de nombreux galets (20-40%), calcaire à très calcaire (10-54%), pH basique. Structure polyédrique sub-anguleuse.

CPCS : Rendzine RP : Rendosol

25 : Sol formé sur des poudingues de nature variable (galets quartzeux et basiques) provenant du paléozoïque au mésozoïque. Pente faible à moyenne. Prairies, cultures et bois. Corbières.

- Sol de type AIR, peu épais (IS-25 cm). Texture limono-argilo-sableuse, pH neutre à basique, calcaire nul à faible (0 à 7%). Structure grumeleuse, brun. Contact lithique direct.

CPCS :Sol rendziniforme RP : Rendisol

57 : Sol développé sur grès calcaire de l'Eocène. Bois de chênes pubescents et de buis, pentes moyennes à fortes.

- Sol de type AIR, peu profond (IS-30cm), limono-sablo-argileux, brun, structure polyédrique sub-anguleuse, forte effervescence. Substrat non altéré mais très désagrégé (bon encrage racinaire).

CPCS: Rendzine RP: Rendosol

5 : Sol issu des marnes versicolores de l'Eocène. Cultures, vignes. Pentes faibles à moyennes. Corbières, Carcassés.

- Sol moyennement profond (SO-70 cm), limono-argilo-sableux. Structure polyédrique, pH basique, très calcaire (28-42%). La roche marneuse, très peu résistante est sensible à l'érosion.

CPCS : Sol brun calcaire RP : Calcosol

PROFIL: 181108 DEPT: NATION:FRA DATE: 20/06/1989 COMMUNE: FESTES-ST ANDRE

LONG: - -LAT : - -

ALT: 664 METRES PROSPECTEUR: BARTHES

DESCRIPTION ENVIRONNEMENT

- * climat--> les semaines précédentes sécheresse d'intensité moyenne 3 mois secs,
- * hydrologie--> sécheresse
- * pédologie--> couverture pédologique discontinue peu épaisse : sols calcimorphes origine non identifiée dynamique non identifiée
- * végétation--> formation dominante: pelouse
- * géologie--> poudingue
- * géomorphologie--> versant forme dominante: REPLAT-PENTE FAIBLE pente de 5 %
- * environnement humain--> formation naturelle

DESCRIPTION SYNTHETIQUE

- * formation naturelle
- * poudingue
- * classification: profil calcimorphe classification française 5 121
- * séquence-horizons: AC
- * profil différencié par la couleur par la nature du matériau
- * profondeur exploitée 52 cm
- * teinte générale BRUN-JAUNE
- * limitation(s): profondeur faible 50 à 80cm

DESCRIPTION DES HORIZONS

0 - 26 cm

- * identification: A1 sec
- * texture: LSA
- * matière organique movenne
- * effervescence moyenne généralisée
- * structure: polyédrique subanguleuse nette
- * horizon meuble peu fragile
- * couleur de l'horizon: 10YR53
- * traces d'activités rares
- * racines nombreuses dans la masse quelconques non déviées normales saines
- * porosité globale: très poreux
- * éléments grossiers: 40 % cailloux de: CALCAI arrondis non altérés orientation quelconque et pierres
- * transition sur: 5 cm interrompue

26 - 52 cm

- * identification: A3 sec
- * texture: LSA
- * matière organique moyenne
- * effervescence moyenne généralisée
- * structure: polyédrique subanguleuse nette
- * horizon peu compact peu fragile
- * couleur de l'horizon: 10YR54
- * traces d'activités rares
- * racines peu nombreuses dans la masse quelconques déviées par horizon sous-jacent normales saines
- * porosité globale: très poreux
- * éléments grossiers: 40 % cailloux de: CALCAI arrondis non altérés orientation quelconque et pierres
- * transition sur: 5 cm

52 - 65 cm

- * identification: C sec
- * couleur de l'horizon: 10YR72
- * racines pas de racines
- * roche résistante peu désagrégée non altérée litage horizontal

COMMENTAIRES

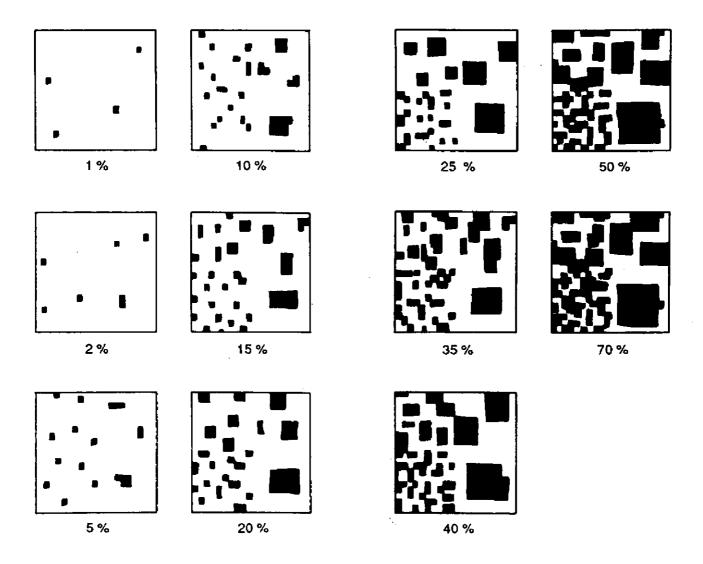
"SOL BRUN CALCAIRE PEU PROFOND SUR POUDINGUE

ANALYSES

*	Pro	ofondeurs	3 *****	*****GR	ANULOMET	TRIE (EN %)	****	REFUS	**CAL	CAIRE**	
*			Α.	L.F.	L.G.	S.F.	S.G.	A 2 MM	TOT I	ACT	*
*											*
*		26	33.8	27.1	20.5	10.2	8.4		10.1		*
*	26	52	31.5	27.5	17.5	11.0	12.5		19.7		*
*	52	65							54.0		*
*											
*		PH	MAT.ORG	AZOTE	C/N	***CATIONS	ECHAN	GEABLES	(MEQ) * * *	* * * * * *	*
*		(EAU)	en %	p 1000		CA	MG	K	NA	S	*
*											*
*		8.1	5.66	2.70	12.22						*
*		8.4	2.09	1.10	11.09						*
*		8.9									*
*											*
*		CAPACITE	S/T	FER	(EN %)	LIB/TOT	P205	(ppm)	ALUM	INIUM	*
*		echange		TOTAL	LIBRE		TOTAL	ASSIMIL	ECHANG	LIBRE	*
*											*
*		DENSITE	E HUMI	DITE en	용						*
*		apparent	PF 2.5	PF 4.2	PF 3.0						*
*											*

Fig. 4.1 - Estimation du pourcentage de taches ou d'éléments grossiers dans le sol

(Extrait de "Revised Standart Soil Color Chart", extrait de BRETHES, 1993)



ANNEXE 4 - LA DESCRIPTION D'UN SOL

Les processus pédologiques et géomorphologiques qui ont conduit à la formation d'un sol ne sont pas toujours faciles à déterminer. Lors de la description des relevés, on s'attachera donc à décrire les caractéristiques du sol, qui conditionnent ses propriétés physiques, hydriques et trophiques, ainsi que l'humus qui reflète le niveau trophique (voir fiche en annexe 5).

1 - ENVIRONNEMENT DU PROFIL

La description d'un sol nécessite de connaître son environnement :

Roche sous-jacente : formation géologique indiquée par la carte géologique et nature de la roche-mère observée sur le relevé.

Géomorphologie : situation topographique, pente et exposition (nulle si pente inférieure à 10 %).

Régime hydrique: il doit permettre d'apprécier l'alimentation en eau de la station et le fonctionnement hydrique du sol. Ces caractères doivent aider à déterminer si les horizons hydromorphes sont fossiles ou non. On notera la position topographique vis à vis des conditions d'apport d'eau et de drainage, les éventuels excès d'eau et leur origine.

Influences humaines ou animales à l'origine de modifications du sol

Erosion et apport de terre : décapages ou apports d'origine naturelle (alluvionnement, ravines de versant, glissement de terrain...) ou anthropique (érosion par labour...).

2 - DESCRIPTION DU PROFIL

Le profil d'un sol, constitué par une succession d'horizons, peut être étudié sur fosse pédologique ou à l'aide d'un sondage à la tarière pédologique. Il est souvent profitable de creuser une fosse jusqu'à 40 cm, surtout pour observer l'enracinement et la structure du sol. Dans certains cas (étude préalable à l'implantation de peuplier), la réalisation de fosses pédologiques profondes est d'une aide précieuse.

Les descriptions utilisent les notations proposées par A. BRETHES (1993) et les qualificatifs du Référentiel Pédologique (AFES, 1995 ; voir lexique).

Les observations porteront sur quelques critères essentiels :

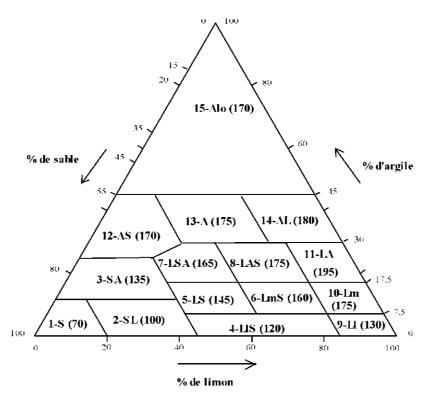
* la couleur. Elle aide à distinguer et à caractériser les horizons. On s'attachera à repérer les variations de teintes dans le profil (couleur plus foncée de A dû à la matière organique, couleur plus claire liée au départ de fer..) et à l'intérieur d'un horizon (ségrégation de fer liée à des processus d'oxydoréduction dans les horizons hydromorphes). Pour cela, on décrira chaque couleur : teinte, % de recouvrement, nature (fond, oxydation, réduction, décoloration...), dimension et netteté des plages. Le pourcentage de recouvrement peut s'estimer avec l'échelle comparative pour l'estimation visuelle des rapports de surface (Fig. 4.1 - code Munsell cité par BRETHES, 1993)

Les horizons **rédoxiques** (hydromorphes à pseudogley) sont caractérisés par la présence de taches ou de liserés rouilles bien visibles et de taches décolorées, plus claires ou grises, parfois moins nettes. L'importance relative de ces taches permet de définir l'intensité de l'hydromorphie :

Fig. 4.2 - Triangle des textures de Jamagne et réserve utile

Dénomination des textures d'après le **triangle des textures** de Jamagne (Service de Cartographie des Sols de l'Aisne, extrait de "Typologie des stations forestières : Vocabulaire. - DELPECH, DUME, GALMICHE, 1985"), regroupement des classes texturales mis au point dans la région Midi-Pyrénées (GONIN, LARRIEU, 1998) et réservoir utilisable maximal selon les textures (Service de Cartographie des Sols de l'Aisne, extrait de BAIZE, 1988) :

ar	01110	TEXTU	RE	réservoir utilisable maximal : valeur moyenne (mm d'eau / m sol)
très argileuse	oupe	Alo	argile lourde	165 à 170
argileuse		A	argile	175
		AS	argile sableuse	170
intermédiaire	équilibrée	LAS	limon argilo-sableux	175
	-	LSA	limon sablo-argileux	165
	limono-	AL	argile limoneuse	180
	argileuse	LA	limon argileux	195
très limoneuse		Lm	limon moyen	175
		LmS	limon moyen sableux	160
		Ll	limon léger	130
		LIS	limon léger sableux	120
grossière		SA	sable argileux	135
		LS	limon sableux	145
		SL	sable limoneux	100
très sableuse		S	sable	70



Principe de l'abaque granulométrique triangulaire :

A tout point situé à l'intérieur du triangle correspond une proportion définie des 3 éléments : sables, limons, argiles, dont la somme, constante, est égale à 100

Légende :

n° de la texture - nom abrégé (réserve utile en mm/m - Service Carto, sols de l'Aisne)

Classes d'hydromorphie (d'après Grandjean & Jabiol, 1990, modifié)

Décoloration de la matrice nulle ou seulement en taches plus ou moins importantes - aucune tache de décoloration engorgement 9 * sans tache ocre ou rouille (horizon non hydromorphe) absent * petites taches ocre ou rouille à faible recouvrement (souvent autour des racines) - décoloration diffuse (par exemple 10 YR 6/3 ou 6/2 ou 7/2) en taches floues dans une matrice de couleur générale foncée * moins de 10 % de taches de décoloration (taches ocre ou rouille < 2 %) engorgement * 10 à 75 % de taches de décoloration (horizon tricolore à contraste faible) temporaire * plus de 75 % de taches de décoloration (taches ocre ou rouille > 15 %) horizon Il ne reste plus de matrice non décolorée (la couleur du fond est gris clair et les seules rédoxique taches colorées sont des taches ocre ou rouille) g - taches ocre ou rouille d'intensité variable, généralement contrastées et à limites nettes (souvent horizon argileux) * 35 à 65 % d'ocre ou rouille et 65 à 35 % de gris 5 * % de taches ocre ou rouille très inférieur au % de gris. compris entre 2 et 35 % 6 - taches ocre ou rouille < 2 %; horizon entièrement décoloré 7 (souvent horizon limoneux ou sableux) Horizon entièrement gris-bleuté ou gris-verdâtre de réduction engorgement (présence d'eau presque toute l'année) permanent * quelques taches de réoxydation 10t horizon * aucune tache de réoxydation 10r réductique G

Les horizons ne sont nommés rédoxiques qu'à partir de la classe 3, le phénomène étant considéré comme mineur dans les classes 1 et 2.

Il est essentiel de déterminer l'origine de l'hydromorphie pour différencier les excès d'eau actuels et passés. Un horizon ne sera noté hydromorphe que si l'engorgement est actuel.

- * texture : répartition des éléments de la terre fine (< 2 mm) en trois catégories de grosseur : sable, limon et argile. Elle détermine la réserve utile, la perméabilité et influe sur la compacité du sol. Elle sera nommée par référence au triangle des textures de Jamagne (voir fig. 4.2). En l'absence d'analyse, on peut l'estimer au toucher :
- le sable gratte les doigts
- le limon est pulvérulent à l'état sec, doux au toucher, très fluide à l'état humide
- l'argile colle à l'état humide et se travaille comme de la pâte à modeler. Elle forme des blocs durs à l'état sec.

La texture n'est pas toujours facile à estimer sur le terrain. On peut s'entraîner à la reconnaître sur des échantillons analysés en laboratoire (boite à texture). On s'attachera à reconnaître les variations de texture qui peuvent expliquer les phénomènes d'hydromorphie (existence de plancher imperméable).

* abondance des éléments grossiers ((éléments supérieurs à 0,2 cm : graviers, cailloux, pierres) qui conditionne la réserve utile. Celle-ci est importante à connaître mais relativement délicate à estimer ; on pourra s'aider de l'échelle comparative pour l'estimation visuelle des rapports de surface (voir fig. 4.2), voire la mesurer sur un échantillon de terre (rapport entre le poids des éléments grossiers après tamisage à 2 mm et le poids total). Rappelons que le pourcentage volumique, obtenu par estimation visuelle et utilisé pour déterminer le réservoir utilisable maximal, est inférieur au pourcentage pondéral donné par l'analyse.

Dimension	graviers (G)	cailloux (C)	pierres (P)	blocs (B)
des éléments grossiers	0,2 à 2 cm	2 à 7,5 cm	7,5 à 20 cm	> 20 cm

Charge en éléments grossiers	nulle	faible	moyenne	élevée	très élevée
(cn % du poids total)	0	< 5 %	5 % à 40 %	40 à 60 %	> 60 %

de la din	Classification des horizons de référence en fonction de la dimension et de la charge pondérale en éléments grossiers (d'après RPF, 1992)					
C + P - B > 60 %	P = B > 40.0%	Pierrique (horizon nommé Xp si non stabilisé : éboulis, grave alluviale)				
	P = B < 40 %	Cailloutique (horizon nommé Xc si non stabilisé : éboulis, grave alluviale)				
C + D - B < 60.69	P > 40 %	Pierreux				
	C = 40 %	Caillouteux				
	G > 40 %	Graveleux				
	G - C - P - B > 40.00	A charge grossière				
	G = C = P = B < 40 %	Sans qualificatif particulier				

On appellera horizon à charge grossière tout horizon dont la charge est élevée à très élevée (% pondéral supérieur à 40 %).

L'ensemble de ces critères doit permettre de porter un jugement sur la qualité du sol et ses contraintes : réserve en eau, fertilité chimique, risque de chlorose, problème d'excès d'eau, contraintes à l'enracinement et profondeur prospectable par les racines, niveau et variations de la nappe permanente.

La **réserve utile**¹ renseigne sur la quantité d'eau que le sol peut stocker puis céder aux arbres. Ce rôle de stockage est important dans la région, surtout en période estival où les précipitations sont faibles. Elle peut s'estimer à l'aide des textures et de la profondeur utilisable maximale : le Service de Cartographie des Sols de l'Aisne a calculé la réserve utile pour chaque texture (voir fig. ci-contre, extrait de BAIZE, 1988) ; la réserve utile est égale à la somme des réserves de chaque horizon jusqu'à la profondeur utilisable maximale (et non actuellement utilisée), le pourcentage volumique de cailloux devant être déduit de cette réserve utile.

-

^{*} structure : agencement des particules en agrégats qui influe sur l'aération et la réserve utile du sol. La structure ne s'apprécie correctement que sur fosse.

^{*} *compacité* : résistance mécanique du sol. Elle dépend notamment de l'état d'humidité du sol. On l'apprécie selon la résistance à la pénétration d'un couteau ou de la tarière.

^{*} concrétions ferro-manganiques : présentes dans les horizons rédoxiques, elles sont un signe d'hydromorphie. Elles peuvent également constituer un horizon plus ou moins induré (grep) faisant obstacle à l'enracinement. On notera leur proportion et leur dureté.

^{*} *présence de calcaire* dans la terre fine (non pas sur les graviers) décelée par une effervescence à HCl (dilué à 10 %).

^{*} acidité (pH) de l'horizon de surface (A). On peut la mesurer à l'aide d'un pHmètre colorimètre de terrain, mais, pour la catalogue, on réalisera une analyse en laboratoire qui est plus précise et plus fiable.

^{*} *enracinement*. L'observation du système racinaire, lorsqu'elle est possible, permet d'apprécier les propriétés physiques du sol et les différentes contraintes (notamment le niveau d'excès d'eau). On notera la dimension et l'abondance des racines, leur orientation et leur répartition. Les possibilités de prospection racinaire dépendent surtout de la porosité.

l' réserve utile (encore appelée "réservoir utilisable maximal" par BAIZE, 1988) : quantité d'eau utilisable par les plantes contenue dans l'épaisseur du sol. Cette quantité représente en réalité le volume du réservoir utilisable maximal et non le volume d'eau effectivement disponible à un instant donné qui peut être inférieur (BAIZE, 1988).

Les formes d'humus (d'après AFES, 1995 : Référentiel Pédologique)

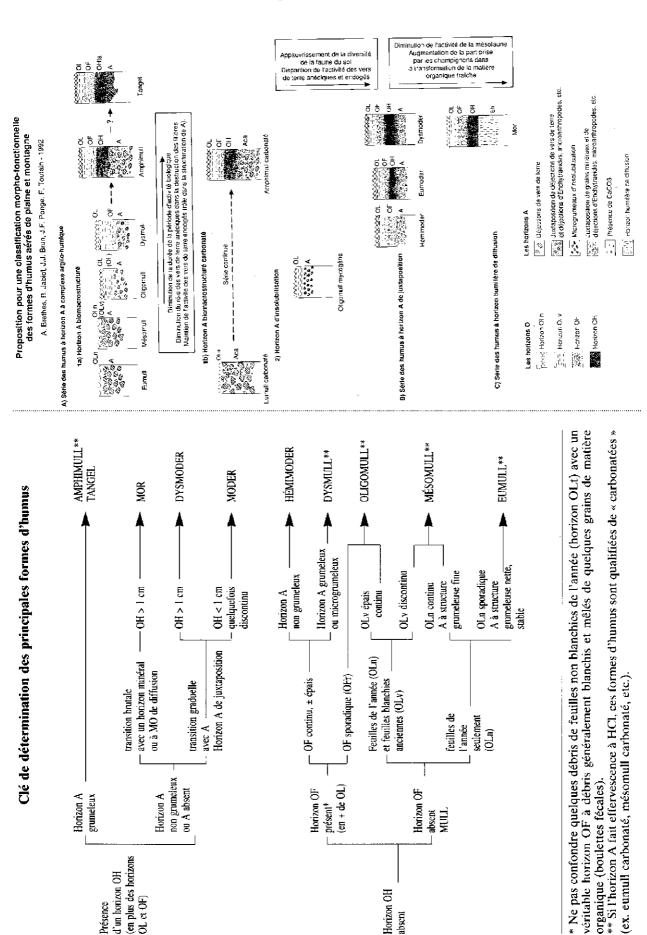
L'humus est intéressant à observer car il influence la croissance des arbres (cycle des nutriments) et reflète les conditions de milieu. Il est constitué par l'ensemble des horizons supérieurs du sol contenant de la matière organique (horizons O et A). On distingue :

- l'horizon entièrement organique (holorganique) nommé O (anciennement Aoo et Ao) constitué par la litière plus ou moins décomposée. Selon l'état de transformation des débris végétaux, on différencie :
- l'horizon OL constitué de feuilles et de débris végétaux intacts ou peu modifiés (Oln = végétaux intacts, OLv = légères modifications mais faible fragmentation, Olt = OLn et OLv avec fragmentation nette).
- l'horizon OF constitué de résidus végétaux plus ou moins fragmentés mélangés avec de la matière organique fine 10 à 70% (OFr = matière organique fine peu importante < 30 %, OFm = matière organique fine aussi importante que les débris végétaux).
- l'horizon OH contenant une grande quantité de matière organique fine (> 70 %) et très peu de débris figurés.
- l'horizon organo-minéral (hémiorganiques) nommé A (anciennement A1) constitué par un mélange de matière organique et de matière minérale, de couleur plus sombre que les horizons inférieurs. Lorsque l'activité biologique est importante, A est bien structuré par l'action des vers de terre (généralement grumeleux). Sinon, sa structure est moins bonne avec simple juxtaposition de matière organique et minérale.

L'évolution de la matière organique dépend des conditions climatiques, du milieu et de la végétation. Elle conduit à différentes formes d'humus :

- * mull : ce sont des humus à bonne activité biologique (vers de terre anéciques) assurant une incorporation rapide de la matière organique aux horizons minéraux. L'horizon A est biomacrostructuré et la discontinuité entre O et A est forte. La morphologie de l'humus varie selon l'activité biologique :
- eumull: lorsque l'activité biologique est forte, la matière organique est rapidement transformée et incorporée dans le sol (horizons OLn et Olt seuls présents). Les eumulls se forment généralement dans les milieux à pH et taux de saturation élevés (pH en A > 6, S/T > 80 %), mais ils peuvent exister sur des milieux acides et désaturés si l'activité biologique est importante. Ces milieux sont riches en azote (taux de minéralisation élevé) et fertiles (sauf dans les eumulls carbonatés où la faiblesse du taux de minéralisation est en partie compensée par l'importance de la matière organique en A).
- mésomull et oligomull : lorsque le milieu est moins favorable à l'activité biologique, la vitesse de décomposition des litières et l'incorporation de matière organique dans le sol diminuent (apparition d'un Olv sporadique dans le mésomull, continu dans l'oligomull). Ces milieux sont en général plus acides et moins saturés (pH en A entre 5 et 6, S/T entre 30 et 70 % pour le mésomull ; pH < 5 et S/T < 30 % pour l'oligomull), mais ces conditions ne sont pas obligatoires pour conduire à ces humus.
- dysmull : c'est un humus de transition avec les moders avec présence de OF, ce qui indique un fonctionnement de l'horizon holorganique voisin des moders, mais l'horizon A reste biomacrostructuré.

<u>Fig. 4.3 - Clé de détermination et classification des principales formes d'humus</u> (d'après AFES, 1995)



- amphimull: humus présentant une dualité de fonctionnement entre l'horizon A, à forte activité de vers de terre, et l'horizon O, épais, en discontinuité brutale avec A, à activité mal connue.
- * moder: ce sont des humus à faible activité biologique (absence de vers de terre anéciques), entraînant une incorporation lente de la matière organique dans les horizons minéraux: la litière, se décomposant moins bien, s'accumule en surface. L'horizon A est un horizon de juxtaposition et le passage entre O et A est progressif. Les moder s'observent en général sur des milieux acides (pH < 5 à 4,5), désaturés, à rapport C/N élevé (18 à 25 en A), à faible taux de minéralisation de l'azote. Ils peuvent également se former en cas de températures basses, de sécheresse ou d'asphyxie. Selon la morphologie de l'humus, on distingue:
- hémimoder : forme de transition entre mull et moder caractérisée par l'absence de OH.
- moder: forme typique avec OH mince (moins de 1 cm).
- dysmoder : forme avec OH épais (plus de 1 cm).
- * mor : ce sont des humus formés dans des conditions très défavorables à toute activité animale, caractérisés par présence des horizons OL, OF et OH, et par la transition rapide entre OH et l'horizon sous-jacent.

La détermination de la forme d'humus est basée sur des critères morphologiques détaillés dans le Référentiel Pédologique (AFES, 1995 ; voir fig. 4.3 - Clé de détermination et classification des principales formes d'humus).

Le climat régional favorise la décomposition rapide de la litière, généralement peu épaisse. Les boisements sont essentiellement constitués de chênaies qui donnent une litière facilement dégradable. Cependant, la matière organique se décompose moins bien sous peuplement résineux, surtout en milieu acide, et les humus sont moins évolués.

ANNEXE 5 - METHODE D'ANALYSE PEDOLOGIQUE

Les analyses pédologiques, effectuées par le Laboratoire d'Analyse des Sols de l'INRA Arras, sont réalisées avec les méthodes suivantes:

- éléments grossiers : refus > 2 mm, exprimé en g/100g de terre brute séchée à l'air (%).
- granulométrie en 5 fractions, sans décarbonatation, exprimé en %. Les classes granulométriques font référence au triangle des textures de Jamagne.
- pH eau et pH KCl (1 mol/l).

A titre indicatif, le **pH** eau peut également être mesuré sur le terrain au pHmètre colorimètre Hellige.

Le pH eau peut aussi être mesuré au bureau avec un pHmètre électrique selon le protocole suivant :

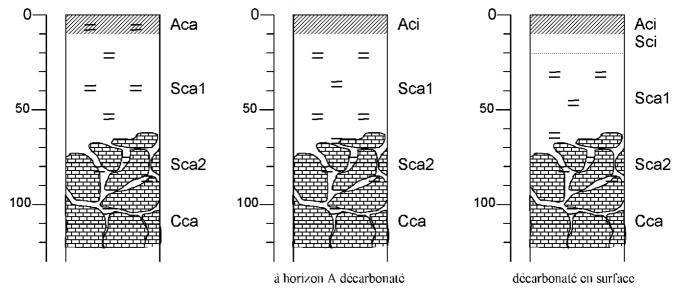
- séchage à l'air,
- tamisage à 2 mm,
- prise d'essai : 40 g de l'échantillon,
- dilution dans 100 ml d'eau déminéralisée.
- mise en suspension par agitation pendant 1 mn, repos durant 12 h,
- mesure avec un pHmètre électrique, effectuée au repos après une agitation de 1 mn.
- capacité d'échange des cations (CEC ou T) : méthode Metson (percolation à l'acétate d'ammonium tamponné à pH 7), exprimé en milliéquivalents pour 100 g de terre fine (1 meq/100 g = 1 cmol/kg).
- bases échangeables : Ca⁺⁺, Mg⁺⁺, K⁺ par percolation à l'acétate d'ammonium tamponné à pH 7, exprimées en milliéquivalents pour 100 g de terre fine (1 meq/100 g = 1 cmol/kg). La somme des bases échangeables (S) comprend Ca⁺⁺, Mg⁺⁺, K⁺ (Na⁺ est négligé dans le calcul car sa valeur est faible dans notre région).
- taux de saturation : S/T exprimé en %.
- calcaire total : méthode du calcimètre de Bernard, et calcaire actif : méthode Drouineau-Gallet, exprimés en %.
- carbone organique total (C): méthode Anne, exprimés en °/00.
- le taux de matière organique (MO) est déduit du carbone total : MO = C X 1,72, exprimé en %.
- azote organique total (N) : méthode Kjeldahl, exprimé en °/00. On peut ainsi calculer le rapport C/N.
- phosphore assimilable : méthode Duchaufour sur sol non calcaire et Joret-Hébert sur sol calcaire, exprimé en °/00.

ANNEXE 6: DESCRIPTION DES TYPES DE SOL

Les références sont décrites selon la **nomenclature du Référentiel pédologique** (1995). La correspondance avec l'ancienne classification C.P.C.S. est mentionnée entre parenthèses, celle-ci n'étant pas toujours stricte car les principes des deux systèmes sont différents et de nouvelles références ont été créées.

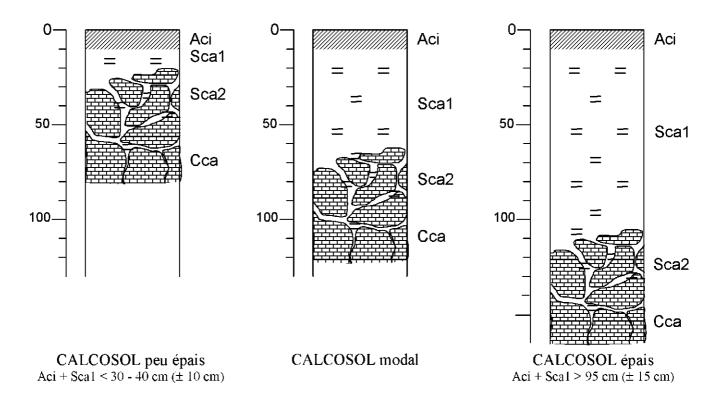
CALCOSOL (sol brun calcaire)

Il se caractérise par la présence d'un **horizon calcaire Sca** faisant effervescence à HCl et la succession d'horizons : Aca ou Aci / éventuellement Sci peu épais (Aci + Sci nettement inférieur à Sca) / **Sca** / C ou M ou D. Les principaux profils sont les suivants :



CALCOSOL : différents profils de sol

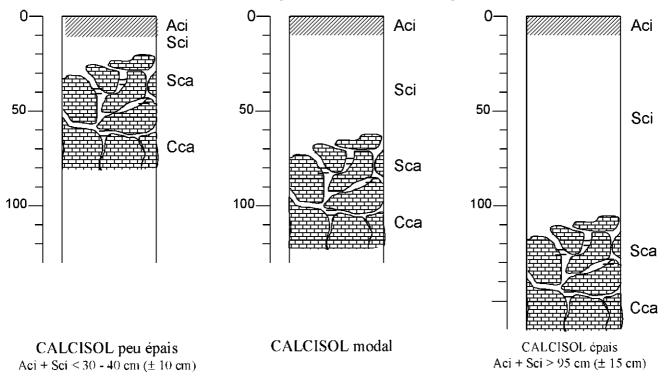
Les CALCOSOLS se caractérisent par la nature de la roche-mère et par l'épaisseur du sol situé au-dessus de l'horizon Sca2 (à charge très élevée en éléments grossiers) :



CALCISOL (sol brun calcique)

Il se caractérise par la présence d'un horizon calcique Sci et la succession d'horizons : Aci / Sci / C ou M ou D. Le solum est saturé ou sub-saturé (S/T > 80 %). L'horizon S ne fait pas effervescence à HCl ou seulement localement, mais il existe un stock de calcium sous forme de CaCO3 dans la roche-mère sous-jacente, en amont, ou dans les éléments grossiers (à la différence des BRUNISOLS SATURES).

Les CALCISOLS se caractérisent par la nature de la roche-mère et par l'épaisseur du sol situé au-dessus de l'horizon Sca à charge très élevée en éléments grossiers :



Lorsqu'il existe un Sca au-dessus de l'horizon à charge grossière, le sol se rattache :

- aux "CALCISOLS carbonatés en profondeur" si Sca est très inférieur à Aci + Sci,
- aux "CALCISOLS CALCOSOLS" si les épaisseurs Sca et Aci + Sci sont sensiblement égales,
- aux "CALCOSOLS décarbonatés en surface" si Sca est très supérieur à Aci + Sci.

DOLOMITOSOL (cryptorendzine) et MAGNESISOL

Sur roche-mère dolomitique, il se forme des horizons **Ado et Sdo dolomitiques** qui présentent une proportion importante de MgCO3 (CaCO3 / MgCO3 > 1,5). Ils ne font pas effervescence à froid avec HCl, ou très faiblement, mais ils réagissent à chaud. Les altérites sont souvent sableuses.

Si les horizons sont **décarbonatés** (dolomite ou calcite ≤ 5 %) et **magnésiques** (taux de saturation S/T ≥ 80 % avec C⁻⁻ / Mg⁺⁻ ≤ 2), le sol est un **MAGNESISOL**.

RENDOSOL et RENDISOL (rendzine et rendzine brunifiée)

Ce sont des sols peu épais formés sur roche-mère carbonatée, qui présentent une succession Aca ou Aci / C ou M ou D. La brunification est absente ou limitée (absence de S) et l'horizon A est riche en matière organique (12 à 15 %), coloré en noir ou gris, épais (30 à 40 cm).

Un tel profil suppose que le processus de décarbonatation soit limité ou compensé par une recarbonatation ou une érosion de l'horizon supérieur. Sur les calcaires durs, les RENDOSOLS et RENDISOLS sont rares; ils ne s'observent en forêt que sur les colluvions calcaires et les affleurements de calcaires très tendres.

PEYROSOL PIERRIQUE et PEYROSOL CAILLOUTIQUE (nouvelle référence)

Ce sont des sols qui présentent un horizon pierrique (Xp) ou cailloutique (Xc) dès la surface (entre 0 et 5 cm), d'au moins 50 cm d'épaisseur (40 à 60 cm). On les trouve sur alluvions anciennes présentant la grave dès la surface ou sur éboulis constitués d'éléments grossiers peu stabilisés (par exemple : au pied des falaises calcaires ou en dessous des crêtes calcaires). Les sols constitués d'un horizon à charge très élevée, mais stabilisé (éléments grossiers issus de la fragmentation de la roche-mère, sans déplacement ; par exemple sol sur lapiaz), ne sont pas rattachés à cette référence.

Si l'horizon Xp ou Xc n'apparaît pas dès la surface, le sol est rattaché à une autre référence avec le qualificatif suivant : "pierrique / cailloutique" si X apparaît entre 5 et 30 cm, "à horizon pierrique / cailloutique de profondeur" si X apparaît entre 30 et 80 cm. Si la charge en éléments grossiers est comprise entre 40 et 60 %, les qualificatifs "pierrique" et "cailloutique" sont remplacés par "pierreux", "caillouteux" ou "à charge grossière".

REDOXISOL et **REDUCTISOL** (sol hydromorphe peu humifère à pseudogley et sol hydromorphe peu humifère à gley)

L'hydromorphie est un caractère majeur de cette référence qui se caractérise par la présence d'un horizon **rédoxique ou réductique débutant à moins de 50 cm** de profondeur (± 10 cm) aux côtés des horizons A et C. En présence d'horizons caractéristiques d'une autre référence (Sca, Sci, BT, E...), le rattachement est double : REDOXISOL / REDUCTISOL et autre référence (par exemple : CALCISOL REDOXISOL si G apparaît entre 0 et 50 cm avec présence d'un horizon Sci, REDOXISOL BRUNISOL de fond de vallon, BRUNISOL REDOXISOL de versant...).

Si l'hydromorphie est moins marquée, le sol sera rattaché à une autre référence avec utilisation du qualificatif "rédoxique" ou "réductique" (g ou G apparaissant entre 50 et 80 cm de profondeur, \pm 10 cm), "à horizon rédoxique de profondeur" ou "à horizon réductique de profondeur" (g ou G débutant entre 80 et 120 cm, \pm 15 cm).

BRUNISOL (sol brun)

Il résulte de l'altération de la roche-mère avec libération d'argile et d'oxydes de fer (qui colorent le profil en brun) et acquisition d'une structuration. A la différence des CALCISOLS, il n'existe pas de stock de calcium sous forme de CaCO3 dans la roche-mère sous-jacente, en amont, ou dans les éléments grossiers (absence d'horizons Aci, Aca, Sci, Sca). Le profil textural est homogène avec la succession suivante : A / S / C ou M ou R. Les références se distinguent par le taux de saturation dans l'horizon S :

référence	S/T
BRUNISOL SATURE	80 à 100 %
BRUNISOL MESOSATURE	50 à 80 %
BRUNISOL OLIGO-SATURE	20 à 50 %

Pour des taux de saturation plus faibles, on est en présence d'ALOCRISOL.

En l'absence du taux de saturation, on peut s'aider des relations entre pH et S/T (voir 3.2) qui ne sont bonnes que pour les sols très acides ou au contraire neutres à basiques :

Aide à la détermination du type de sol, en l'absence de S/T, connaissant le pH de l'horizon S, l'humus et l'environnement du profil

* **pH** > 6 : $(\rightarrow S/T > 80 \%)$

. si apport de CaCO3 par matériaux environnants ⇒ CALCISOL

. si pas d'apport de CaCO3 par matériaux environnant ⇒ BRUNISOL SATURE

* pH entre 5,1 et 6 : (\rightarrow S/T entre 20 et 100 % et mull)

. si apport de CaCO3 par matériaux environnants ⇒ CALCISOL

si pas d'apport de CaCO3 par matériaux environnant ⇒ BRUNISOL peu acide + indication de l'humus

* pH entre 4,6 et 5 : (\rightarrow S/T entre 5 et 50 %, sauf exception)

si forme d'humus = mull

⇒ BRUNISOL OLIGO-

sature SATURE ⇒ ALOCRISOL

⇒ complément d'analyse souhaitable pour vérification

* pH \leq 4,5 : (\rightarrow S/T \leq 10 %)

 \Rightarrow ALOCRISOL

Les BRUNISOLS se différencient également par l'épaisseur des horizons A + S :

- BRUNISOL peu épais : $A + S < 40 \text{ cm } (\pm 10 \text{ cm})$, - BRUNISOL : A + S entre 40 et 80 cm, - BRUNISOL épais : $A + S > 80 \text{ cm } (\pm 15 \text{ cm})$.

ALOCRISOL (sol brun acide)

Il se caractérise par la présence d'un **horizon aluminique** "Sal", riche en ions Al et dont la structure associe une structure polyédrique et microgrumeleuse. Cette référence se défini par des critères analytiques : richesse en Al (Al entre 2 et 8 meq/100g, représentant 20 à 50 % de la CEC et Al /S > 2), faible taux de saturation (< 20 - 30 %), pH acide ou très acide.

En l'absence de données analytiques, on ne pourra classer un sol dans cette référence que si le **pH est très faible** (voir distinction avec les BRUNISOLS) :

* pH \leq 4,5 : \rightarrow S/T \leq 10 % \Rightarrow ALOCRISOL

* pH entre 4,6 et 5 : \rightarrow S/T entre 5 et 50 %

. si forme d'humus = moder \Rightarrow ALOCRISOL

⇒ complément d'analyse souhaitable pour vérification

Comme pour les BRUNISOLS, on distinguera les ALOCRISOLS par l'épaisseur des horizons A + Sal :

- ALOCRISOL peu épais : A + Sal < 40 cm (± 10 cm), - ALOCRISOL : A + Sal entre 40 et 80 cm, - ALOCRISOL épais : A + Sal > 80 cm (± 15 cm).

LUVISOL (sol brun lessivé et sol lessivé)

Le profil présente une **nette différentiation texturale** résultant d'un lessivage de l'argile : en surface, l'horizon E est appauvri en argile et en fer ; en profondeur, l'horizon BT est enrichi en ces deux éléments, moins perméable, plus coloré et mieux structuré que E. Le profil type est A / E / Bt. L'importance du lessivage se mesure par le rapport entre le taux d'argile dans BT et dans E (IDT = indice de différenciation texturale). Selon cet indice, on distingue :

- NEOLUVISOL (sol brun lessivé): IDT entre 1,3 et 1,8 pour un taux d'argile de 10 à 30 % dans E (le sol ne se rattache pas à cette référence si IDT < 1,3 pour ce taux d'argile). Le lessivage de l'argile est modéré, la transition entre E et BT progressive, l'horizon E est encore assez coloré et structuré.
- LUVISOL TYPIQUE (sol lessivé): IDT > 1,8 pour un taux d'argile de 10 à 30 % dans E. Le lessivage de l'argile est marqué, la transition entre E et BT nette, l'horizon E est encore décoloré et peu structuré.

Si E et Bt ne résultent pas d'un processus de lessivage mais correspondent à deux dépôts successifs, le sol est classé en **PSEUDO-LUVISOL**. Lorsque E est absent suite à une troncature, le sol est nommé **LUVISOL TRONQUE**.

On distinguera les LUVISOLS par le taux de saturation (saturé, sub-saturé, méso-saturé, oligo-saturé, désaturé) ou le pH, ainsi que par l'épaisseur des horizons E + BT (peu épais si E + BT < 40 cm).

FLUVIOSOL (sol alluvial)

C'est un sol peu évolué (à la différence des BRUNISOLS), développé dans des alluvions fluviatiles récentes, souvent rajeuni par l'érosion ou l'apport de sédiments, parcouru par une nappe alluviale (parfois profonde et difficilement observable dans les graves). Selon le degré d'évolution du profil, on distingue :

- FLUVIOSOL BRUT (sol alluvial peu évolué) constitué d'alluvions brutes, souvent grossières : M ou D,
- FLUVIOSOL TYPIQUE (sol alluvial peu évolué) constitué d'horizons peu différenciés (Js en surface avec un peu de matière organique, Jp en profondeur sans matière organique) et d'épaisseur variable : peu épais (< 30 cm) = Js / M ou D, moyennement épais (30 à 80 cm) = A / Jp / M ou D, épais (> 80 cm) = A / Jp / M ou D,
- FLUVIOSOL BRUNIFIE (sol alluvial brunifié), épais (> 1 m), présentant l'aspect de sol brunifié avec présence d'un horizon S (A / S / D ou M / D).

Les sols présentant les caractéristiques d'autres références ne doivent pas être classés en FLUVISOL, en particulier lorsqu'un horizon g ou G apparaît entre 0 et 50 cm de profondeur (REDOXISOL ou REDUCTISOL dans ce cas).

LITHOSOL

C'est un sol très superficiel (moins de 10 cm) développé sur des matériaux durs et cohérents. Sur les lapiaz, les affleurements rocheux du LITHOSOL alternent avec les fissures (laizines) remplies de terre fine, parfois sur de grandes épaisseurs, correspondant à des CALCISOLS ou CALCOSOLS; ce type de sol hybride est classé en CALCISOL LITHOSOL ou CALCOSOL LITHOSOL.

Si la roche est désagrégée et forme un éboulis, le sol est alors de type PEYROSOL.

PODZOSOL (podzol)

En présence d'un humus de type **mor ou moder**, il se forme des composés organiques acides et solubles qui peuvent migrer et **altérer les minéraux** de l'horizon sous-jacent. Cet horizon E est alors **appauvri en aluminium**, **fer et cations**; il devient essentiellement quartzeux et prend un aspect "cendreux". Les composés organiques et les complexes issus de l'altération migrent en profondeur puis s'accumulent dans un horizon **BP** caractéristique du PODZOSOL. Cet horizon peut avoir plusieurs formes (meuble ou cimenté, plus ou moins riche en composé organiques, fer et aluminium), permettant parfois de distinguer un BPh riche en matière organique et BPs de couleur rouille, riche en fer et en aluminium.

Selon les caractéristiques du profil, on différencie plusieurs références :

- **PODZOSOL MEUBLE** (sol podzolique et podzol) : A (et/ou Eh) / E / BP meuble (BPh ou BPs) / C ou R, à contraste faible,
- PODZOSOL OCRIQUE (sol ocre podzolique): moins évolué que le PODZOSOL avec A / BP (absence de E) et contraste atténué entre les horizons. Lorsque l'horizon A est beaucoup plus épais (30 à 40 cm), le sol se rattache à un PODZOSOL HUMIQUE (sol crypto-podzolique) résultant d'une podzolisation atténuée à laquelle se superpose une brunification.
- à micropodzol : lorsqu'une autre référence est surmontée des horizons E + BP ou A + BP sur moins de 20 cm, le sol se rattache à cette référence avec le qualificatif "à micropodzol".

La podzolisation affecte principalement les matériaux pauvres en fer, filtrants et soumis à des précipitations suffisantes. La végétation doit également permettre la formation d'humus peu évolués. Ces conditions sont rarement réunies dans la région, la pédogénèse s'arrêtant le plus souvent à la formation de **micropodzol**.

Ces sols sont toujours très pauvres chimiquement et acides.

ANNEXE 7: FICHE DE DESCRIPTION DES RELEVES PHYTOECOLOGIQUES

FICHE DE DESCRIPTION DES STATIONS point no antécédent climatique : Catalogue des stations "Razès, Piège et Malepère" transect no : REFERENCE ADMINISTRATIVE Type de stations: Département : 11 : Commune : Habitat : actuel = potentiel = Sous-région : Piège - Haut-Razès - Bas-Razès - Malepère Niveau trophique : tp - p - ap - ar - r - cForêt propriété : Niveau hydrique : th - h - ah - f - mf - mx - x - txParcelle ou lieu-dit: PLAN DE LOCALISATION. croquis topo. REFERENCES GEOGRAPHIQUE ET **GEOMORPHOLOGIQUE** Carte IGN nº: sous-région IFN: Piège – Haut-Razès – Bas-Razès – Malepère Expo. =Alt. (m) =7-croupe 6-plateau 9-dépression 5-haut de replat 10-ravine (fond) 11-ravine (versant) -versant 3-bas de versant 2-versant de vallon 1-fond de vallon petite vallée vallon petite vallée 12 = plaine - 13 = terrasse - 14 = bas de falaisetalus de terrasse - replat structural - autre : Pente opposée (%) = (0 - 20 - 40 - 60 - 80) Ir = Pente (%) = Forme versant : concave - convexe - plan REGIME HYDRIQUE 1 - conditions topographiques défavorables à l'alimentation 3 : conditions topographiques favorables à l'alimentation en eau : en cau : pertes par drainage > apports latéraux (R IIY-) apports latéraux > pertes par drainage (R II Y -(la circulation cau par drainage latéral se ralentit) 1 4 : conditions topographiques entrainant 5 : conditions une alimentation en cau exédentaire : d'alimentation apports latéraux excédentaires (RII-1) en cau très 2 - conditions topographiques entrainant une alimentation en cau exedentaires équilibrée : pertes nulles ou presque égales aux apports latéraux (RHY0)

Régime hydrique : submersion périodique - engorgement temporaire - engorg. permanent - profil drainé Cause excès eau : pluie - crue - ruissellement - source - nappe temp. / nappe perman. obs. à = cm

PEUPLEMENT

Stade dynamique : forêt en phase pionnière, transitoire, optimale futaic régulière régénération

futaic regimere futaic sur souche taillis avec réserves taillis régénération jeune peuplement peuplement adulte vieux peuplement

essence	position	C	âge	hauteur	Ihm
QP-QPc-QR-H-					
M-C-F-POP-S					
		I	1	1	

Qualité et état sanitaire : 1 = très bon - 2 = bon - 3 = moven - 4 = faible - 5 = médiocre

OBSERVATIONS DIVERSES

Erosion et apport de terre : érosion en nappe / localisé – apport par érosion / ruissellement / alluvion. Influence humaine et animales :

CETEF GARONNAIS - 2001

Sanicula europaea

rane

popr pobi

Calvstegia sepium subsp. sep.

brra casp

Festuca heterophylla

***************************************	‰) sti	rate :	arbores	scent	le =	arbustiv	e =	herbacée :	= br	yophytes =			
ARBRES		Al	Λ2	a	pl		ARBUSTES						
	aal.						Neutronitroph	iles hygrocli	nes				
	aca.		-	\dashv	_	sani	Sambueus nigra				Très large an	nplitude	
	aem. apl.		\vdash	\dashv	_	sodu	Solanum dulcar	nara			Erica vagans		
	apr. aps.			-			Mantanamitanami	41 on			Hedera helix		
	agl.					eueu	Neutronitroph Euonymus euro				Rubus ar. frut		
	bpe.					cucu	ratonymus curo	pacus		ruac	Ruscus aculea	ntus	
	che.						Neutrohygroci	ines			Large amplit	ude acidiclines	
				Corylus avellan	a			llex aquifoliu					
	fsv.					cral	Crataegus laevi	gata			Lonicera perio		
	fex. iro.					hva	Hypericum and	rosaemum		meg	Mespilus gern	nanica	
	pab.						Nontropoloical						
	ppi.			\neg		clvi	Neutrocalcicol Clematis vitalba			-		iésoxérophiles	
	psy.					CIVI	Cicinatis vitatos	a			Erica scoparia Juniperus com		
	ptr.						Neutrocalcicol	es			Ulex europaet		
	pav.					buse	Buxus semperv	irens		aica	C. ION CHI (PAGE		
	ail.		\vdash	\dashv	-	rhea	Rhamnus catha	rticus			Acidiphiles		
	ape. apu.		\vdash	-	_	roca	Rosa canina				Cytisus scopa		
	gro.			-		rose	Rosa sempervir			fral	Frangula alnu:	S	
	gru.			\neg		vila	Viburnum lanta	ma				9	
	gto.			1			Large amplitue	de calcicline	s	-	Très acidiphi Calluna milan		
Robinia 1	rps.					cosa	Cornus sanguin		•		Calluna vulga Erica cinerea	1145	
	sca.		\Box		\Box	dala	Daphne laureola			6161	, a rea emerca		
	sdo.		$\vdash \vdash$		\square	livu	Ligustrum vulg				Non classées		
	sto. tba.		\vdash	-	\vdash	loxy	Lonicera xylost	eum			Cistus salvifol		
	10a. 1co.		\vdash	-	\vdash	prus	Prunus spinosa			-	Coriaria mvrti		
	tpl.		\vdash	-	\vdash		Large amplitu	de neutrook	nes		Coronilla eme		
	ugl.					erm	Crataegus mone		iics		Pyrus pyraster		
Ulmus minor t	umi.					dam	Daphne mezere				Rhamnus alate Viburnum tine		
						mas	Malus sylvestris				Vitis vinifera	us	
Al = arbre dominant	200	- 10	_ d	- i 7 i	2/>	roar	Rosa arvensis						
a = arbuste < 7 m; p				ic / a	1 20m	ruid	Rubus idaeus						
a arreste - / m , p	JI .5CI	1111.5	50 CIII			ruul	Rubus ulmifolii	lls					
HERBA	CEES	\$		vii	re	Viola reichent	bachiana	lufo	Luzula forsteri		catr	Campanula trachelium	
Mésohy	groph	iles				Neutroacidic	lines hygroeline	esviri	Viola riviniana		cady	Carex divulsa subsp. divulsa	
cape Carex pe				ຄກ		Anemone nen					capi	Carex pilulifera	
care Carex re				dr	_	Dryopteris aff		1.	Acidiclines		cari	Carex riparia	
egte Equisetu			1		otr	Mochringia tr		him	Hieraeium mur		coor	Centaurium erythraea	
fogi Fostuca (gigani	ca		po stl		Potentilla ster Stellaria holos		jueg lam	Juneus conglon Lathyrus monta		cada celo	Cephalanthera damasonium Cephalenthera longifolia	
Hygrocl	lines			311	10 1	Stellaria Holos	nea	pon	Poa nemoralis	щия	cipa	Cirsium palustre	
casy Carex sy		a				Neutrocalcic	oles	btot.	Prunella grandi	flora	elvu	Clinopodium vulgare	
cilu Circaea l	lutetia	na		va	100	Valeriana offi	cinalis	seti	Serratula tineto	ria	con	Conopodium majus	
gen Geraniur				vil	<u>hi l</u>	_ Viola hirta		stof	Stachys officing	alis	ergl	Cruciata glabra	
laga Lamiastr	rum ga	ileobç	dolon			Mantagarlaia	.1		A statisticas su á		erul	Cruciata laevines	
mep Mercuria mief Millium			S	00	eu	Agrimonia cu	oles mésoxéro.	bipi	Acidiclines mé Brachypodium		deco drdi	Deschampsia caespitosa Dryopteris dilatata	
phse Phyllitis			inn	bu		Buglossoides		caca	Carex carvophy		ephe	Epipactis helleborine	
potr Poa trivi		perior	10111	via		Viola alba	parparocaer.	lani	Lathyrus niger	nou .	ouca	Eupatorium cannabinum	
pose Polysticl		etifert	.im								euh	Euphorbia hyberna	
rusa Rumex s				_		_ Héliophiles x	érocalcicoles		Mésoacidiphile	es	fele	Festuca lemanii	
sytu Symphyl			um	br		Bromus erectu		moe	Molinia caerule		fete	Festuca tenuifolia	
vem Veronica	a mont	ana		da		Dactylis glom	erata	sovi	Solidago virgat		fiul bafo	Filipendula ulmaria	
Neutron	ijtranl	hiles !	hvormi	lon nagis		Filipendula vi	ıloarie	supr	Succisa pratens	18	hefo hiu	Helleborus foetidus Hieracium gp. sabaudum	
alpe Alliaria	-		grvxII	ot.		Origanum vul			Acidiphiles		hisa	Hieracium go, sanaddum	
brer Bryonia				po		Pencedanum o		agca	Agrostis capilla	ıris	hivu	Hieracium vulgatum	
cuba Cucubali					mi	Sanguisorba n		ano	Anthoxanthum		hola	Holeus lanatus	
gero Geraniui			um	sei		Seseli montan	um	ceni	Contaurea nigra	l	hup	Humulus lupulus	
geur Geum ur				sir		Silone nutans	1	hom	Holeus mollis	1	hvp	Hypericum perforatum	
glhe Glechom				<u>tar</u>		Tanacetum co		lup	Hypericum pul-		juef	Juneus effusus	
lael Lathraea raau Ranuncu				tee ve		Teuerium cha Veronica teue		pom	Luzula multifle Polygonatum n		lama lapu	Lamium maculatum Lamium purpurcum	
stsy Stachys			143	VU	40 I	_ veromea tede	114111	ptag	Pteridium aquil		lala	Lathyrus laevigatus	
urdi Urtica di				_		_ Large amplit	ude calciclines	tesc	Toucrium score		lapr	Lathyrus pratensis	
				ca	rľ	Carex flacea			•		lasv	Lathyrus sylvestris	
Neutron						•			Très acidiphile		lupi	Luzula pilosa	
arit Arum ita				_	1	_ ''	ude neutrocline		Asphodelus alb		lvfl	Lychnis flos-cuculi	
gaap Galium a				<u>ajı</u> br:		Ajuga reptans		dade defl	Danthonia deet		mec	Melampyrum cristatum	
hyhi Hypericu vech Veronica				eu	_	Brachvpodiun Euphorbia am		lusy	Deschampsia fl Luzula sylvatic		mys mys	Myosotis scorpioides Myosotis sylvatica	
vise Veronica Vicia set		medi'	* > 7	fir		Fragaria vesca		men	Melampyrum p		neni	Neottia nidus avis	
ricia set	e/459111			ru		Rumex acetos			v		orpu	Orehis purpurea	
Neutroh	ygroc	lines		1ac		Tamus comm			Non classées		oru	Ornithogalum umbellatum	
capr Cardami						_		agst	Agrostis stolon		oxac	Oxalis acotosella	
drli Drvopter			;	_		Très large an		alof	Althaea officin		рера	Peucedanum palustre	
eud Euphorb				Vii		Rubia peregrii	na	ลมาล	Anemone ranu		phsp	Phyteuma spicatum	
hevi Hellebor meu Melica u				ru	pc I	☐ Vinca minor		ansy arne	Angelica sylves Arctium nemor		pim plch	Pimpinella major Platanthera chlorantha	
meu Melica u puaf Pulmona						Large amulit	ude acidiclines	asad	Asplenium adia			Poa chaixii	
	ılus fiç			ср	al I	Carex palleses		atli	Athyrium filix-		popr	Poa pratensis	
Hatt Kantinco				บ _ั ถ		Carex umbros		bıra	Bromus ramosi		pobi	Polygonum bistorta	

	Non classées
pov	Polypodium vulgare
poer	Potentilla erecta
prel	Primula clatior
prvu	Prunella vulgaris
pulo	Pulmonaria longifolia
seli	Scilla lilio-hvacinthus
sial	Silene alba
sivu	 Silene vulgaris subsp. vulg.
taof	Taraxacum officinale
toja	Torilis japonica
vare	Valeriana repens
vehe	Veronica hederifolia
voof	Veronica officinalis
vier	Vicia craeca

-	
	•

41"	TRES		FFF
alur	I KE.5	lAllium ursinum	nnNN h
	_		
ants		Anthriseus sylvestris	nN
aqvu		Aquilegia vulgaris	пB
arsp		Arum sp.	
blsp		Blechnum spicant	A la
caar		Calamagrostis arundinacea	aa m
calp		Caltha palustris	H nn a
cafl		Cardamine flexuosa	hh nn a
caim		Cardamine impatiens	nN
cabr		Carex brizoides	aa h hh
camo		Carex montana	nB
chop		Chrysosplenium	H nn a
cisp		Cirsium lanceolatum	
coau		Colchicum autumnale	nN
drta		Dryopteris affinis ssp. affinis	a m
drbo		Dryopteris affinis ssp. borreri	a m
drea		Dryopteris carthusiana	a h
elca		Elymus caninus	hh nn a
epmo		Epilobium montanum	a m
eghv		Equisetum hyemale	hh nn/a
gato		Galeopsis tetrahit	a m
gaod		Galium odoratum	n am
gapa		Galium palustre	II nn a
geph		Geranium phaeum	nΝ
heno		Hepatica nobilis	x xx BB
img		Impatiens glandulifera	hh nn/a
irfo		Iris foctidissima	nB
iusp		Juneus sp.	
kndi		Knautia dipsacifolia	II se
lima		Lilium martagon	n la
liov		Listera ovata	nN
lvne		Lysimachia nemorum	a h
mohy		Monotropa hypopitys	
napn		Narcissus pseudo-narcissus	
orma		Orchis mascula	x/xx BB
orli		Orcopteris limbosperma	Λh
orpy		Ornithogalum pyrenaieum	nnNN m
pagu		Paris quadrifolia	nN
poac		Polystichum aculeatum	II se
prpu		Prenanthes purpurea	A m
pyro		Pyrola rotundifolia ssp.	tla
raac		Ranunculus acris	
rapl		Ranunculus platanifolius	H sc
rare		Ranunculus repens	hh nn/a
ruco		Rumex conglomeratus	
scal		Scrophularia alpestris	
seno		Scrophularia nodosa	a m
sete		Sedum telephium	nN
sidi		Silene dioica	nN
salp		Stachys alpina	nΝ
svot		Symphytum officinale	hh nn/a
vion		Viburnum opulus	n la
visy		Viola sylvestris	

Niveau hydrique FFF

h	hygrocline
Н	hygrophile
h/hh	très hygrocline
hh	mésohygrophile
m	mésophile
X	mésoxérophile
XX	xérophile

Niveau trophique FFF

acidicline de mull mésotropl
*
acidiphile de moder
acidicline de mult oligotroph
acidiphile de mull-moder
acidiphile de dysmoder et de
ealcicole
calcicline
calcaricole
neutroeline
neutrocalcicole
neutronitrocline
neutrophile à acidicline
neutronitrophile

Amplitude écologique et autres termes

am	amplitude movenne
la	large amplitude
tla	très large amplitude
Sc	sciaphile
I,	litière épaisse

date:

GEOLOGIE - DESCRIPTION DU PROFIL PEDOLOGIQUE

relevé n° :

Roche sous-jacente carte géologique : Réf. carte géol. =

Nature: alluvions = AM - BP - BT - MT - HT - HN - CT / autre =

Roche sous-jacente observée si différent :

Roche-mère. si différente de la roche sous-jacente :

Affleurement rocheux: Nature = Origine = éboulis - blocs isolés - affl. Rocheux Importance = % de recouvrement

Type de sol:

Epaisseur Facteurs li	ofondeur arrêt tarière par EG / C (cm) = vaisseur prospectable (cm) = cteurs limitants :					* 1 = cumull / 2 = mésomull / 3 = oligomull / 4 = dysmull / 9 = amphimull * 5 = hémimoder / 6 = moder / 7 = dysmoder * 8 = mor * hydromull / hydromoder / hyrdomor / tourbe / anmoor * tourbe / anmoor * tourbe / anmoor							
			Imètre color.		Horizon		sscur – continuité		Transi-		tiques : ab.		
autres pH (cau - KCl / labo - pHmètre color.) = fode d'observation du profil pédologique : osse = tarière = arrêt : volontaire - forcé, cause =					OL, OF, OH	(epais, moy,	sp, discont, cont)	cules	brutale / progressive	MO huma	f, / act. bio.	divers	
Horizon Prof.		Hum,	(teinte, '	Couleurs (teinte, %, nature., forme, dim., limite)		Texture	Structure (type, taille, développement	l <u> </u>	Compacité	Porosité	HCl terre fine	Eléments grossiers (dimension, charge, nature, forme, disposition)	
Horizon		dim., abo	ond., orient., nit.)	Concrétions (dim., %. coul., forme, dur.)	Revêtement (nat. ab., local		ts part. (calci-mg: MO lu		dim, ab / face , liaison MM)		nat, ab, /	Divers (O+H : %. myc. ; R : démant. + disp.)	

ANNEXE 8 - LISTE DES ASSOCIATIONS VEGETALES SUSCEPTIBLES D'ETRE RENCONTREES DANS LE RAZES ET LA PIEGE

La phytosociologie est l'étude des groupements végétaux (appelés également syntaxons). Elle vise à décrire les associations végétales, unités de base de la classification phytosociologique signatiste. Ces associations sont caractérisées par l'ensemble des espèces caractéristiques et compagnes (ensemble spécifique normal) qui la composent (GUINOCHET, 1973):

- espèce caractéristique : espèce dont la fréquence est significativement plus élevée dans un groupement végétal déterminé que dans tous les groupements de même rang syntaxonomique. Cette définition n'implique pas que l'espèce soit présente dans tous les relevés représentatifs du groupement, ni qu'elle atteigne une forte abondance-dominance.
- espèce compagne : dans un groupement végétal déterminé, espèce non caractéristique, mais à fréquence non négligeable.

Les associations sont classées dans un **système hiérarchisé**; chaque syntaxon est nommé avec deux espèces et un suffixe caractéristique de l'unité :

unité syntaxonomique	suffixe	exemple			
	(à la suite du nom d'espèce)				
Classe	- etea	Querco-Fag etea sylvaticae			
sous-classe	- enea				
Ordre	- etalia	Querc etalia puhescenti-petraeae			
sous-ordre	- cnalia				
Alliance	- ion	Querc ion puhescenti-petraeae			
sous-alliance	- enion	Buxo-Querc enion pubescentis			
Association	- etum	Buxo-Querc etum puhescentis			
sous-association	- ctosum				
variante, race, faciès					

La définition des groupements végétaux résulte du **traitement statistique** d'un ensemble floristiquement homogène **de relevés phytosociologiques** réalisés dans une région. Ces relevés possèdent en commun un nombre d'espèces élevé par rapport au nombre total d'espèces inventoriées. L'association est donc une notion abstraite (comme l'espèce, le type de stations), de signification floristico-statistique. Seuls les individus d'association (ou communautés végétales, correspondant au relevé) représentent des entités concrètes pouvant être analysées et délimitées sur le terrain (GUINOCHET, 1973).

Ainsi, une association est caractérisée par le **tableau des relevés** qui ont servi à sa définition. Chaque relevé comprend des indications générales sur le milieu et la liste des espèces inventoriées avec leur coefficient d'abondance – dominance ; les espèces sont classées en caractéristiques d'association, puis d'alliance, d'ordre et de classe, différentielle² de sous-association, compagnes. De ce tableau, on peut tirer un **relevé synthétique** composé de la liste des espèces accompagnées d'un **indice de fréquence** (ou classe de présence) indiquant le nombre de relevés où l'espèce est présente (sans tenir compte de l'abondance – dominance) :

classe de présence	fréquence de l'espèce dans l'association
+	1 à 5 %
I	6 à 20 %
II	21 à 40 %
III	41 à 60 %
IV	61 å 80 %
V	81 à 100 %

² **espèce différentielle** : espèce ayant une présence plus élevée dans un groupement végétal que dans d'autres groupement de même rang syntaxonomique (et non, comme pour une espèce caractéristique, par rapport à **tous** les autres groupements). Il faut donc toujours préciser par rapport à quel(s) groupement(s) une espèce est différentielle. Les unités inférieures à l'association végétale ne sont définies que par des espèces différentielles.

_

Lorsque le nombre de relevés est faible (moins de 20), on peut utiliser le tableau suivant (COMPS et al., 1980) :

Présence des espèces		Nombre de relevés définissant l'association								
	3	4	5	6	7	8	9 à 19			
	1	I	+	+	+	+	+	+		
	2	III	II	II	I	I	I			
nombre de	3	V	ΙV	III	II	II	I			
relevés ou	4		V	IV	III	ΙΙ	ΙΙ			
l'espèce est	5		[V	ΙV	III	H			
présente	6				V	IV	ΠI			
	7					V	ΙV			
	8		[V			
fréquence de	6 à 20 %							I		
l'espèce (si elle	21 à 40 %							II		
est présente	41 à 60 %		[]	III		
dans plus de 2	61 à 80 %]	IV		
relevés)	81 à 100 %	[[]	V		

Outre leur composition floristique, les associations se caractérisent par une aire géographique délimitée, des conditions écologiques relativement précises et elles s'inscrivent dans une dynamique définie des groupements végétaux (GUINOCHET, 1973).

L'analyse bibliographique des travaux phytosociologique effectués dans la zone d'étude et dans les régions voisines a permis d'identifier les associations végétales susceptibles d'être rencontrées sur le Razès et la Piège; cette liste nécessiterait cependant d'être validée et complétée (voir explications et sources bibliographiques dans le chapitre 6.3).

Le nom de l'association est suivi entre parenthèses du code CORINE le plus probable, éventuellement suivi par le code Natura 2000 et le numéro de la fiche du Guide pratique sur les habitats (RAMEAU, GAUBERVILLE et DRAPIER, 2000 – guide atlantique).

Le rattachement à un habitat n'est toujours aisé car la classification CORINE est basée sur la classification phytosociologique qui a beaucoup évoluée.

1 - Classe : SALICETEA PURPUREAE Moor 1958 ------

Végétation forestière et arbustive riveraine à bois tendre

1.1 - Ordre: Salicetalia albae Rameau 1998

Saulaies arborescentes.

Alliance: Salicion albae Soo cm. Moor 1958

Communautés pionnières ou matures ; saulaies, saulaies-peupleraies.

Associations et sous-associations :

* Salicetum albae Issler 1926 (44.13 - 91EO - Fa 23) Saulaic arborée à Saule blanc (et peuplier noir)

* Salicetum fragilis Passarge 1957 (44.13 - 91EO - Fa 24) Saulaie arborescente sur substrat mésotrophe à Saule fragile

1.2 - Ordre: Salicetalia purpureae Moor 1958

Saulaies, saulaies-peupleraies noires. Communautés basses, souvent pionnières.

Alliance: Salicion triandrae Th. Müller et Görs 1958

Communautés collinéennes.

Associations et sous-associations :

* Salicetum triandro-viminalis (Tüxen 31) Lohmeyer 1952 (44.121 - -) Saulaic arbustive ripicole à Saules "osiers"

* Saponario officinalis-Salicetum purpureae (Br.-Bl., 30) Tchou 1946 (44.122 - -) Fruticée à Saule pourpre et Saponaire officinale

Alliance: *Salicion triandro-neotrichae* Braun-Blanq. et O.Bolòs 1957 Saulaies arbustives d'altitude des Pyrénées et du Haut-Languedoc.

Associations et sous-associations :

* Salicetum lambertiano-angustifoliae (24,224 - 3240 - Fa 22) Saulaie à Saule drapé

2.1 - Ordre: Alnetalia glutinosae Tüxen 1937

Communautés dominées par l'Aulne glutineux.

Alliance: Alnion glutinosae Malcuit 1929

Associations et sous-associations :

* Cirsio oleracei-Alnetum Noirfalise et Sougnez 1961 (44.91 - -) Aulnaie eutrophe ou basicline à Cirse des maraîchers

2.2 - Ordre: Salicetalia auritae Doing ex V. Westh. 1969

Communautés dominées par des Saules, pionnières ou permanentes, sur les sols les plus engorgés

Alliance: Salicion cinereae Th.Müll. & Görs 1958

Associations et sous-associations :

* Salicetum cinereae Zoyomi 1931 (44.921 - -) Saulaie à Salix cinerea 3 - Classe : *QUERCO-FAGETEA SYLVATICAE* Braun-Blanq. et Vlieger in Vlierger 1937 ------Forêts tempérées caducifoliées ou mixtes, collinéennes et montagnardes (plus rarement subalpines).

3.1 - Ordre: Alno-Fraxinetalia Passarge 1968 em. Rameau 1998

Communautés riveraines non marécageuses.

sous-ordre: 'Alno-Ulmenalia Ramcau 1981

Communautés de l'Europe tempérée.

Alliance: Alno-Padion Knapp 1942

Groupements des rivières montagnardes, des ruisselets, suintements et rivières à eaux

sous-alliance: Alnenion glutinoso-incanae Oberd. 1953

Communautés des ruisseaux, torrents, à caux courantes jusqu'aux rivières larges à caux lentes.

Associations et sous-associations :

* Campanulo latifoliae-Fraxinetum Nègre 1972 (44.3 - 91EO - Fa 32) Frênaie à Campanule à feuilles larges

- * Carici pendulae-Alnetum O. Bolos et Oberd. in Oberd. 1953 em. (44.343 91EO Fa 35) Aulnaie à Carex pendula
- * Equiseto hyemalis-Alnetum glutinosae O. Bolos 1957 nom. inv. (44.343 91EO Fa 34) Aulnaic-frênaie à Prêle d'hiver
- * Equiseto telmateiae-Fraxinetum Rülh 1967 (44.315 91EO Fa 35) Aulnaie-frênaie tuffeuse
- * Filipendulo ulmariae-Alnetum (Lemée 1937) Rameau 1994 cm. (44.3 91EO Fa 37) Aulnaies-(frênaies) à hautes herbes

sous-alliance: Ulmenion minoris Oberd. 1953

Communautés du bord des grands fleuves.

Associations et sous-associations :

* Fraxino-Populetum albae Jurko 1958 (44.4 - 91FO - Fa 42) Peupleraie blanche-frênaie rhénane

* *Ulmo-Fraxinetum angustifoliae* Rameau, Schmitt 1981 (44.4 - 91FO - Fa 41) Chênaie-ormaie à Frêne oxyphylle et Frêne commun des grands fleuves océaniques

3.2 - Ordre: Fagetalia sylvaticae Pawlowski in Pawlowski et al. 1928

Communautés collinéennes et montagnardes acidiclines à calcicoles, non thermophiles.

sous-ordre: Abieti-Fagenalia Ramçau (1981) 1998

Communautés mixtes montagnardes (plus rarement collinéennes ou subalpines).

Alliance: Fagion sylvaticae Luquet 1926

Communautés surtout montagnardes, acidiclines à calcicoles.

sous-alliance: Scillo lilio-hyacintho-Fagenion Braun-Blanq. 1967

Communautés des montagnes atlantiques (Pyrénées, Massif Central).

Associations et sous-associations :

* Helleboro viridis subsp. occidentales-Fagetum Bolos et Torres 1967 huxetosum Comps et al. 1986 (41.142 - -)

Hêtraies, hêtraies-sapinières calcicoles pyrénéennes à Helleborus viridis à Buis

* Helleboro viridis subsp. occidentales-Fagetum Bolos et Torres 1967 helleboretosum foetidae Comps et al. 1986 (41.142 - -)

Hêtraies, hêtraies-sapinières calcicoles pyrénéennes à Helleborus viridis à Hellébore fétide

* Helleboro viridis subsp. occidentales-Fagetum Bolos et Torres 1967 typicum Comps et al. 1986 (41.142 - -)

Hêtraies, hêtraies-sapinières calcicoles pyrénéennes à Helleborus viridis typique

* Lysimachio nemori-Fagetum Gruber 1978 (41.14 - -)

Hêtraies, hêtraies-sapinières acidiclines à Lysimachia nemorum des Pyrénées

* Lysimachio nemori-Fagetum Gruber 1978 abietetosum Gruber 1978 (41.14 - -)
Hêtraies, hêtraies-sapinières acidiclines à Lysimachia nemorum des Pyrénées à Sapin

* Scillo lilio-hyacinthe-Fagetum Br.-Bl. 1952 buxetosum Br.-Bl. 1952 (41.141 - -) Hêtraies, hêtraies-sapinières neutrophiles et calcicoles à Scilla lilio-hyacinthus à Buis

* Scillo lilio-hyacinthe-Fagetum Br.-Bl. 1952 lathyretosum Gruber 1978 (41.141 - -) Hêtraies, hêtraies-sapinières neutrophiles et calcicoles à Scilla lilio-hyacinthus à Gesse jaune

Alliance: Lunario-Acerion Moor 1975

Communautés sur éboulis ou en situation de ravins.

Associations et sous-associations :

* Phyllitido-Tilietum platyphylli Savoic 1996 (41.41 - 9180 - E 33)

Tillaies hygrosciaphiles, (érablerais) calcicoles à acidiclines à Scolopendre

Alliance: Luzulo (sp. pl.)-Fagion sylvaticae Lohmeyer et Tüxen in Tüxen 1954

Communautés montagnardes acidiphiles.

sous-alliance: Deschampsio-Acerenion pseudoplatani Müller 1992

Communautés sur éboulis siliceux grossiers.

Associations et sous-associations :

* Valeriano-Tilietum nom. prov. (41.4 - 9180 - E 31)

Tillaies acidiphiles à Valériane triséquée

sous-alliance: Galio rotundifolii-Abietenion Oberd. (1957) 1962

Communautés (Sapinières ou sapinières-hêtraies) à flore enrichie de quelques espèces de la classe des Vaccinio-Piceetea. (? à revoir)

Associations et sous-associations :

* Galio rotundifolii-Abietetum O. Bolos 1957 (42.13 - -)

Sapinière-hêtraies, acidiphiles à Galium rotundifolia

* Galio rotundifolii-Fagetum Rivas-Martinez 1962 (41.127 - 9120 -) Hêtraies (hêtraies-sapinières) acidiphiles à Galium rotundifolia

sous-alliance: *Ilici-Fagenion* (Braun-Blang, 1967) cm. Rivas Mart. 1973

Communautés atlantiques et du montagnard occidental sous influences méditerranéennes (Massif Central, Pyrénées).

Associations et sous-associations :

* Deschampsio-Fagetum Lapraz 1956 (41.122 - 9120 - H 24)

Hêtraies (hêtraies-sapinières) acidiphiles à Canche flexeuse

* Ilici-Fagetum Br.-Bl. 1967 (41.128 - 9120 - H 23)

Hêtraies (hêtraies-sapinières) acidiphiles, atlantique à Houx

* Luzulo sylvaticae-Fagetum Cusset 1964 (41.12 - 9120 - H 24) Hêtraies, hêtraies-sapinières à grande Luzule

sous-ordre: Carpino-Fagenalia Rameau (1981) 1998

Communautés planitiaires à collinéennes mésohygroclines à xéroclines, acidiclines à calcicoles.

Alliance: Fraxino-Quercion roboris Rameau 1998

Communautés des sols à très bonne réserve en eau.

Associations et sous-associations :

* Brachypodio sylvatici-Coryletum Gruber 1978 (41.29 - -) Coudraic à Brachypodium sylvaticum

* Hyperico androsaemi-Quercetum roboris Rameau 1996 (41.22 - -) Chênaie pédonculée aquitanienne, acidicline à Millepertuis androsème

* Isopyro-Quercetum roboris Tüxen et Diémont 1936 (41.29 - -) Chênaie pédonculée pyrénéenne à Isopyrum thalictroides

* Pulmonario affinis-Quercetum roboris (Gruber 90) Rameau 1994 (41.22 - -) Chênaie pédonculée aquitanienne neutrophile à Pulmonaire affine

Alliance: Querco-Fagion Rameau 1998

Communautés sur sols plus ressuyés mais sans deficit marqué

Associations et sous-associations (forêts potentielles et sylvofaciès de dégradation) :

* Coronillo emeri-Fagetum nom. prov. Savoic 1996 prov. (41.2 - -) hêtraie à Coronille (?)

* Hyperico androsaemi-Fagetum Comps et al. 1980 typicum Comps et al. 1980 (41.2 - -) hôtraie à Androsème typique

* Pulmonario affinis-Fagetum Comps et al. 1980 polystichetosum setifaea Savoie 1996 (41.2 -) hêtraie à Pulmonaire affine à Aspidium à cils raides

* Pulmonario affinis-Fagetum Comps et al. 1980 quercetosum roboris Comps et al. 1980 (41.2) hêtraie à Pulmonaire affine à Chêne pédonculé

* Pulmonario affinis-Fagetum Comps et al. 1980 typicum Comps et al. 1980 (41.2 - -) hêtraie à Pulmonaire affine typique

sous-ordre: Cephalanthero-Fagenalia Ramcau (1981) 1998

Communautés collinéennes et montagnardes, (thermo) xéro-, mésoxérophiles, calcaricoles à calcicoles.

Alliance: *Cephalanthero-Fagion* Tüxen 1955 em. Rameau 1998 Communautés calcicoles mésoxérophiles à xéroclines.

Associations et sous-associations :

* *Buxo-Fagetum* (Br.-Bl. et Susplugas 1937) Br.-Bl. 1952 (41.16 - 9150 - H 44) Hêtraie xérocalcicole à Buxus sempervirens

* Calamintho sylvaticae-Fagetum Savoic 1996 prov. (41.16 - 9150 -) Hêtraic-chênaic sessiliflore à Calament des bois

* Coronillo emeri-Ahietetum alhae Rivas-Martinez 1991 (41.16 - 9150 -) Hêtraie, hêtraie-sapinière xérocalcicole des Pyrénées

* Seslerio albicantis-Fagetum (association à définir) (41.16 - 9150 - H 43) Hêtraies à Seslérie bleue des Pyrénées

Alliance: Tilion platyphyllis Moor 1976

Communautés xérophiles, sur éboulis grossiers.

Associations et sous-associations :

* Buxo-Tilietum Savoie 1996 prov. (41.4 - 9180 - E 32) Tillaie sèches à buis 3.3 - Ordre: Quercetalia pubescenti-petraeae Klika 33 corr. Moravec in Beguin et Theurillat 1984

Communautés thermophiles supraméditerranéennes, avec irradiations en domaine atlantique et

continental.

Alliance: Quercion pubescenti-petraeae Braun-Blanq, 1932 cm. Rivas Mart. 1972

Communautés supraméditerranéennes et irradiations.

sous-alliance: Buxo-Quercenion pubescentis (Jakucs 1960) Rivas Mart. 1972

Communautés supraméditerranéennes (et irradiations proches).

Associations et sous-associations :

* Buxo-Quercetum pubescentis Br.-Bl. (31-32) in Br.-Bl. et al. 1952 (41.711 - -) Chênaie pubescente à buis supraméditerranéenne

* Buxo-Quercetum pubescentis Br.-BI. (31-32) in Br.-Bl. et al. 1952 rhamnetosum Br.-Bl. 1952 (41.711 - -)

Chênaie pubescente à buis supraméditerranéenne à Rhamnus saxatilis

3.4 - Ordre : Quercetalia robori-petraeae Tüxen 1931

Communautés acidiphiles collinéennes atlantiques et continentales (y compris supraméditerranéennes)

Alliance: Molinio-Quercion roboris Scamoni et Passarge 1959

Communautés de sols engorgés dès la surface.

Associations et sous-associations :

* *Molinio-Quercetum robori* (Tüxen 37) Scamoni et Passarge 1959 (41.51 - 9190 - Ch 21) Chênaies pédonculées acidiphiles de sols hydromorphes à Molinie bleue

Alliance: Quercion robori-petraeae Tüxen 1932

Communautés nord-atlantiques, continentales (et supraméditerranéennes).

sous-alliance: Hyperico montani-Quercenion petraeae Ramcau 1998

Communautés supraméditerranéennes.

Associations et sous-associations :

* Corylo-Quercetum roboris Gruber 1973 (41.56 - -)

Chênaies pédonculées de substitution des chênaies sessiliflores à Teucrium scorodonia

* Teucrio scorodoniae-Quercetum petraeae Lapraz 1966 (41.5611 - -)

Chênaies sessiliflores à Teucrium scorodonia, médioeuropéennes et méridionales

Alliance: Quercion robori-pyrenaicae (Braun-Blanq. et al. 1956) Rivas Mart. 1975

Communautés ibériques, ibéro-atlantiques, aquitaniennes et ligériennes.

sous-alliance: Quercenion robori-pyrenaicae Rivas Mart. et al. 1991

Communautés aquitaniennes et ligériennes.

Associations et sous-associations :

* Blechno spicantis-Quercetum roboris Br.-Bl. 1967 (41.56 - -) Chênaies pédonculées de substitution à Blechnum spicant, ibéro-atlantiques 4 - Classe: QUERCETEA ILICIS Braun-Blanq. 1947 ------

Végétation arborée ou arbustive méditerranéenne souvent sempervirente etsclérophylle.

Ordre: Quercetalia ilicis Braun-Blanq. ex Molinier 1934 em. Rivas Mart. 1975

Communautés arborées plus ou moins fermées.

Alliance: Quercion ilicis Braun-Blanq. (1931) 1936 cm. Rivas Mart. 1974

Communautés du méditerranéen subhumide (avec irradiation thermo-atlantique).

sous-alliance: Quercenion ilicis (Rivas Goday 1959) em. Rivas Mart. 1974

Chênaies vertes méditerranéennes.

Associations et sous-associations :

* Buxo-Quercetum rotundifoliae Gruber 1974 helleboretosum foetidae Gruber 1974 (45.321 - 9340 -)

Yeuseraie supraméditerranéenne à Helleborus foetidus

* Viburno tini-Quercetum ilicis Br.-Bl. 1936 buxetosum (45.321 - 9340 -)

Yeuseraie calcicole supraméditerranéenne à Buis

5 - Classe: *VACCINIO-PICEETEA* Braun-Blanq. in Braun-Blanq., Sissingh et Vlieger 1930 ------Forêts résineuses et landes acidiphiles circumboréales, sur sols oligotrophes.

Ordre: Pinetalia sylvestris Rameau 1998

Communautés de Pin sylvestre (ou de Pin à crochets) relictuelles des Alpes internes ?

Alliance: Cytiso oromediterranei-Pinion (Tüxen 1958) Rivas Mart. 1964 nom. inv.

Communautés thermophiles des Pyrénées et du Massif central (et landes primaires

associées).

sous-alliance: Cytiso oromediterranei-Pinenion Ramcau 1998

Pinèdes stationnelles climaciques.

Associations et sous-associations :

* Hepatico nobilis-Pinetum sylvestris Gruber 1978 deschampsietosum Gruber 1978 (42.56 - -) Pineraie (de Pin sylvestre) à Hepatica nobilis des Pyrénées acidiphile

* *Veronico-Pinetum sylvestris* Rivas-Martinez 1968 (42.5B1 - -) Pineraie (de Pin sylvestre) à Veronica officinalis des Pyrénées

Ordre: Buxo sempervirentis-Pinetalia sylvestris Rameau 1998

Communautés sous influences méditerranéennes modérées, xérophiles à xéroclines; Pyrénées, Causses et Alpes méridionales.

Alliance: Cephalanthero rubrae-Pinion sylvestris Van den Berghen 1963

Associations et sous-associations :

* *Polygalo-Pinetum* (Vigo 74) Rivas-Martinez 1983 (42.561 - -) Pineraie à Polygala calcarea des Pyrénées

ANNEXE 9 - LISTE DES HABITATS FORESTIERS SUSCEPTIBLES D'ETRE RENCONTRES DANS LE RAZES ET LA PIEGE

Cette liste est extraite de CORINE biotopes (version informatique transmise par M. BARTOLI), complétée par nos commentaires issus de la bibliographie (paragraphe en retrait). Elle regroupe les habitats susceptibles d'être rencontrés sur le Razès et la Piège ; elle nécessiterait cependant d'être validée et complétée (voir explications dans le chapitre 6.4.1).

Le nom de l'habitat est précédé du code CORINE, suivi éventuellement par le code Natura 2000 entre parenthèses (le signe * indique un habitat prioritaire).

Cette liste peut s'appliquer aux habitats actuels (d'où la présence des plantations en code 8) et aux habitats potentiels. Si nécessaire, l'appellation de l'habitat sera complétée par l'indication du faciès (par exemple : 41.141 – hêtraies pyrénéennes hygrophiles, faciès hêtraie-sapinière)

4 - FORETS

Forêts décidues de feuillus 41

Forêts et terrains boisés d'arbres indigènes décidus (autres que des forêts riveraines ou de terrains marécageux). Forêts dominées par des arbres décidus feuillus.

Les forêts mixtes d'essences caducifoliées et de résineux ne seront pas classées en 43 mais en 41 si le peuplement est dominé par les feuillus et 42 si les résineux dominent.

41.1 - FORETS DE HETRES ----

Forêts dominées par Fagus sylvatica.

De nombreuses formations montagnardes sont des forêts de Hêtre et de Sapin ou de Hêtre, de Sapin et d'Epicéa; contrairement aux indications de CORINE biotopes, elles ne seront pas notées 43 (forêts mixtes) mais 41 ou 42 selon l'essence dominante : le plus souvent, elles seront classées en 41.

41.12 Hêtraies atlantiques acidiphiles (9120)

Ilici-Fagenion (Braun-Blanq, 1967) cm. Rivas Mart. 1973

Forêts atlantiques sur sols acides différant de 41.11 par l'absence de Luzula luzuloides et la grande abondance d'Ilex aquifolium.

On peut s'interroger sur le classement du Luzulo nivae-Fagetum (Suspl. 42) Br.-Bl. 1952 dans l'Ilici-Fagenion. et de ce fait dans les hêtraies atlantiques acidiphiles. Les auteurs qui ont étudié cette association l'ont classé dans des alliances très variables, le découpage de l'ordre des Fagetalia ayant fortement évolué : classement par GRUBER (1978) dans le *Luzulo-Fagenion* Lohm, et Tüxen 1954, mais par COMPS et al. (1986) dans le *Galio-Fagenion* Gamisans 1977. De part sa répartition méditerranéo-atlantique, cette association pourrait également se rattacher à l'habitat 41.172: "Hêtraies acidiphiles des Pyrénées orientales et des Cévennes" avec *L. nivea*. On retiendra cependant le classement plus récent de RAMEAU (1994) dans l'*Ilici-Fagenion* et donc en 41.12.

41.122 Hêtraies acidiphiles sub-atlantiques (9120)

Deschampsio-Fagetum Lapraz 1956 i.a.

Forêts de transition du Bassin Parisien, du Morvan, de la périphérie du Massif Central, de l'Est et du centre des Pyrénées.

Hêtraies acidiphiles ibériques humides (9120) 41.127

Galio rotundifolii-Fagetum Rivas-Martinez 1962 p

Hêtraies acidiphiles humides du Nord du secteur ibérique.

41.14 Hêtraies neutrophiles pyrénéo-cantabriques

Scillo lilio-hyacintho-l'agenion Braun-Blanq. 1967

Hêtraies neutrophiles du sud-ouest du Massif Central, des Pyrénées, des montagnes cantabriques et, très localement, du domaine nord ibérique.

41.141

Hêtraies pyrénéennes hygrophiles

Scillo lilio-hyacinthe-Fagetum Br.-Bl. 1952 p.

Hêtraies et hêtraies-sapinières sur sols neutres avec un humus doux (mull) de l'Ouest des Pyrénées, caractérisées par la floraison vernale de Scilla lilio-hyacinthus et Lathraea clandestina, et richement pourvues en été de fougères (Athyrium filix-femina, Gymnocarpium dryopteris, Asplenium scolopendrium, Dryopteris sp., Polystichum sp.) et d'espèces du groupe écologique de Melica uniflora et Galium odoratum elles sont localement présentes dans les Pyrénées orientales ; elles sont localement présentes dans les Pyrénées orientales.

Les hêtraies-sapinières seront également classées en 41.141 et non en 43.141 comme l'indique CORINE biotopes.

41,142 Hêtraies pyrénéennes mésophiles

Helleboro viridis subsp. occidentales-Fagetum Bolos et Torres 1967

Hêtraies neutrophiles mésophiles des Pyrénées et du nord des monts Catalans, moins riches en espèces que les précédentes, caractérisées par l'abondance d'Helleborus viridis subsp. occidentalis.

41.16

6 Hêtraies sur calcaire (9150)
Cephalanthero-Fagion Tüxen 1955 em. Rameau 1998 (= Cephalanthero-Fagenion)
Forêts medio-européennes et atlantique xéro-thermophiles sur sols calcaires, souvent superficiels. généralement sur des pentes escarpées, avec une sous-strate généralement abondante d'herbacées et d'arbrisseaux, caractérisée par des Laîches (Carex digitata, C. flacca, C. montana, C. alba), des Graminées (Sesleria albicans, Brachypodium pinnatum), des Orchidées (Cephalanthera sp., Neottia nidus-avis, Pripactis leptochila, E. microphylla) et des espèces thermophiles, transgressives des Quercetalia pubescenti-petraeae. La strate arbustive renferme plusieurs espèces calcicoles (Ligustrum vulgare, Berberis vulgaris) et Buxus sempervirens peut dominer.

Le contenu de cette alliance et les dénominations d'associations ont subi de nombreuses évolutions qu'il est nécessaire de préciser pour éviter les confusions.

Le Buxo-Fagetum (Br.-Bl. et Susplugas 1937) Br.-Bl. 1952 a été reclassé dans le Cephalanthero-Fagion par RAMEAU (1994): on peut donc considérer que l'habitat 41.175 des "Hêtraies calcicoles sub-méditerranéennes" est transféré en 41.16.

Par ailleurs, il ne faut pas confondre cette association, Buxo-Fagetum (Br.-Bl. et Susplugas 1937) Br.-Bl. 1952, définie dans les Causses, avec le *Buxo-Fagetum ahietetosum* Br.-Bl. et Susplugas 1937 défini dans les Corbières et renommé par Braun-Blanquet en 1952 *Scillo lilio-hyacinthe-Fagetum buxetosum* Br.-Bl. 1952 (sous-alliance Scillo lilio-hvacintho-Fagenion du Fagion sylvaticae).

Rappelons enfin que Braun-Blanquet a défini en 1970 dans les Causses méridionales deux nouvelles sousassociation issues d'une partie du Buxo-l'agetum Br.-Bl. et Suspl. 1937, classées dans des alliances différentes du Cephalanthero-Fagion:

- le Buxo-Quercetum pubescentis Br.-BI. (1931) 1932 fagetosum Br.-Bl. 1970 (sous-alliance Buxo-Quercenion pubescentis du Quercion pubescenti-petraeae),
- le Fagetum gallicum Br.-Bl. (1915) 1932 buxetosum Br.-Bl. 1970 (sous-alliance Scillo lilio-hyacintho-Fagenion du Fagion sylvaticae).

La complexité de ces hêtraies à buis, à la jonction des influences méditerannéennes, montagnardes et atlantiques, rendrait nécessaire une analyse plus poussée qui pourrait conduire à modifier la classification existante.

Habitat non représenté par une association : 41.172 = Hêtraies acidiphiles des Pyrénées orientales et des Cévennes (Forêts acidiphiles de l'Est des Pyrénées et des Cévennes, avec L. nivea, nettement distinguables des forêts du Scillo-Fagenion par leur strate herbacée appauvrie et remplaçant les forêts plus atlantiques de l'Hici-Fagenion). Le Luzulo nivae-Fagetum (Suspl. 42) Br.-Bl. 1952. association qui se rapproche le plus de la définition de cet habitat, a été classé par RAMEAU (1994) dans l'Ilici-Fagenion et donc dans l'habitat 41.12 des Hêtraies atlantiques acidiphiles. Cet habitat n'est donc plus représenté par une association.

Habitat transféré en 41.16 : 41.175 = Hêtraies calcicoles sub-méditerranéennes (Buxo-Fagetum, Hêtraies thermophiles souvent riches en Buis et Lavande sur les versants calcaires chauds des PréAlpes sud-occidentales, de la Haute-Provence, des Alpes maritimes, des Causses, des Pyrénées orientales). Le Buxo-Fagetum étant désormais rattaché au Cephalanthero-Fagion (RAMEAU, 1994). l'habitat 41.175 est à inclure dans l'habitat 41.16 des Hêtraies sur calcaire.

41.2 - CHENAIES-CHARMAIES -

Fraxino-Ouercion roboris Rameau 1998 (=Carpinion betuli Oberd, 1956 p.p. = Fraxino-Carpinion Tüxen

Forêts atlantiques et médio-européennes dominées par *Quercus robur* ou *Q. petraea* sur des sols eutrophes ou mésotrophes avec généralement des strates herbacée et arbustive bien développées et spécifiquement riches. Carpinus betulus est généralement présent. Celui-ci se trouve sous des climats trop sees ou sur des sols trop humides ou trop sees pour le hêtre ou est alors le résultat de pratiques forestières visant à favoriser les Chênes.

Frênaies-chênaies et chênaies-charmaies aquitaniennes

Pulmonario affinis-Ouercetum roboris (Gruber 90) Rameau 1994 (—Saniculo-carpinetum Gruber 1990 proparte)
Frênaies-chênaies de fonds de vallée et de versants inférieurs frais et humides du sud-ouest de la France, du

piedmont pyrénéen, avec Sorbus torminalis, Ruscus aculeatus et d'autres espèces thermoclines, acidoclines et méditerranéo-atlantiques.

L'Hyperico androsaemi-Quercetum roboris Rameau 1996 est une association non mentionnée par CORINE, susceptible d'être classé dans cet habitat.

41.29 Chênaies-frênaies pyrénéo-cantabriques

Polystico setiferi-Fraxinetum excelsioris, Crataego laevigatae-Quercetum roboris, Mercurialidi perennis-Fraxinetum excelsioris, Isopyro-Quercetum roboris Tüxen et Diemont 1936

Forêts dominées par Quercus robur ou dans certaines parties des Pyrénées et à l'intérieur des montagnes cantabriques, par Q. petraea, avec Fraxinus excelsior, Tilia platyphyllos, Corylus avellana, Acer campestre. A. pseudoplatanus, Prunus avium. Ulmus glabra, de nombreux arbustes et lianes, Hedera helix abondant, de nombreuses fougères comme Polystichum setiferum. Dryopteris affinis, D. dilatata. Asplenium scolopendrium, et avec Arum italieum. Veronica montana, Hypericum androsaemum, Primula vulgaris, Pulmonaria longifolia, Helleborus viridis subsp occidentalis. Isopyrum thalietroides, Ajuga reptans. Carex sylvatica, Bromus racemosus, Melica uniflora, des étages collinéens, sub-montagnard et, sous une forme quelque peu améliorée avec Crataegus laevigata, de l'étage montagnard du piémont ou des Cordillières cantabriques, en Navarre, Guipuzcoa, Vizcaya, Cantabría, Asturias et Castilla y León, de même que l'étage sub-montagnard du versant nord et localement en Navarre et Catalogne, du versant sud des Pyrénées sub-montagnard du versant nord et localement, en Navarre et Catalogne, du versant sud des Pyrénées.

Le Brachypodio sylvatici-Coryletum Gruber 1978 est une association non mentionnée par CORINE, susceptible d'être classé dans cet habitat.

41.3 – FRENAIES

Fraxino-Ouercion roboris Rameau 1998 (=Carpinion betuli Oberd. 1956 p.p. = Fraxino-Carpinion Tüxen 1936) : Polysticho setiferi-Fraxinetum excelsioris p. Mercurialidi perennis-Fraxinetum excelsioris p. Isopyro-Quercetum roboris Tüxen et Diémont 1936

Forêts atlantiques ou sub-atlantiques non-alluviales dominées par Fraxinus excelsior, caractéristiques en particulier en Grande Bretagne, au Nord-Ouest de la Péninsule Ibérique. Sont inclues les formations pionnières secondaires sur des terrains de cultures abandonnés.

Remarquons que l'Isopyro-Quercetum roboris Tüxen et Diémont 1936 est également classé en 41.29, classement que l'on pourra préférer au 41.3 car cette association est généralement dominée par Quercus robur.

41.33 Forêt de frênes pyrénéo-cantabriques

Faciès à Fraximus excelsior dominant des chênaies-frênaies pyrénéo-cantabrique (41.29).

Cet habitat est constitué par un sylvofaciés à frêne commun. Ce code ne peut donc être utilisé que pour caractériser les habitats actuels, non pas les habitats potentiels qui doivent être classé en 41.29.

41.39 Bois de frênes post-culturaux

Corvlo-Fraxinenalia

Formations pionnières de *Fraxinus excelsior* occupant des terrains agricoles abandonnés.

Cet habitat est constitué par un stade à frêne commun de la sylvigénèse. Ce code ne peut donc être utilisé que pour caractériser les habitats actuels, non pas les habitats potentiels.

41.4 - FORETS MIXTES DE PENTES ET RAVINS (9180) ------

Tilion platyphyllis Moor 1976 et Lunario-Acerion Moor 1975 (= Tilio-Acerion Klika 1955). Fraxino-Quercion roboris Rameau 1998 p. (=Carpinion betuli Oberd, 1956 p.p.).

Forêts possédant une strate arborée multispécifique de dominance variable, le plus souvent installées sur des pentes plus ou moins abruptes.

SAVOIE (1996) a identifié dans les Pyrénées centrales une association vicariante de l'Aceri opali-Tilietum platyphyllis Rameau 1993 rencontrées dans l'Est, le Jura et les Alpes du nord. dénommée Buxo-Tilietum par

RAMEAU, GAUBERVILLE et DRAPIER (2000). RAMEAU, GAUBERVILLE et DRAPIER (2000) ont également répertorié une autre association de la bordure pyrénéenne : Tillaies acidiphiles à Valériane triséquée (Valeriano-Tilietum nom. prov.).

41.41 Forêts de ravin à Frêne et Sycomore (9180)

Fraxino-Aceretum pseudoplatani (Tilio-Fraxinetum)

Forêts atlantiques et médio-européennes de Fraxinus excelsior. Acer pseudoplatanus, A. platanoides. Ulmus glabra, Tilia platyphyllos, Fagus sylvatica, Quercus robur, sur éboulis instables ou sur des colluvions de versants abrupts, ombragés et humides, avec des fougères abondantes, caractérisées par Asplenium scolopendrium et le groupe écologique d'Actaea spicata, Lunaria rediviva et Helleborus viridis.

SAVOIE (1996) a identifié dans les Pyrénées centrales trois associations vicariantes d'associations rencontrées dans l'Est, le Jura et les Alpes du nord : Lunario-Aceretum Grüneberg et Schlüter 1957, Dicrano-Aceretum Noirfalise 1984 et Phyllitido-Aceretum Moor 1945 (dénommée Phyllitido-Tilietum platyphylli par RAMEAU, GAUBERVILLE et DRAPIER (2000)). Il existe également des Tillaies hygrosciaphiles à Tilia cordata (communication RAMEAU).

41.5 - CHENAIES ACIDIPHILES ----

Quercion robori-petraeae Tüxen 1932 Forêts de Quercus robur ou de Q. petraea sur sol acide avec une strate herbacée la plupart du temps constituée des groupes écologiques de Deschampsia flexuosa, Vaccinum myrtillus, Pteridium aquilimum,

Lonicera periclymenum, Holcus mollis, et de Maianthemum bifolium. Convallaria maialis, Hieracium sabaudum. Hypericum pulchrum. Luzula pilosa et des mousses Polytrichum formosum et Leucobryum glaucum.

Bois de Chênes pédonculés et de Bouleaux (9190) 41.51

RAMEAU, GAUBERVILLE et DRAPIER (2000) ont classé dans cet habitat le Molinio-Quercetum robori (Tüxen 37) Scamoni et Passarge 1959, association très largement répartie sur l'ensemble de l'étage collinéen atlantique, parfois en montagnard.

41.56 Chênaies ibero-atlantiques acidiphiles

Blechno spicantis-Ouercetum roboris Br.-Bl. 1967, Tamo-Quercetum roboris, Linario-Quercetum petraeae, Teucrio scorodoniae-Quercetum petraeae Lapraz 1966, Veronica-Betuletum, Narcisso-Quercetum roboris Forêts ou taillis élevés de *Quercus robur* ou de *Q. petraea* des Pyrénées et du nord de l'Espagne, avec une strate herbacée souvent spécifiquement pauvre formée des groupes de *Deschampsia flexuosa* et d'*Hypericum pulchrum*, aux côtés de *Ruscus aculeatus* et souvent d'Ericacées comprenant *Dahoecia cantahrica*.

Le Corylo-Quercetum roboris Gruber 1973 est une association non mentionnée par CORINE, susceptible d'être classé dans cet habitat.

41.561 Chênaies acidiphiles pyrénéennes

Forêts de Quercus petraea, souvent avec Tilia platyphyllos. Prums avium, Quercus robur, Betula pendula, Sorbus torminalis. Castanea sativa, et avec Rhammus frangula. Ilex aquifolium. Mespilus germanica, Corylus avellana, Vaccinium myrtillus. Pteridium aquilinum, Teucrium scorodonia, Melampyrum pratense, Lathyrus montanus, Luzula sylvatica, L. forsteri. Deschampsia flexuosa.

41.5611 Chênaies acidiphiles pyrénéennes mésophiles

Teucrio scorodoniae-Quercetum petraeae Lapraz 1966 Formation typique mésophiles.

41,5612 Chênaies acidiphiles pyrénéennes hygrophiles

Veronico-Betuletum

Formations hygrophiles, caractéristiques des ombrées humides et des fonds se vallées, avec en abondance *Vaccinium myrtillus* et la présence d'espèces de la hêtraies.

41.7 - CHENAIES THERMOPHILES ET SUPRA-MEDITERRANEENNES-----------------Quercetalia pubescenti-petraeae Klika 33 corr. Moravec in Beguin et Theurillat 1984

Forêts ou bois de régions climatiques sub-méditerranéennes et des étages altitudinaux supraméditerranéens, dominés par des Chênes décidus ou semi-décidus thermophiles; ceux-ci en outre remplacent, dans des conditions locales micro-climatiques ou édaphiques, les forêts de Chênes sempervirents dans les aires méso-méditerranéennes ou thermo-méditerranéennes, et irradient au loin vers le Nord jusque dans les régions médio-européennes ou sub-atlantiques.

41,711 Bois occidentaux de Quercus pubescens

Formations à *Quercus pubescens* subsp. *pubescens* des régions sub-méditerranéennes et supra-méditerranéennes de France et de stations chaudes dans des localisations plus septentrionales.

Dans cet habitat peuvent être classées l'association suivante : Buxo-Quercetum pubescentis Br.-Bl. (31-32) in Br.-Bl. et al. 1952.

41.9 - BOIS DE CHATAIGNIERS -----

Formations dominées par Castanea sativa.

Cet habitat est un sylvofaciès. Ce code ne peut donc être utilisé que pour caractériser les habitats actuels, non pas les habitats potentiels.

41.B - BOIS DE BOULEAUX -----

Formations dominées par Betula pendula, B. pubescens ou leurs hybrides plantiaires, sur des terrains non marécageux.

41.B1 Bois de bouleaux de plaines et collinéens

Quercion robori-petraeae p., i.a.

Formations pionnières et sub-climaciques de Bouleaux du nord de la plaine de la Mer Baltique, des pentes herevniennes plus basses, de la périphérie du Bassin Parisien, du sud-ouest de la France, du nord-ouest ibérique et insubrien, à l'intérieur du secteur des bois de Chênes acidiphiles atlantiques et sub-atlantiques.

En tant que formation pionnière, ce code habitat ne peut donc être utilisé que pour caractériser les habitats actuels, non pas les habitats potentiels.

41.B11 Bois de Bouleaux humides

Formations usuellement formées par Betula pendula, avec Molinia caerulea et quelquefois Deschampsia flexuosa, développées sur des sols podzolisés et hydromorphes, comme des faciès de substitution aux bois de Chênes et de Bouleau, ou comme des étapes de colonisation des prairies à Molinion ou des landes humides.

En tant que formation pionnière ou de substitution, ce code habitat ne peut donc être utilisé que pour caractériser les habitats actuels, non pas les habitats potentiels.

41.B3 Bois de Bouleaux montagnards et subalpins

Stations de Bouleaux des étages montagnards et sub-alpins des Alpes, des Apennins, des Pyrénées, du Jura et des secteurs hercyniens, la plupart du temps formations sub-climaciques ou stations avec des conditions édaphiques et microclimatiques anormales.

Bois de Bouleaux pyrénéens

Formations des Pyrénées dominées par des Bouleaux, localement fréquentes dans tous les étages de la végétation.

41.C - AULNAIES

Formations non riveraines, non marécageuses dominées par des Aulnes sp.

41.C2 Bois d'Alnus glutinosa

Formations non riveraines, non marceageuses dominées par Almus glutinosa, incluant la sous-communauté à Sambucus nigra de la formation atlantique à Alnus glutinosa-Urtica dioica.

41.D - BOIS DE TREMBLES ------

Formations dominées par *Populus tremula*.

Bois de Trembles de plaine 41.D2

Quercion robori-petraeae p. Formations pionnières et sub-climaciques de Populus tremula de plaines et de collines, en particulier ... des bas de versants herevniens, à l'intérieur du secteur des chênaies atlantiques et sub-atlantiques acidiphiles, et des grands systèmes alluviaux comme celui du Pô.

41.D3

Stations de Trembles montagnardes
Formations de *Populus tremula* des régions montagnardes, en particulier à l'intérieur de la ceinture du Hêtre dans les hautes montagnes méridionales.

Stations de Trembles supra-méditerranéennes

Formations de Populus tremula existant sous conditions supra-méditerranéennes (au sein de forêts mixtes décidues feuillues).

41.F - BOIS D'ORMES

Formations à *Ulmus sp.* dominant, non riveraines, non installées en ravins

41.G - BOIS DE TILLEULS-----

Formations de *Tilia sp.* dominant non riveraines, non installées en ravins

41.H - AUTRES BOIS DECIDUS -----

42 Forêts de conifères

Forêts et paysages forestiers de conifères indigènes autres que les bois de plaines et de marécages; formations dominées par des conifères, y compris ceux-inclus dans les forêts de feuillus sempervirents.

42.1 - FORETS DE SAPINS --

Forêts de conifères dominées par des Sapins (Abies sp.).

42.11 Sapinières neutrophiles

Forêts de Sapin pectiné (*Abies alba*) développées sur des sols neutres ou voisins de la neutralité des Alpes, des Pyrénées, du Jura, des secteurs hercyniens et des Apennins nordiques.

42.112 Sapinières neutrophiles de la zone du Hêtre

Sapinières ou faciès de sapinières des hêtraies-sapinières montagnardes (41.14) des Alpes externes, des Pyrénées, des Apennins nordiques, du Jura et de l'arc hercynien, avec de riches strates herbacées et muscinales et avec une flore similaire à celle des faciès de hêtraie ou de hêtraie-sapinière.

Cet habitat est constitué par un sylvofaciès à sapin. Ce code ne peut donc être utilisé que pour caractériser les habitats actuels, non pas les habitats potentiels qui doivent être classé en 41.14.

Habitat transféré en 42.13 : 42.113 = Sapinières intra-pyrénéennes (Formations très acidiphiles de l'intérieur des Pyrénées, avec *Vaccinium myrtillus*, *Goodyera repens*, *Galium rotundifolium* et une bonne représentation d'espèces de forêts de Hêtres neutrophiles, intermédiaires entre cette unité et 42.13K). Cette sapinière acidiphile semble mieux classée dans les habitats 42.13 de sapinières acidiphiles que dans les habitats 42.11 des sapinières neutrophiles.

42.12 Sapinières calciphiles

Sapinières (Abies alba) et forêts de Sapins et d'Epicéas développés sur des sols calcaires des Alpes, des Pyrénées, du Jura et des secteurs hercyniens.

42.122 Sapinières calcicoles de la zone du Hêtre

Faciès à Sapin des hêtraies-sapinières des Alpes externes, des Pyrénées et du Jura.

Cet habitat est constitué par un sylvofaciès à sapin. Ce code ne peut donc être utilisé que pour caractériser les habitats actuels, non pas les habitats potentiels qui doivent être classé en 41.1.

42.13 Sapinières acidiphiles

Sapinières (Abies alba) et forêts de Sapins et d'Epicéas développées sur des sols acides des Alpes, des Pyrénées, du Jura, des secteurs hereyniens et des Apennins nordiques.

L'association susceptible de rentrer dans cet habitat est le Galio rotundifolii-Abietetum O. Bolos 1957.

42.132 Forêts acidiphiles de Sapins de la zone du Hêtre

Faciès à Sapin ou à Sapin et Epicéas des formations de hêtraies-sapinières acidiphiles, dans les Alpes externes, les Pyrénées, les Apennins, et l'are hereynien.

Cet habitat est constitué par un sylvofaciès à sapin. Ce code ne peut donc être utilisé que pour caractériser les habitats actuels, non pas les habitats potentiels qui doivent être classé en 41.1.

42.1B Reboisement en Sapins

Plantations de Sapins européens à l'intérieur ou près de leur aire de répartition naturelle présente ou récente. D'autres plantations de ces espèces et d'autres plantations de Sapins non-européens doivent être notées comme 83.

42.1B1 Reboisement en Abies alba

Plantations d'Abies alba à l'intérieur de ses aires de répartition ou au nord ou à l'ouest de ces derniers.

42.5 - FORETS DE PINS SYLVESTRES-----

Forêts dominées par *Pinus sylvestris*.

42.56 Forêts mésophiles pyrénéennes de Pins sylvestres

Hepatico nobilis-Pinetum sylvestris Gruber 1978. Polygalo-Pinetum (Vigo 74) Rivas-Martinez 1983
Forêts montagnardes moussues de Pinus sylvestris des Pyrénées, caractéristiques des régions à sécheresse modérée, à climat ensoleillé, présentes à toutes les expositions mais principalement sur les ombrées selon une large ceinture, avec des avant-postes de faible étendue sur le versant nord de la chaîne. L'abondance des Pyroles (Pyrola chlorantha, P. minor, Moneses uniflora. Orthilia secunda) et des mousses (Hylocomium

splendens, Rhytidiadelphus triquetrus. Pleurozium schreberi) est caractéristique: Vaccinium mvrtillus. Luzula nivea. Hepatica nobilis sont généralement présents.

42.561 Forêts mésophiles calcicoles pyrénéennes de Pins sylvestres

Polygalo-Pinetum (Vigo 74) Rivas-Martinez 1983
Formations calcicoles de Pinus sylvestris avec Sorbus aria, Amelanchier ovalis, Ribes alpinum, Prumus mahaleb, Cotoneaster integerrimus, Polygala calcarea, Helleborus foetidus, Valeriana montana, Festuca gautieri,

Forêts mésophiles acidiphiles pyrénéennes de Pins sylvestres 42.562

Hylocomio-Pinetum?

Formations silicicoles de Pinus sylvestris avec Sorbus aucuparia, Salix caprea, Calluna vulgaris, Galium rotundifolium, Melampyrum sylvaticum, M. pratense, Lathyrus linifolius (L. montanus), Poientilla erecta, Helleborus viridis, Deschampsia flexuosa.

42.59 Forêts supra-méditerranéennes de Pins sylvestres

Pinetum sylvestris, Buxo-Quercetum hylocomio-Pinetosum

Faciès dominés par Pinus sylvestris des bois de Chênes thermophiles, supra-méditerranéens (41.7), en alternance, mélangés ou imbriqués avec des bois de Quercus pubescens ou de Quercus faginea dans les collines du piémont sud-occidental des Alpes, à la périphérie du Massif Central, le long du versant sud des Pyrénées et, localement, dans les Alpes ligures et insubriennes, dans les Alpes occidentales du Nord du Dauphiné et de Savoie, dans les Apennins septentrionaux et sur le versant nord des Pyrénées. Le Buis est ordinairement abondant en sous-strate; parmi les autres composants de la strate arbustive se trouvent Corylus avellana, Sorbus aria, S. torminalis, Acer opalus, A. campestre, A. monspessulamum, Euonymus latifolius, Genista cinerea, Juniperus communis.

42.592 Forêts pré-pyrénéennes à Buis de Pins sylvestres

Forêts supra-méditerranéennes de Pinus sylvestris, avec du Buis en abondance, formant une large ceinture sur le versant sud des Pyrénées, avec des avant-postes sur le versant nord, dans les Pyrénées orientales et l'Est du Pays de Sault.

5B1 Forêts pyrénéennes xérophiles de Pins sylvestres Veronico-Pinetum sylvestris Rivas-Martinez 1968 42.5B1

Forêts montagnardes et sub-alpines inférieures de Pinus sylvestris ou de P. uncinata sur les soulanes sèches des versants sud des Pyrénées et du val d'Aran, avec une strate buissonante comprenant Juniperus hemisphaerica, Cytisus purgans, Buxus sempervirens, et une strate herbacée dominée par Deschampsia flexuosa, accompagnée, entre autres par Veronica officinalis.

42.5E Reboisement de Pins sylvestres

Plantations de Pinus sylvestris à l'intérieur ou près de l'aire naturelle présente ou récente de l'espèce. D'autres plantations très artificielles de *Pinus sylvestris* doivent être codées sous le N° 83.

Forêts mélangées 43

Les forêts mixtes de conifères et de feuillus à larges feuilles sempervirents ne devront pas être codés sous 43. mais sous 42 ou 45 en fonction de la dominance.

CORINE biotopes précise que les forêts mélangées sont constituées d'arbres caducifoliés et de conifères en mélange, le détail des habitats pouvant être codé par la transcription de la subdivision 41, en remplaçant simplement le préfixe 41 par le préfixe 43. Afin de rester homogène avec les documents relatifs aux Habitats Natura 2000, ces peuplements mixtes ne seront pas codés en 43 mais en 41 (forêts caducifoliées), voire en 42 (forêts résineuses), selon l'essence dominante.

44 Forêts et fourrés alluviaux et très humides

Végétation arborescente et arbustive des plaines inondables, des marais, des marécages et des tourbières.

44.1 - FORMATIONS RIVERAINES DE SAULES ---

Salicetea purpureae Moor 1958 : Populenalia albae Braun-Blang, 1931 cm. Ramcau (1981) 1998 (cn remplacement de Populetalia albae)

Formations buissonnantes ou arborées à Salix sp., le long des eaux fluviales et soumises à des submersions périodiques.

44.12 Saussaies de plaines, collinéennes et méditerranéo-montagnardes

Formations arbustives linéaires de Saules des berges des rivières dans les plaines, les collines et les basses montagnes de l' Europe centrale et de la région méditerranéenne, avec Salix triandra, S. viminalis, S. purpurea.

44.121 Taillis à Osier et Salix triandra

Salicetum triandro-viminalis (Tüxen 31) Lohmever 1952

Taillis de Saules, souvent denses le long des cours d'eaux d'Europe centrale et des plaines et collines atlantiques avec Salix purpurea sp., lambertiana, S. triandra, S. viminalis.

Taillis à Saule pourpre méditerranéens

Saponario officinalis-Salicetum purpureae (Br.-Bl.. 30) Tchou 1946
Taillis de Saules dominés par Salix purpurea subsp. lambertiana et S. eleagnos subsp. angustifolia des cours d'eaux de la France méridionale, de l'Espagne méridionale méditerranéenne au sud du bassin du Río Segura, de l'Italie.

44.13

Forêts galeries de Saules blancs (91EO)
Salicion albae: Salicetum albae Issler 1926, Salicetum fragilis Passarge 1957
Galeries arborescentes avec Salix alba, S. fragilis et S. x rubens élevés, comprenant parfois Populus nigra, le long des rivières de plaine, des collines ou des basses montagnes de l'Europe centrale soumises à un régime régulier d'inondations.

RAMEAU, GAUBERVILLE et DRAPIER (2000) ont également répertorié un autre groupement végétal : les Peupleraies noires sèches (alliance du Populion nigrae Schnitzler 1988), dont les caractéristiques et la localisation (vallée de Garonne...) restent à préciser.

44.3 - FORET DE FRENES ET D'AULNES DES FLEUVES MEDIO-EUROPEENS (91E0*)

Alno-Padion Knapp 1942 p. (Fraxino-Alnion glutinosae)
Forêts riveraines de Fraxinus excelsior et Alnus glutinosa, quelquefois d'Alnus incana, des plaines de l'Europe centrale et du nord de l'Espagne ou des cours d'eau collinéens, sur des sols périodiquement inondés lors des augmentations annuelles des niveaux des rivères, mais cependant bien drainés et aérés durant les basses caux; elles différent des forêts riveraines d'Aulnes de 44.9 par la forte représentation dans les strates dominées d'espèces forestières qui ne sont pas capables de croître sur des sols engorgés en permanence.

Le Campanulo latifoliae-Fraxinetum Negre 1972 et le Filipendulo ulmariae-Alnetum (Lemée 1937) Rameau 1994 cm. sont des associations non mentionnées par CORINE, susceptibles d'être classées dans cet habitat.

44.31

Forêts de Frênes et d'Aulnes des ruisselets et des sources (91E0*)

Equiseto telmateiae-Fraxinetum Rülh 1967, Ribeso sylvestris-Fraxinetum

Formations à Fraxinus excelsior et Alnus glutinosa des sources et des cours d'eaux étroits d'Europe atlantique, sub-atlantique et centrale sub-continentale, généralement dominées par des Frênes, avec Carex remota, C. pendula, C. strigosa, Equisetum telmateia, Rumex sanguineus, Lysimachia nemorum, Cardamine amara, Chrysosplenium oppositifolium, C. alternifoliim, Impatiens noli-tangere, Ribes rubrum.

44.314 Forêts de Frênes et d'Aulnes des bords de sources à groseilles (91 E0*)

Ribeso sylvestris-Fraxinetum

Bois de Fraxinus excelsior et Alnus glutinosa des bords de dépressions suintantes et des creux tourbeux humides, avec Ribes rubrum.

44.315 Forêts de Frênes et d'Aulnes à grandes Prêles (91E0*)

Equiseto telmateiae-Fraxinetum Rülh 1967

Bois de Fraximus excelsior et d'Alnus glutinosa sur des tufs calcaires.

44.34 Galeries d'Aulnes nord-ibériques (91E0*)

Valeriano pyrenaicae-Alnetum

Bois riverains d'Aulnes ou de Frênes et d'Aulnes des cours d'eaux collinéens et montagnards du nord de la péninsule ibérique, avec une influence médio-européenne profondément marquée en particulier par la présence de Fraxinus excelsior (et non F. angustifolia). Ils sont caractéristiques des cours d'eaux originaires des Pyrénées, des Cordillères cantabriques, des montagnes du nord de la Galice et de la Corogne La canopée peut renfermer Ulmus glabra, Quercus robur et des grands Saules; la sous-strate comprend Sambucus nigra, Corylus avellana, Cornus sanguinea, Rubus caesius, Carex pendula, C. remota, Festuca gigantea, Bromus ramosus, Lathraea clandestina, Circaea lutetiana, Hypericum androsaemum, Solamum dulcamara, Valeriana pyrenaica, Lysimachia nemorum, Saxifraga hirsuta, Galanthus nivalis, Athyrium filix-femina, Dryopteris dilatata; Osmunda regalis, Equisetum telmateia.

44.343 Galeries d'Aulnes pyrénéo-catalanes (91E0*)

Carici pendulae-Alnetum O. Bolos et Oberd. in Oberd. 1953 cm., Equiseto hyemalis-Alnetum glutinosae O. Bolos 1957 nom. inv. (= Scrophulario Alpestris-Alnetum (Susplugas 35) O. Bolos 1984 (Alnetum catalaunicum) incluant le Lamio flexuosi-Alnetum glutinosae O. Bolos 1984, le Sambuco nigrae-Alnetum glutinosae Gruber 1978).

Galeries d'Almis glutinosa de l'Est des Pyrénées et de la Catalogne.

44.4 - FORETS MIXTES DE CHENES, D'ORMES ET DE FRENES BORDANT DES GRANDS FLEUVES (91F0)

Ulmenion minoris Oberd. 1953

Forêts d'essences à bois dur, à haute diversité spécifique, du lit majeur des cours d'eau inondables lors des crues régulières ou des zones basses subissant des inondations par la remontée de la nappe phréatique. Ces forêts sont installées sur des alluvions récentes et le sol peut être bien drainé en dehors des crues ou resté engorgé. En fonction du régime hydrique, les espèces ligneuses dominantes sont le frêne, l'orme et le chêne. Les strates herbacées et arbustives sont bien développées.

L'Ulmo-Fraxinetum angustifoliae Rameau, Schmitt 1981 et le Fraxino-Populetum albae Jurko 1958 sont des associations non mentionnées par CORINE, susceptibles d'être classées dans cet habitat. Elles sont surtout localisées le long des grands fleuves (Garonne...), souvent à l'état résiduel, le Fraxino-Populetum albae étant à rechercher dans la région, au moins au stade de phases pionnières à Populus alba.

44.9 - BOIS MARECAGEUX D'AULNE, DE SAULE ET DE MYRTE DES MARAIS ------

Bois et Buissons à sol marécageux, détrempé pour la plus grande partie de l'année, colonisant les bas-marais et les terrasses alluviales de rivières marécageuses ou en permanence inondées.

44.91 Bois marécageux d'Aulnes

Alnion glutinosae

Formations marécageuses d'Alnus glutinosa dominant, habituellement avec des Saules buissonants dans la strate inférieure.

Le Cirsio oleracei-Alnetum Noirfalise et Sougnez 1961 est une association non mentionnée par CORINE, susceptible d'être classée dans cet habitat.

44.92 Buisson de Saules de marais

Salicion cinereae Th.Müll. & Görs 1958 (Frangulo-Salicion auritae)

Formations à Saules dominants avec *Salix aurita*, *S. cinerea*, *S. atrocinera*, *S. pentandra*, *Frangula alnus*, de marécages, de zones inondables, de bord de lacs et d'étangs.

44.921 Buisson de Saules cendrés

Buissons de Salix cinerea ou S.aurita et Almis glutinosa mésotrophes ou eutrophes, de marais, de marécages et de bord d'eaux.

Le Salicetum cinereae Zoyomi 1931 est une association non mentionnée par CORINE, susceptible d'être classée dans cet habitat.

45 Forêts sempervirentes de feuillus à larges feuilles

Forêts méditerranéennes dominées par des feuillus sempervirents à larges feuilles

45.3 - FORETS DE CHENES VERTS MESO- ET SUPRA MEDITERRANEENNES------

Quercion ilicis Braun-Blanq. (1931) 1936 cm. Rivas Mart. 1974

Forêts dominées par Quercus ilex, souvent, mais non nécessairement calcicoles.

45.32 Forêts de Chênes verts supra-méditerranéennes (9340)

Formations de l'étage supra-méditerranéen, souvent en mélange avec des Chênes à feuillage cadue, *Acer sp.* ou *Ostrya carpinifolia*.

45.321 Forêts supra-méditerranéennes françaises de Chênes verts (9340)

Formations de *Quercus ilex* colonisées par un cortége très réduit d'espèces buissonnantes méditerranéennes, localisées dans des stations, généralement rocheuses, des étages supra méditerranéens des Pyrénées, du Massif Central et des Alpes.

Le Viburno tini-Ouercetum ilicis Br.-Bl. 1936 buxetosum et le Buxo-Quercetum rotundifoliae helleboretosum foetidae Gruber T974 sont des associations non mentionnées par CORTNE, susceptibles d'être classées dans cet habitat.

8

Terres agricoles et paysages artificiels

83 Vergers, bosquets et plantations d'arbres

Cultures de ligneux. Des vergers extensifs et des vieilles plantations peuvent supporter une flore et une faune riches; c'est, en particulier, le cas d'anciens bosquets à Oliviers et de vieilles plantations de Peupliers avec une strate inférieure à hautes herbes.

83.3 - PLANTATIONS -----

Formations de ligneux cultivés, plantés le plus souvent, pour la production de bois, composées d'espèces exotiques ou d'espèces naturelles en dehors de leur aire naturelle et de leur habitat.

83.31 Plantations de conifères

83.311 Plantations de conifères indigènes

Plantations de conifères européens en dehors des conditions décrites sous "reforestation" dans les subdivisions appropriées de 42.

22.22	Discharies and demission & families and account
83.3123	Autres plantations de conffères exotiques
83,3122	Plantations de Pins exotiques.
83,3121	Plantations exotiques d'Epicéas, de Sapins, de Sapins Douglas et de Cèdres.
	Plantations d'espèces de conifères non-européens.
35,512	
83.312	Plantations exotiques de conifères,
83.3112	Plantations de Pins européens
	Figure 1 and
83.3111	Plantations de Sapins, d'Epicéas et de Mélèzes européens.

83.32 Plantations d'arbres à feuilles caduques

83.321 Plantations de Peupliers

Plantations de Peupliers avec une strate herbacée élevée (Mégaphorbiaies).

Vieilles plantations de Peupliers avec une strate inférieure riche en grande herbes, habitat de substitution pour les espèces de plantes et d'animaux de quelques forêts riveraines.

83.3212 Autres plantations de Peupliers 83.322 Plantations d'Eucalyptus 83.323 Plantations de Chênes exotiques 83.324 Plantations de Robiniers

Plantations et formations spontanées de Robinia pseudoacacia.

83.325 Autres plantations d'arbres à feuilles caduques

ANNEXE 10: ORGANISMES CONTACTES

- Office National des Forêts (ONF) - Service Départemental de l'Aude, Avenue Georges Guille, 11000 Carcassonne.

Tél.: 04 68 11 40 00, fax: 04 68 11 40 12

- O N F. - Division de Quillan, 2, Rue Charles Péguy, 11500 Quillan Tél. :04 682006 75, fax : 0468 20 92 21

- Chambre d'Agriculture de l'Aude,

70, Rue Aimé Ramond, 11878 Carcassonne Cedex 9.

Tél.: 04 68 11 79 79, fax: 04 68 71 48 31

- Conseil Général de l'Aude,

Tél: 04 68 11 68 11,

- Inventaire Forestier National (IFN)

Tél.: 04 67 07 80 80

- Météo France - Centre Départemental de l'Aude, Aérodrome Salvaza, 11000 Carcassonne.

Tél.: 04 68 11 62 00

- Météo France - Centre Départemental de l'Ariège, Antichan, 09200 Saint Girons.

Tél.: 05 61 04 00 80, fax: 0561 66 46 40

Météo France - Direction Interrégionale Sud-Est,
2, bd Château Double, 13098 Aix-en-Provence Cedex 02

Tél.: 04 42 95 90 00

- Institut National de Recherche Agronomique (INRA), Centre de Montpellier, UFR de Science du sol,

2, Place Pierre Viala, 34060 Montpellier Cedex 01.

Tél.: 04 67 61 25 45, fax: 04 67 63 26 14

- Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude (SESA), 89, Rue de Verdun, BP 238, 11005 Carcassonne Cedex.

Tél.: 04 68 47 10 67



PREETUDE POUR L'ELABORATION D'UN CATALOGUE DES STATIONS FORESTIERES SUR LE RAZES, LA PIEGE ET LA MALEPERE (AUDE)

Le "Razès, la Piège et la Malepère" est une région de collines occupée par de nombreux boisements : **24 700 ha**, soit le tiers de la surface. Ces **peuplements** ne sont pas toujours mis en valeur et **reflètent mal les potentialités du milieu**. Dans ces conditions, la mise en valeur des forêts nécessite une étude fine du milieu, rendue d'autant plus difficile qu'il n'existe pas de synthèse régionale en matière d'écologie forestière.

Le catalogue des stations forestières répond à ce besoin : il inventorie et décrit les différentes conditions de milieu présentes dans la région, appelées stations. Il permet d'optimiser le choix des essences et d'éviter des erreurs dans l'amélioration des peuplements existants par une meilleure connaissance des potentialités et des contraintes stationnelles.

La **préétude** est la première étape dans l'établissement d'un catalogue des stations forestières. Elle a pour objectif de faire le point des connaissances écologiques, aussi bien sur les terrains forestiers qu'agricoles : recherches bibliographiques, enquêtes et vérifications sur le terrain débouchent sur la rédaction d'une **monographie** écologique.

DOCUMENT ELABORE AVEC LA PARTICIPATION FINANCIERE :

